



COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2023

DSP Parcs et Voirie
Ville de SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Table des matières

1.	PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	8
1.1	Le Groupe	9
1.2	L'organisation France	10
1.3	Nos Métiers	10
1.3.1	Stationnement en ouvrage et en voirie.....	10
1.3.2	Mobilités douces et recharges électrique	11
1.3.3	Digital et expérience Client.....	11
1.4	Notre raison d'être	12
1.5	Nos engagements RSE	13
1.5.1	Environnement	13
1.5.3	La Fondation Indigo	14
1.5.4	La Notation Extra Financière	14
1.6	Les principaux enjeux d'Indigo	15
1.6.1	L'humain au cœur d'indigo	15
1.6.2	Le Campus Indigo	15
1.7	Engagements sociaux & Sociétaux	16
1.7.1	Favoriser l'insertion des personnes en situation d'handicap	16
1.7.2	Lutter contre le harcèlement.....	16
2.	LE CONTRAT	17
2.1	Le contrat.....	18
2.2	Vos interlocuteurs.....	18
2.3	Organisation locale & Moyens d'exploitation.....	19
2.3.1	La formation de nos collaborateurs.....	20
2.4	La Relation client	21
2.4.1	Service de Téléopération	21
2.4.2	Service relation Client.....	21
2.4.3	Relation client Parc HOTEL DE VILLE.....	22
2.4.4	Relation client parc LA LOUVIERE	22
2.4.5	Relation client parc ADAMVILLE	23
2.4.6	Relation client Parc LA VARENNE.....	24
2.4.7	Relation client Parc STALINGRAD.....	25
2.5	Contrôle Qualité	26
2.6	Les Services.....	27
2.6.1	Les Mobilités Douces.....	Erreur ! Signet non défini.
2.6.2	Cyclopark	27

2.6.3	Indigo Weel.....	27
2.6.4	Service de Proximité.....	Erreur ! Signet non défini.
2.6.5	Radio Indigo.....	27
2.6.6	Zone deux roues motorisées.....	27
2.6.7	Plan de quartier multimodal.....	28
2.6.8	Station de gonflage de pneus.....	28
3.	DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION.....	29
3.1	Parc Hôtel de Ville.....	30
3.1.1	Descriptif.....	30
3.1.2	Tarification.....	31
3.1.1	Bornes de Rechargement électrique.....	31
3.1.2	Vandalisme.....	31
3.2	Parc de La Louvière.....	32
3.2.1	Descriptif.....	32
3.2.2	Tarification.....	33
3.2.1	Bornes de rechargement électrique.....	33
3.2.2	Vandalismes.....	33
3.3	Parc Adamville.....	34
3.3.1	Descriptif.....	34
3.3.2	Tarification.....	35
3.3.3	Bornes de Rechargement électrique.....	35
3.3.4	Vandalismes.....	35
3.4	Parc de La Varenne.....	36
3.4.1	Descriptif.....	36
3.4.2	Tarification.....	37
3.4.3	Bornes de rechargement électrique.....	37
3.4.4	Vandalismes.....	37
3.5	Parc Stalingrad.....	38
3.5.1	Descriptif.....	38
3.5.2	Tarification.....	39
3.5.3	Vandalismes.....	39
	Nous avons enregistré des faits de vandalisme sur le matériel de péage par 2 individus identifiés via le système de vidéosurveillance. Un dépôt de plainte a été effectué.....	39
3.6	Parc Jardin des Facultés.....	40
3.6.1	Descriptif.....	40
3.6.2	Tarification.....	41

3.6.3	Bornes de rechargement électrique.....	41
3.6.4	Vandalismes.....	41
3.7	Voirie.....	42
3.7.1	Tarification Zone Rouge	42
3.7.2	Tarification Zone Louvière	42
3.8	Vandalismes.....	42
4.	MAINTENANCE & TRAVAUX.....	43
4.1	Maintenance des équipements.....	44
4.1.1	Équipement du Parc Hôtel de Ville.....	44
4.1.2	Équipement du parc La Louvière	45
4.1.3	Équipement du Parc Adamville.....	46
4.1.4	Équipement du parc La Varenne	47
4.1.5	Équipement du Parc Stalingrad	48
4.1.6	Équipement du parc Jardin des Facultés	49
4.1.7	Équipement Voirie	50
4.2	Les Travaux	51
4.2.1	Travaux du parc Hôtel de Ville	51
4.2.2	Travaux du parc La Louvière	51
4.2.1	Travaux du parc Adamville.....	51
4.2.2	Travaux du parc La Varenne.....	51
4.2.1	Travaux du parc Stalingrad.....	51
4.2.2	Travaux du parc Jardin des Facultés	52
4.2.3	Travaux sur la Voirie.....	52
5.	ANALYSES.....	53
5.1	Parc Hôtel de ville	54
5.1.1	Fréquentation horaire	54
5.1.2	Recette Horaire.....	55
5.1.3	Nombre d’abonnés et locations.....	56
5.1.4	Recette abonné et location.....	57
5.1.5	Conclusion	58
5.2	Parc La Louvière.....	59
5.2.1	Fréquentation horaire	59
5.2.2	Recette Horaire.....	60
5.2.3	Nombre d’abonnés et locations.....	61
5.2.4	Recette abonné et location.....	62
5.2.5	Conclusion	63

5.3	Parc Adamville	64
5.3.1	Fréquentation horaire	64
5.3.2	Recette Horaire.....	65
5.3.3	Nombre d’abonnés et locations.....	66
5.3.4	Recette abonné et location.....	67
5.3.5	Conclusion	68
5.4	Parc La Varenne	69
5.4.1	Fréquentation horaire	69
5.4.2	Recette Horaire.....	70
5.4.3	Nombre d’abonnés et locations.....	71
5.4.4	Recette abonné et location.....	72
5.4.5	Conclusion	73
5.5	Parc Stalingrad.....	74
5.5.1	Fréquentation horaire	74
5.5.2	Recette Horaire.....	75
5.5.3	Conclusion	76
5.6	Parc Jardin des Facultés.....	77
5.6.1	Fréquentation horaire	77
5.6.2	Recette Horaire.....	78
5.6.3	Nombre d’abonnés et locations.....	79
5.6.4	Recette abonné et location.....	80
5.6.5	Conclusion	81
5.7	Recette Voirie	82
5.8	Analyse de l’activité de contrôle et gestion du stationnement	83
5.8.1	Le contrôle du stationnement payant opéré par Streeteo	83
5.8.2	Organisation opérationnelle au 31 décembre 2023.....	84
5.8.3	Situation générale et faits marquants en 2023	86
5.8.4	Nombre de contrôles, forfaits post-stationnement et taux de forfait post-stationnement	88
5.8.5	Contestation : RAPO et mémoires en défense	90
6.	PERSPECTIVES 2023	96
7.	PERSPECTIVES 2024.....	97
8.	BILAN FINANCIER.....	99
8.1	Parc Hôtel de Ville	101
8.1.1	Compte de résultat.....	101
8.1.2	Patrimoine	102

8.2	Parc de La Louvière	103
8.2.1	Compte de résultat	103
8.2.2	Patrimoine	104
8.3	Parc Adamville	105
8.3.1	Compte de résultat	105
8.3.2	Patrimoine	106
8.4	Parc de La Varenne	107
8.4.1	Compte de résultat	107
8.4.2	Patrimoine	108
8.5	Parc Stalingrad	109
8.5.1	Compte de résultat	109
8.5.2	Patrimoine	110
8.6	Parc du Jardin des Facultés	111
8.6.1	Compte de résultat	111
8.6.2	Patrimoine	112
8.7	Compte de résultat Voirie.....	113
9.	Annexes	114
9.1	Note financière	115
9.2	Annexes Parc Hôtel de Ville	116
9.3	Annexes Parc La Louvière	123
9.4	Annexes Parc Adamville.....	130
9.5	Annexes Parc La Varenne.....	137
9.6	Annexes Parc Stalingrad	144
9.7	Annexes Parc Jardin des Facultés	148

Avant-Propos

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions du code de la commande publique (Article L3131-5, et R 3131-2 à R3131-5). Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

Préambule

Ces dernières décennies ont été marquées par la prise de conscience de problématiques environnementales à l'échelle mondiale et notamment dans les pays occidentaux.

La crise sanitaire du Coronavirus traversée depuis le début de l'année 2020 ne fera, à terme, qu'accélérer cette prise de conscience et modifier de manière profonde et durable le domaine de la mobilité. Les modèles que nous connaissons aujourd'hui s'effacent peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage.

Groupe Français leader du stationnement, INDIGO participe activement à l'évolution du stationnement et de la mobilité en ville et souhaite s'intégrer durablement dans ce nouveau paysage urbain. Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre groupe s'est interrogé pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être :



1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE



1.1 Le Groupe

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

INDIGO construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.

Nous développons des solutions sur mesure, sur tous les segments de clients (ville, aéroports, hôpitaux, centre commerciaux, gares, espaces de loisirs...). De la construction d'ouvrages en concessions aux innovations de la smart city, nous avons su conserver une longueur d'avance pour donner vie à une mobilité intelligente, adaptée aux enjeux de demain. Pour répondre aux besoins de chacun et aux défis auxquels les villes font face, nous imaginons des solutions innovantes et complémentaire à la voiture : Vélos Partagés, scooters électriques, trottinettes électriques...



Le groupe Indigo a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SÉBASTIEN FRAISSE, PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DU GROUPE INDIGO

2 600
parkings dans
le monde

+500
villes

1,4M
de places de
stationnement gérées

2 250 km
de voirie urbaine
gérée

9
pays

9 500
collaborateurs



1.2 L'organisation France

Indigo propose des solutions sur-mesure à l'ensemble de ses clients amont : collectivités territoriales, sites culturels, de loisirs ou touristiques, hôpitaux, centres commerciaux, aéroports et gares. Le groupe met un point d'honneur à proposer des lieux accueillants, propres et sécurisés sur l'ensemble de son réseau.

Véritable laboratoire d'innovations, Indigo en France pense, développe et exporte un éventail de solutions qui contribuent à fluidifier la circulation urbaine et améliorer la mobilité individuelle.

En plus de proposer une offre de stationnement simplifiée et personnalisée, Indigo enrichit l'expérience du stationnement en repensant le parcours client. Accompagné dans toutes les étapes de mobilité, l'utilisateur profite mieux de sa ville, de sa destination.

C'est en France qu'ont été développés une grande partie de nos dispositifs pilotes – outils d'exploitation, offres tarifaires, outils de gestion – qui dessinent le parking de demain. Ces innovations font du parking du futur, plus qu'un lieu de stationnement mais des lieux d'échanges et d'informations, connectés à leurs environnements et reliés à la ville.

Par ailleurs, dans le cadre de la loi sur la dépenalisation du stationnement, de nombreuses collectivités ont confié à la société Streeteo, filiale à 100% du groupe Indigo, de réaliser des missions de contrôle du stationnement payant, de collecte des forfaits post-stationnement et de gestion des contestations

La direction d'INDIGO a choisi la mise en place d'une organisation décentralisée. Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.

1.3 Nos Métiers

1.3.1 Stationnement en ouvrage et en voirie

Nous opérons sous toutes les formes contractuelles et pour une grande diversité de clients publics et privés : centres-villes, gare et aéroports, hôpitaux, centre commerciaux, université, bureaux, espaces de loisirs et événementiels... Nous réalisons de nouveaux projets, du financement à la conception jusqu'à la construction et l'exploitation de parkings en superstructure et souterrains. Nous disposons également de toute l'ingénierie pour faire évoluer les parcs de stationnement : analyse des besoins, conception, rénovation et suivi des travaux. Nous prenons en charge la mise en services des parkings, leur exploitation et leur entretien.

Chez Indigo, nous mettons un point d'honneur à offrir à nos usagers une expérience de qualité basée sur nos piliers fondamentaux : accueil, maintenance, propreté et sécurité, tout en développant des services pour faciliter leur quotidien.

Plus qu'un lieu de stationnement, le parking Indigo est imaginé comme un pôle de services : services aux véhicules, aux utilisateurs, à la mobilité et même aux quartiers pour rendre l'expérience client toujours plus satisfaisante

Pour le stationnement en voirie, nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des

riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. En matière d'exploitation, nous proposons des équipements dernière génération pour la voirie avec des modes de paiement digitalisés pour une expérience usager plus fluide.

1.3.2 Mobilités douces et recharges électrique

Pour fluidifier les déplacements et contribuer à une ville plus apaisée, INDIGO fait de la mobilité douce un axe de développement et d'accompagnement de ses clients, notamment, en favorisant la pratique du vélo et en déployant des bornes de recharge pour véhicules électriques dans ses lieux de stationnement. INDIGO imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde : déploiement d'espaces de stationnement sécurisés et services pour les vélos « Cyclopark », partenariat avec Bouygues Energies & Services et Electra pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, mise en place de flotte de vélos pour les entreprises et solutions de vélos partagés privatives avec bornes de recharge et de sécurisation... En complément, INDIGO est actionnaire de l'opérateur de mobilité partagée Smovengo, en charge des Vélib' de la Métropole du Grand Paris.

1.3.3 Digital et expérience Client

Anciennement OPnGO, Indigo Neo centralise et fusionne son savoir-faire digital avec celui d'Indigo Group pour offrir progressivement à ses clients une expérience complète, enrichie et optimale.



UN CONTEXTE : CITADINS, FUYONS !

Dans l'esprit de ses habitants, la ville a cessé d'être l'endroit où il fait bon vivre. Les difficultés de circulation (et la pollution qui en est une des conséquences) y participent amplement. Si la mobilité retrouvée post-COVID réconcilie l'automobiliste avec sa voiture, elle permet également de ranimer la flamme entre le citadin et la ville.

Indigo Neo, en harmonie avec le groupe INDIGO, est non pas tant du côté de la voiture, que du côté de la ville. Une ville qu'elle aime et qu'elle veut rendre aimable à nouveau à tous ses habitants.

UNE MISSION : REDONNER GOÛT À LA VILLE.

Refaire de la ville un endroit où il fait bon vivre, en supprimant ces temps morts dans nos déplacements qui nous empêchent de vivre tout ce qu'elle a à offrir. Refaire de la ville l'endroit où ça bouge parce que paradoxalement on peut à nouveau s'y arrêter.



1.4 Notre raison d'être



1.5 Nos engagements RSE

1.5.1 Environnement

En tant que partenaire des territoires et acteur de la mobilité, INDIGO prend en considération l'impact environnemental et social de son activité. Très tôt, le groupe a adopté une stratégie RSE, devenue stratégie ESG, préparant l'intégration des nouvelles normes européennes au sens de la directive du 5 janvier 2023, dite CSRD.



En outre, INDIGO contribue activement à quatre des dix-sept objectifs de développement durable des Nations Unies. À l'instar de sa raison d'être : « créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement », INDIGO apporte, grâce à ses activités, un meilleur équilibre entre empreinte environnementale, coût de déplacement, qualité de vie des villes et confort des habitants. Dans le droit fil des Accords de Paris sur le climat, le groupe s'est engagé en 2021 à réduire et compenser ses émissions de gaz à effet de serre à travers le plan Go for climate, avec un objectif de neutralité carbone sur ses scopes 1 et 2 à l'horizon 2025.

- ✓ 67 % des parkings INDIGO équipés d'éclairage basse consommation
- ✓ 8,2 M€ investis pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
- ✓ 44 Cyclopark installés dans les parkings INDIGO

1.5.2 Go For Climate Change

Afin de communiquer sur ses engagements en faveur de l'environnement et présenter son plan d'entreprise « GO for Climate », INDIGO lance une campagne interne et externe et affiche ses ambitions de neutralité carbone à horizon 2025.

INDIGO Group s'engage fortement pour l'environnement, en partant du cadre des Accords de Paris et du concept de neutralité carbone.



Dès 2025, nous visons la neutralité carbone de ce sur quoi nous avons une prise directe :
Sur nos émissions directes correspondant aux énergies fossiles consommées dans le cadre de nos opérations (véhicules de services, chauffage...)
Sur nos émissions énergétiques passant par l'achat d'électricité, le plus gros poste étant l'éclairage de nos parkings.

Ensuite, nous avons pour ambition de contrôler tout ce que l'on peut émettre indirectement : nos achats opérationnels, nos investissements, nos déplacements professionnels et domicile-travail, les émissions de nos clients au sein des parcs etc...

1.5.3 La Fondation Indigo

Le Groupe est un mécène engagé depuis de nombreuses années et soutient des actions au service de l'intérêt général au cœur de ses territoires. Associations, sites culturels, structures sportives, événements... le Groupe propose son soutien sous différentes formes comme le don de droits de stationnement en parking, le don financier ou encore le don de visibilité (affiches, messages radio...). Afin de gagner en cohérence et renforcer ses engagements dans les territoires, le Groupe a créé en 2022 la Fondation INDIGO. Abrisée par la Fondation de France, elle a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable dans plusieurs domaines :

Le sport et la solidarité, en accompagnant des projets qui :

- ✓ S'appuient sur la pratique et les valeurs du sport pour favoriser l'épanouissement, l'insertion et la création de lien social ;
- ✓ Renforcent les solidarités de proximité et luttent contre l'exclusion en ville.

La culture et le patrimoine, en encourageant la création et le développement de projets qui visent à préserver, faire vivre et mettre en valeur le patrimoine local, culturel (matériel ou immatériel) et naturel, qui forge l'identité des territoires. La Fondation INDIGO s'appuie sur l'engagement historique d'INDIGO au service des villes et incarne la raison d'être du groupe « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ».

Véritable outil d'engagement des équipes INDIGO, la Fondation INDIGO soutient uniquement des projets proposés par ses collaboratrices et ses collaborateurs.

Un comité exécutif a été mis en place pour orienter la stratégie de la Fondation INDIGO et sélectionner les projets soutenus ainsi que les montants des dons alloués. Il comprend deux personnalités qualifiées dans ses grands domaines d'intervention (Sport, culture et patrimoine).

En décembre 2023, la Fondation INDIGO a déjà donné 250 000€ au cœur des territoires. Elle opère dans 4 pays, 20 villes et soutient 24 projets.

1.5.4 La Notation Extra Financière

L'agence de notation extra-financière Sustainalytics, un leader mondial dans l'analyse des risques Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), a estimé en novembre 2022 que le Groupe présentait un « faible risque » de subir des impacts financiers liés aux facteurs ESG. L'évaluation prend en compte les risques ESG spécifiques au secteur d'activité des entreprises évaluées et comment l'entreprise gère ces risques. Indigo s'est vu attribué une note de 16,6.



1.6 Les principaux enjeux d'Indigo

1.6.1 L'humain au cœur d'indigo

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Afin de valoriser nos équipes et les métiers du stationnement, nous réalisons une série de portraits représentatifs de nos fonctions terrain. Celle-ci remplit plusieurs objectifs, à la fois internes (diffusion sur Inwego (site intranet d'INDIGO, sur le parcours d'accueil des nouveaux arrivants...) mais aussi de marque employeur (Linkedin, plateformes d'emplois, rubrique carrière du site corporate...).

1.6.2 Le Campus Indigo

Les collaborateurs bénéficient dès leur arrivée et tout au long de leur carrière d'un accompagnement aux besoins de nos métiers et à la prise en main des nouveaux outils de l'entreprise. Indigo conçoit et organise des formations autour des activités propres aux métiers du stationnement.

Qualité de service, propreté, relation client, sécurité, management d'équipe... pour assurer un service exemplaire, Indigo innove et investit continuellement dans la formation de ses équipes expertes du stationnement qui voient ainsi leur parcours professionnel enrichi.

Les programmes permettent de consolider les savoirs de base acquis par l'expérience tout en donnant accès à des cycles qualifiants.



1.7 Engagements sociaux & Sociétaux

1.7.1 Favoriser l'insertion des personnes en situation d'handicap

Depuis 2021, Indigo a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation sur le handicap au travail.

Le groupe travaille à l'amélioration de la prise en compte des travailleurs handicapés. Il accompagne notamment ses salariés handicapés dans leurs démarches de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et leur renouvellement.

Aussi en partenariat avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation. Notamment lors de la journée du DUODAY qui a lieu lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

En 2020 le taux d'emploi des personnes en situation d'handicap était de 2.74% (contre 2.43 en 2021)

1.7.2 Lutter contre le harcèlement

INDIGO a mis en plus plusieurs outils pour lutter contre les différentes formes de harcèlement. Deux référents harcèlements pour le groupe ont été nommés. Une formation E-learning est disponible. Un affichage dans les locaux a aussi été fait.

1.7.3 Développer la mixité

En 2021, INDIGO s'est fixé l'objectif d'atteindre au moins 25 % d'effectifs féminins en 2025, dans la plupart des pays ; il en comptait alors 22,4 %. En 2022, INDIGO dépasse ses objectifs, avec plus de 26 % notamment, grâce au rachat de Parebem au Brésil. À présent, chaque filiale du groupe doit se rapprocher des 25 %. À ce titre, la campagne Women@Indigo promeut les métiers du stationnement auprès des femmes en donnant la parole aux collaboratrices du groupe. D'après une enquête interne réalisée en France en 2022, 87 % des salariées recommanderaient INDIGO comme employeur à une autre femme, dans leur entourage.

2. LE CONTRAT



2.1 Le contrat

En juillet 2018 la Ville de Saint-Maur-Fossés a conclu un contrat de délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement Hôtel de Ville, La Louvière, Adamville, La Varenne, Stalingrad. Le 1^{er} mai 2022, INDIGO s'est vu confier le parking du Jardin des Facultés. Parc de stationnement public d'une capacité de 100 places destinés à satisfaire les besoins de la ZAC des Facultés, aménagée par Grand Paris Aménagement.

Société Titulaire du contrat : **SAINT-MAUR STATIONNEMENT**
Société Exploitante : **INDIGO PARK**

Signature du contrat : **15/07//2018**

Début du contrat : **01/08/2018**

Echéance du contrat : **31/12/2033**

Date du dernier avenant : **30/12/2021**

Historique du contrat

Avenant N°	Date	Objet de l'avenant
1	28/12/2018	Modification tarifaire en voirie et gratuité personnel de santé
2	1/10/2019	Abandon du projet Louvière2 au profit de la création d'une zone Louvière intégrée au périmètre voirie Modification de la tarification du parc Stalingrad Suppression de 52 places en zone rouge
3	30/12/2021	Intégration à la DSP du parking de la ZAC des Facultés

2.2 Vos interlocuteurs

2.2.1 Pilotes de la relation commerciale

Julien GRAVINI, Directeur Régional

Responsable de la région, Julien travaille en étroite collaboration avec le Directeur de Secteur qui, lui, veille à la bonne application de la politique qualité et commerciale d'Indigo, entretiennent des relations régulières avec le client et aide son équipe sur le terrain à déployer les offres commerciales.

Antoine BIDET, Directeur de Secteur

Il gère la relation contractuelle et l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du secteur en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux.

- ✓ Pilote l'activité du secteur Ile de France en supervisant les résultats financiers (contrôle des flux financiers, gestion budgétaire des frais de fonctionnement et des investissements) et la réalisation des contrats,
- ✓ Identifie les produits et services à développer dans le cadre d'actions commerciales sur le secteur,
- ✓ Gère les moyens humains, matériels et techniques (travaux courants de rénovation, grandes rénovations, etc.) nécessaires à l'exploitation dans le respect des normes et réglementations en vigueur,
- ✓ Est votre interlocuteur au quotidien dans les relations avec, partenaires locaux, les services support d'Indigo et est force de proposition, participe à la définition et garantit la mise en application de la politique d'exploitation de la Direction Régionale.

2.2.2 Pilotes de la performances opérationnelles

François LIMPENS – Responsable de District

Sous la responsabilité du Directeur de Secteur, il gère l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du district en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir, assure auprès des interlocuteurs et partenaires locaux une représentation et des liens privilégiés au quotidien, un rôle de conseil ou d'assistance.

Jocelyn GOMA-BALLOU – Responsable de sites

Sous la responsabilité du Responsable de District, le responsable de sites assure le bon fonctionnement du/des parc/s, assure le management des équipes de terrain, le suivi des prestataires et fournisseurs.

2.3 Organisation locale & Moyens d'exploitation

Afin d'apporter un service de qualité et homogène sur les parkings en gestion nous avons mis en place une organisation permettant de répondre à 3 exigences principales :

- L'entretien des ouvrages et des équipements,
- L'accueil des clients,
- La gestion des flux financiers.

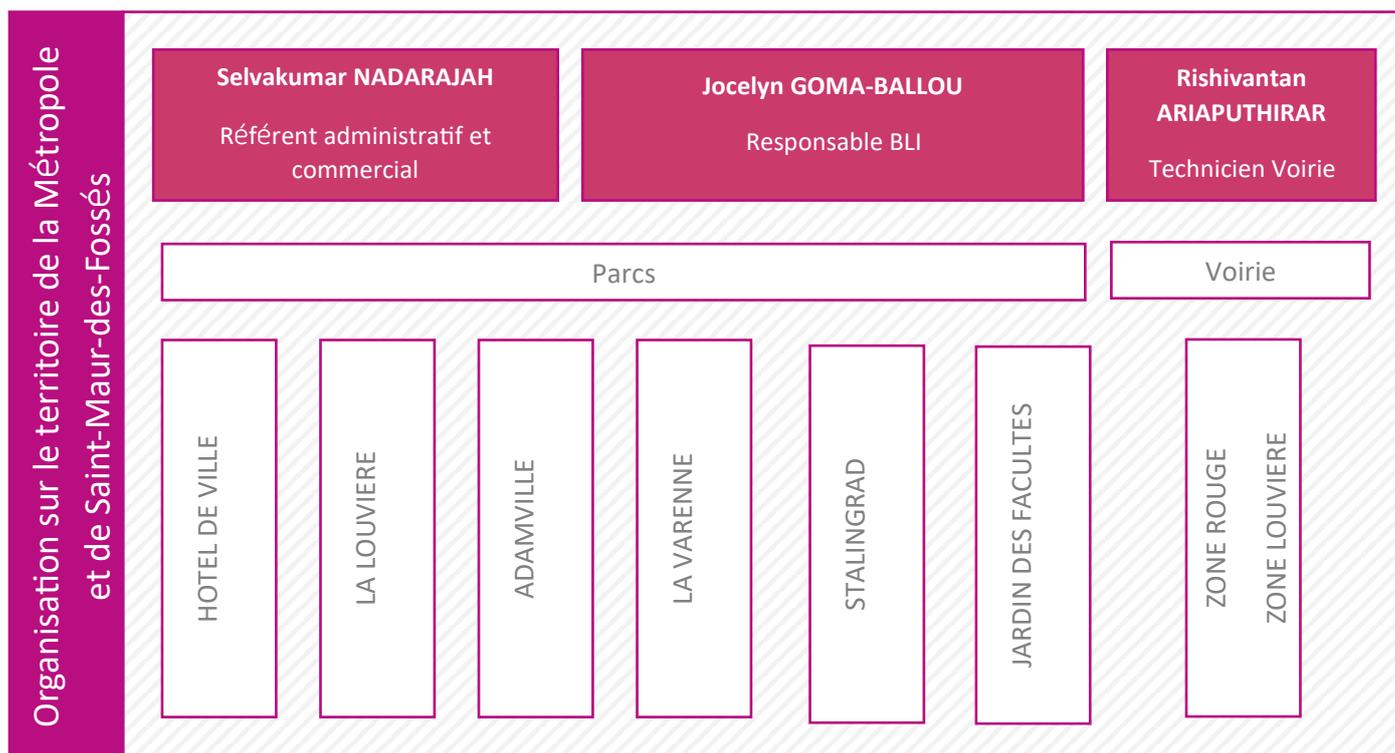
Afin d'atteindre ces exigences, l'exploitation bénéficie d'un encadrement qualifié :

Un responsable de District auxquels sont rattachés le Responsable de sites et les référents commerciaux et administratifs. Les agents et techniciens d'exploitation sont rattachés au responsable de sites. Des Techniciens de maintenance sont rattachés aux districts et interviennent sur les différents parcs du district.

Ces équipes ont à cœur de faciliter le parcours clientèle. Pour cela, INDIGO a organisé l'activité autour de sa présence dans les parkings Saint-Mauriens. Cette présence sera renforcée par la Base Locale d'Intervention (BLI). L'exploitation s'appuie également sur le CNTO basé à La Défense pour une gestion efficace à distance.

François LIMPENS

Responsable de District



2.3.1 La formation de nos collaborateurs

Durant l'année 2023, plusieurs de nos collaborateurs ont pu bénéficier de formations, aussi bien en présentiel qu'en distanciel. Les modalités pédagogiques sont variées, à travers des mises en situations en e-learning et en présentiel.

Poste	FORMATION
Agent d'exploitation	Méthode de nettoyage
Agent d'exploitation	Habilitation électrique
Responsable de site	Formation de tuteurs « Certificat de qualification professionnelle »

2.4 La Relation client

2.4.1 Service de Téléopération

L'ensemble des parkings dispose par ailleurs d'équipements techniques importants afin de nous permettre d'assurer la sécurité des personnes et des biens 7j/7 et 24h/24 grâce au S.A.E (Système d'Aide à l'Exploitation).

Ainsi l'ensemble des alarmes incendies, effraction, pompes de relevage, réseau, coupure électrique, etc... ont été connectées à notre SAE et sont accessibles localement sur chaque parking, à distance depuis la BLI ou depuis notre centre national de télé-opération situé à la Défense.

De même la vidéoprotection a été renforcée sur l'ensemble des parkings afin de réduire le délai d'intervention en cas d'incident (effraction, incendie,).

L'ensemble des points d'appels, en caisse automatique, en borne de sortie, aux espaces accueil sont également connectés au SAE afin de permettre au client d'avoir rapidement une réponse à toute demande.

Un système d'appel général diffuse sur l'ensemble des parkings un message via les hauts parleurs qui permet de contacter le personnel en ronde injoignable par smartphone.

Le Centre National de Téléopération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux téléopérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

2.4.2 Service relation Client

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client Interne s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

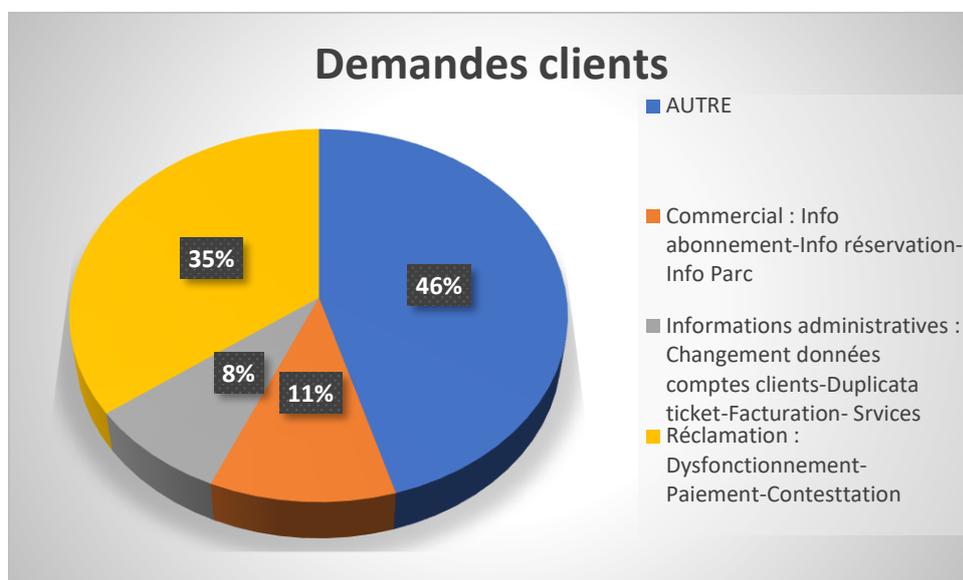
Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

- Courrier : *Indigo - 1 Place des Degrés - TSA 43214 - 92919 La Défense Cedex*
- Mail : *service.clients@group-indigo.com*
- Téléphone : *0 810 26 3000 de 08h30 à 19h00 sans interruption du lundi au vendredi*

En 2023 pour les parcs de Saint-Maur-des-Fossés, le Service Relation Client a traité les demandes réparties de la façon suivante :

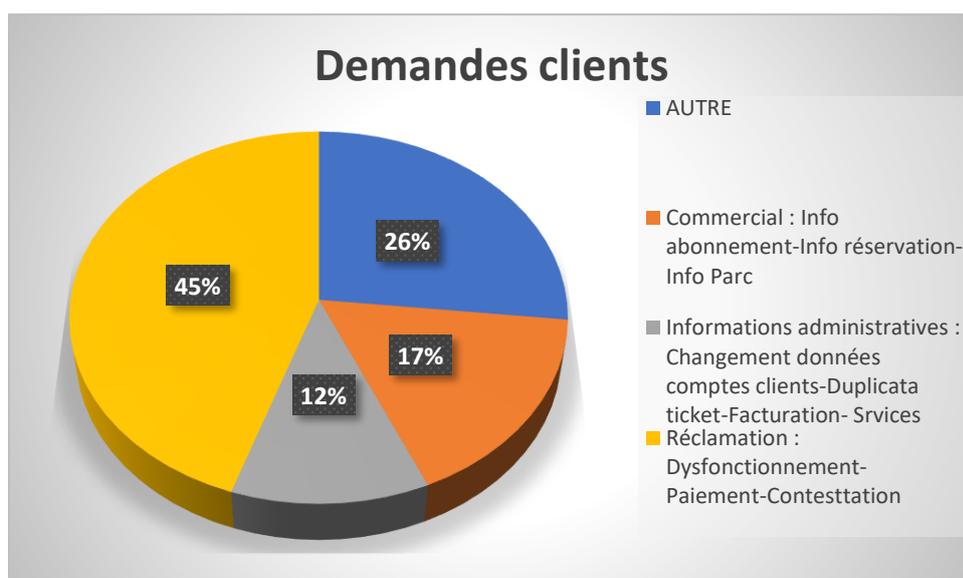
2.4.3 Relation client Parc HOTEL DE VILLE

Le parc de l'Hôtel de Ville a pour l'année 2023 été l'objet de 318 demandes réparties en quatre catégories :



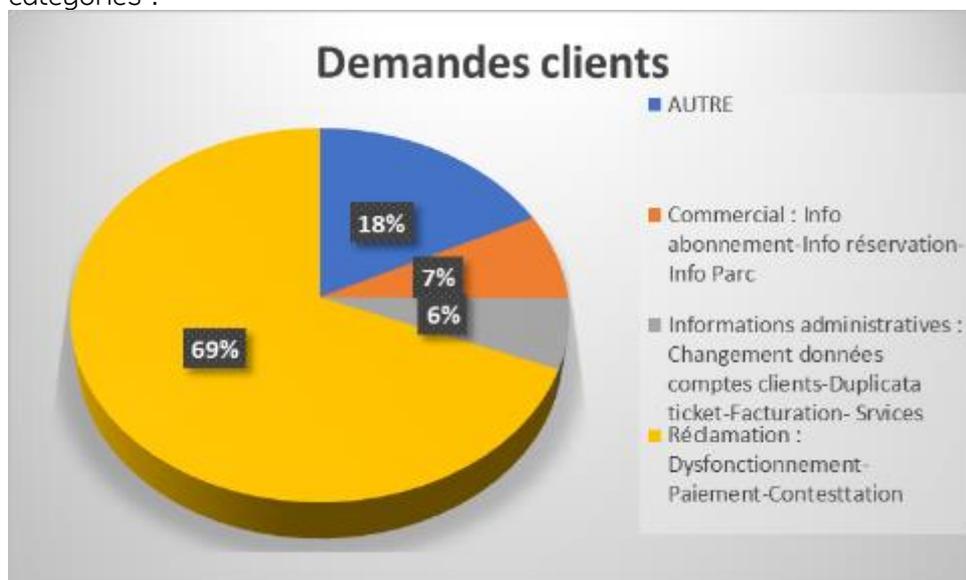
2.4.4 Relation client parc LA LOUVIERE

Le parc de La Louvière a pour l'année 2023 été l'objet de 237 demandes réparties en quatre catégories :



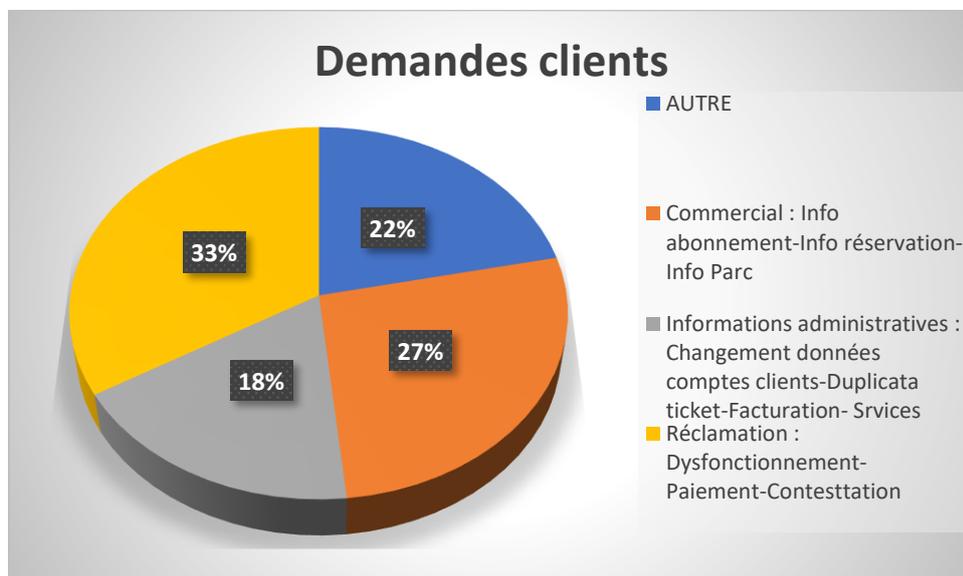
2.4.5 Relation client parc ADAMVILLE

Le parc Adamville a pour l'année 2023 été l'objet de 380 demandes réparties en quatre catégories :



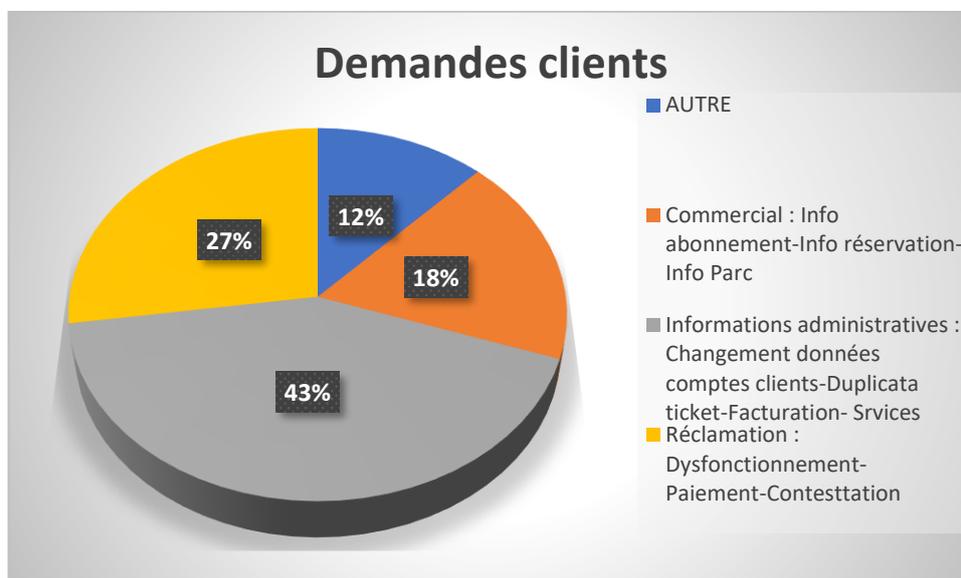
2.4.6 Relation client Parc LA VARENNE

Le parc de La Varenne a pour l'année 2023 été l'objet de 288 demandes réparties en quatre catégories :



2.4.7 Relation client Parc STALINGRAD

Le parc Stalingrad a pour l'année 2023 été l'objet de 9 demandes réparties en quatre catégories :

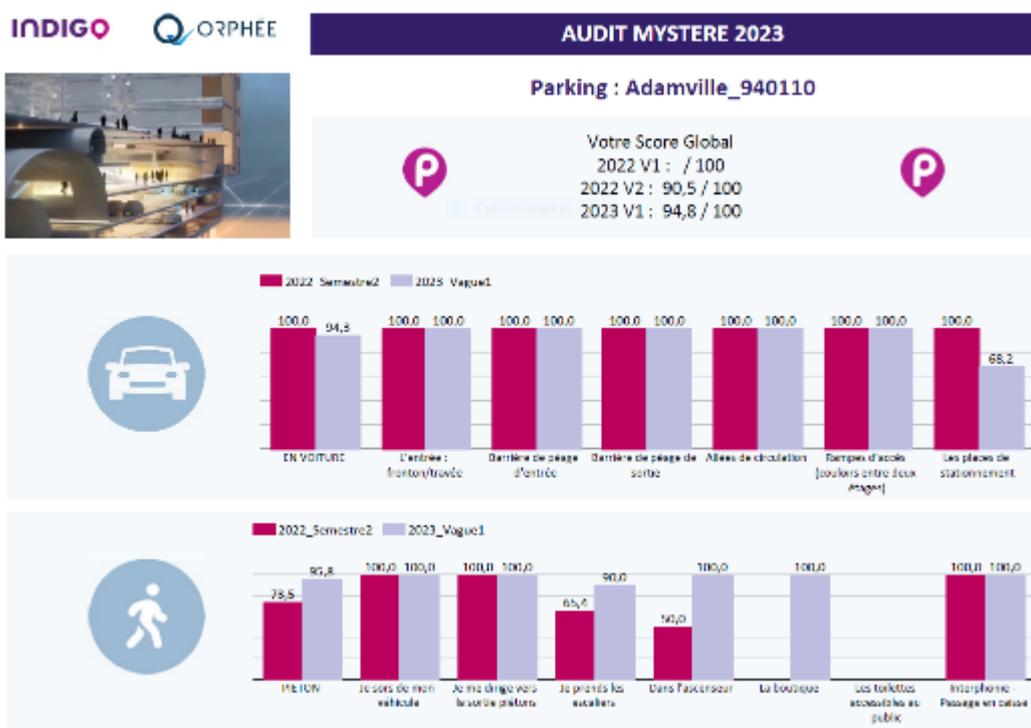


2.5 Contrôle Qualité

Soucieux de la qualité de son service, Indigo réalise des contrôles des parkings avec un organisme spécialisé dans les visites mystères et expériences clients. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En 2023, 2 visites ont été réalisées sur les parkings de Saint-Maur-des-Fossés

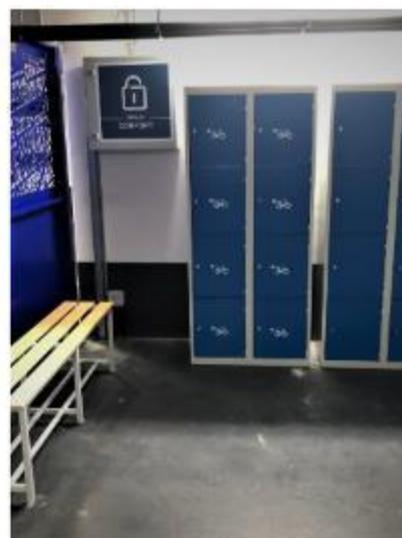
Le parking Adamville a obtenu la note de **94,8%** de satisfaction.



2.6 Les Services

2.6.1 Cyclopark

INDIGO déploie des espaces de stationnement sécurisés pour les vélos, Cyclopark. Faciles d'accès, confortables et accueillants, les espaces Cyclopark proposent de nombreux services dédiés pour les abonnés (casiers avec chargeurs de batterie, matériel d'entretien, espace confort...) pour une expérience client optimale. Ce nouvel équipement a été mis en service en 2023 dans le parc Adamville.



2.6.2 Indigo Weel

INDIGO Weel propose une offre de vélopartage privative, autonome et clés en main aux entreprises, collectivités et toute organisation accueillant du public afin de favoriser les modes de déplacements doux sur ou depuis leurs sites.

2.6.3 Radio Indigo

Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo. Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.

2.6.4 Zone deux roues motorisées

Grace à ses systèmes de péage performants, Indigo détecte les deux roues en entrée et en sortie afin de leur proposer une tarification adaptée et attractive.

Au sein de nos parcs, nous prévoyons des zones clairement dédiées aux deux roues motorisées. Ces places font l'objet d'un marquage et d'une signalétique spécifique et permettent de rassembler des services adaptés à ce type de véhicule.

A Saint Maur, cinq espaces sécurisés accueillent les motos réparties de la manière suivante : parc de l'hôtel de ville deux espaces, la Louvière un espace, et Adamville 2 espaces.

2.6.5 Plan de quartier multimodal

Grace à ses systèmes de péage performants, Indigo détecte les deux roues en entrée et en sortie afin de leur proposer une tarification adaptée et attractive.

Au sein de nos parcs, nous prévoyons des zones clairement dédiées aux deux roues motorisées. Ces places font l'objet d'un marquage et d'une signalétique spécifique et permettent de rassembler des services adaptés à ce type de véhicule.

Afin d'améliorer le confort des motards, Indigo propose dans ses parcs des consignes de casques en accès gratuit. Par mesure de sécurité, les portes de ces consignes sont transparentes.

2.6.6 Station de gonflage de pneus

Pour pallier les urgences éventuelles liées aux petits problèmes techniques des véhicules, les automobilistes et les cyclistes pourront profiter des services du parking prévus à cet effet.

Nous mettons ainsi gratuitement à disposition de nos clients :

- Un démarreur de batterie est mis à disposition des clients à l'accueil
- Une station pour gonfler les pneumatiques pour les deux-roues et véhicules

3. DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION



La Délégation de Service Public de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés concerne six parcs et une voirie

Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement. Depuis la Crise Sanitaire les règlements en carte bancaire sont devenus un nouveau réflexe de paiement.

3.1 Parc Hôtel de Ville

3.1.1 Descriptif

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 100 places ✓ 1 niveau ✓ 4 places PMR ✓ 6 places BRVE ✓ 2 zones de 2 roues 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7 ✓ Carte bancaire ✓ Carte Total GR ✓ Liber T ✓ Indigo Neo <div style="text-align: center;">  </div> <div style="display: flex; justify-content: center; gap: 10px; margin-top: 10px;">    </div>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Radio Indigo ✓ Places moto ✓ Lecture de plaques ✓ Boutique Indigo

3.1.2 Tarification

Temps en minutes	Tarif en vigueur
Jusqu'à 1h	Gratuit
De 1h00 à 1h15	1.00 €
De 1h15 à 1h30	0,50 €
De 1h30 à 2h00	0,25 €
De 2h00 à 4h00	0,50 €
De 4h00 à 5h00	1.00 €
De 5h00 à 6h00	1.25 €
Forfait pour 24h	15,00 €
Ticket perdu	15,00 €

Abonnements et forfaits	
Forfait nuit (20h – 8h)	5.50 €
Forfait hebdomadaire	30.50 €
Mensuel résident	85,00 €
Mensuel non-résident	125,00 €
Mensuel 2 roues	40,00 €

3.1.1 Bornes de Rechargement électrique

Le parc possède 6 stations de recharge de véhicule électriques mises en service le 01/02/2022

Descriptif	
Nombre de session	273
KWh consommés	23 041
Durée Moyenne de <u>branchement</u>	7

3.1.2 Vandalisme

Nous avons enregistré 1 vol de véhicule de collection au cours du mois de novembre 2023. Un dépôt de plainte a été effectué par le propriétaire. Les enregistrements de vidéosurveillance ont été mis à disposition de la police. Des vols à la roulotte ont été constatés dans la nuit du 29/12/2023 sur 3 véhicules.

3.2 Parc de La Louvière

3.2.1 Descriptif

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none">✓ 225 places✓ 2 niveaux✓ 4 places PMR✓ 9 places BRVE✓ 1 zone 2 roues	<ul style="list-style-type: none">✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7✓ Carte bancaire✓ Carte Total GR✓ Liber T✓ Indigo Neo  	<ul style="list-style-type: none">✓ Radio Indigo✓ Places moto✓ Lecture de plaques

3.2.2 Tarification

Temps en minutes Jusqu'à 1h	Tarif en vigueur	
	Gratuit	
De 1h00 à 1h15	1.00 €	Par ¼ d'heure
De 1h15 à 1h30	0,50 €	Par ¼ d'heure
De 1h30 à 2h00	0,25 €	Par ¼ d'heure
De 2h00 à 4h00	0,50 €	Par ¼ d'heure
De 4h00 à 5h00	1.00 €	Par ¼ d'heure
De 5h00 à 6h00	1.25 €	Par ¼ d'heure
Forfait pour 24h	15,00 €	
Ticket perdu	15,00 €	

Abonnements et forfaits	
Forfait nuit (20h – 8h)	5.50 €
Forfait hebdomadaire	30.50 €
Mensuel résident	85,00 €
Mensuel non-résident	125,00 €
Mensuel 2 roues	40,00 €

3.2.1 Bornes de recharge électrique

Le parc possède 9 stations de recharge de véhicule électriques mises en service à partir du mois de janvier 2022

Descriptif	
Nombre de session	542
KWh consommés	6 130
Durée Moyenne de branchement	5.4

3.2.2 Vandalismes

Le parc de La Louvière n'a pas été concerné par des actes de vandalisme en 2023.

3.3 Parc Adamville

3.3.1 Descriptif

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none">✓ 400 places✓ 2 niveaux✓ 10 places PMR✓ 19 places BRVE✓ 2 zones de 2 roues	<ul style="list-style-type: none">✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7✓ Carte bancaire✓ Carte Total GR✓ Liber T✓ Indigo Neo  	<ul style="list-style-type: none">✓ Radio Indigo✓ Places moto✓ Lecture de plaques

3.3.2 Tarification

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
	Gratuit	
Jusqu'à 1h		
De 1h00 à 1h15	1.40 €	Par ¼ d'heure
De 1h15 à 1h30	0,50 €	Par ¼ d'heure
De 1h30 à 1h45	0,20 €	Par ¼ d'heure
De 1h45 à 2h00	0,40 €	Par ¼ d'heure
De 2h00 à 5h00	0.50 €	Par ¼ d'heure
De 5h00 à 6h00	1.00 €	Par ¼ d'heure
Forfait pour 24h	12.50 €	
Ticket perdu	12.50 €	

Abonnements et forfaits	
Forfait nuit (20h – 8h)	5.50 €
Forfait hebdomadaire	25.50 €
Mensuel résident	75,00 €
Mensuel non-résident	95,00 €
Mensuel 2 roues	40,00 €

3.3.3 Bornes de Rechargement électrique

Le parc possède 19 stations de recharge de véhicule électriques mises en service à partir janvier 2023.

Descriptif	
Nombre de session	1 610
KWh consommés	709
Durée Moyenne de branchement	11.52

3.3.4 Vandalismes

Le parc de Adamville n'a pas été sujet à des actes de vandalisme notable au courant de cet exercice.

3.4 Parc de La Varenne

3.4.1 Descriptif

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none">✓ 775places✓ 4 niveaux✓ 8 places PMR✓ 2 places BRVE	<ul style="list-style-type: none">✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7✓ Carte bancaire✓ Carte Total GR✓ Liber T✓ Indigo Neo✓ Application INDIGO✓ Abonnement par Interr <p></p> <p></p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Radio Indigo✓ Lecture de plaques

3.4.2 Tarification

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
	Jusqu'à 1h	
Jusqu'à 1h	Gratuit	
De 1h00 à 1h15	1.40 €	Par ¼ d'heure
De 1h15 à 1h30	0,50 €	Par ¼ d'heure
De 1h30 à 1h45	0,20 €	Par ¼ d'heure
De 1h45 à 2h00	0,40 €	Par ¼ d'heure
De 2h00 à 5h00	0.50 €	Par ¼ d'heure
De 5h00 à 6h00	1.00 €	Par ¼ d'heure
Forfait pour 24h	12.50 €	
Ticket perdu	12.50 €	

Abonnements et forfaits	
Forfait nuit (20h – 8h)	5.50 €
Forfait hebdomadaire	25.50 €
Mensuel résident	75,00 €
Mensuel non-résident	95,00 €
Mensuel 2 roues	40,00 €

3.4.3 Bornes de rechargement électrique

Le parc possède 2 stations de recharge de véhicule électriques mises en service le 01/09/2024

Descriptif	
Nombre de session	39
KWh consommés	664
Durée Moyenne de branchement	2.50

3.4.4 Vandalismes

Durant l'année 2023 le parking de La Varenne a été régulièrement le théâtre d'actes de vandalisme. Les intrusions, tags, dégradations du matériel perturbent quotidiennement la tranquillité des usagers du parking ainsi que celle des entreprises de l'immeuble de bureau Myfare et des résidents. Le travail de sécurisation des accès (serrurerie, issues de secours...) a été poursuivies dans le but de minimiser les intrusions. Des dépôts de plaintes ont été effectués, notamment pour des faits de tags à caractère antisémite. La présence d'agents de sécurité a été renforcée ainsi que les rondes des agents d'exploitation. Des rondes régulières de la police municipale ainsi que nationale, ont permis de contenir en parti cette problématique.

3.5 Parc Stalingrad

3.5.1 Descriptif

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none">✓ 100 places✓ 1 niveau✓ 2 places PMR	<ul style="list-style-type: none">✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7✓ Carte bancaire✓ Carte Total GR✓ Liber T✓ Indigo Neo  	<ul style="list-style-type: none">✓ Lecture de plaques

3.5.2 Tarification

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
1 ère heure	Gratuite	
De 1h00 à 1h15	2.80 €	Par ¼ d'heure
De 1h15 à 8h45	1.10 €	Par ¼ d'heure
Forfait pour 24h	19,00 €	
Ticket perdu	19,00 €	

3.5.3 Vandalismes

Nous avons enregistré des faits de vandalisme sur le matériel de péage par 2 individus identifiés via le système de vidéosurveillance. Un dépôt de plainte a été effectué.

3.6 Parc Jardin des Facultés

3.6.1 Descriptif

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none">✓ 100 places publiques✓ 1 niveau publique✓ 10 places PMR✓ 25 places BRVE✓ 1 zone privée	<ul style="list-style-type: none">✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7✓ Carte bancaire✓ Carte Total GR✓ Liber T✓ Indigo Neo✓ Application INDIGO✓ Abonnement par Interr  	<ul style="list-style-type: none">✓ Radio Indigo✓ Guidage à la place✓ Lecture de plaques

3.6.2 Tarification

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
	Gratuit	
Jusqu'à 1h		
De 1h00 à 1h15	1,40 €	Par ¼ d'heure
De 1h15 à 1h30	0,50 €	Par ¼ d'heure
De 1h30 à 1h45	0,20 €	Par ¼ d'heure
De 1h45 à 2h00	0,40 €	Par ¼ d'heure
De 2h00 à 5h00	0,50 €	Par ¼ d'heure
De 5h00 à 6h00	1,00 €	Par ¼ d'heure
Forfait pour 24h	12,50 €	
Ticket perdu	12,50 €	

Abonnements et forfaits	
Forfait nuit (20h – 8h)	5,50 €
Forfait hebdomadaire	25,50 €
Mensuel résident	75,00 €
Mensuel non-résident	95,00 €
Mensuel 2 roues	40,00 €

3.6.3 Bornes de rechargement électrique

Le parc possède 25 stations de recharge de véhicule électriques. Pour des raisons techniques ces dernières ne sont pas encore mises en exploitation.

3.6.4 Vandalismes

Des faits de dégradation des rideaux coupe-feu du parking Jardin des Facultés ont pu être constatés au cours du mois d'août 2023.

3.7 Voirie

3.7.1 Tarification Zone Rouge

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,50 €
30 minutes	1,00 €
45 minutes	1,80 €
1 heure	2,00 €
1h30	3,00 €
De 2h00	4,00 €
3h00	30,00 €
Forfait de post-stationnement	30,00 €

3.7.2 Tarification Zone Louvière

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,20€
30 minutes	0,50 €
45 minutes	1,80 €
1 heure	1,00 €
2h00	2,00 €
3 heures	4,00 €
4 heures	6,00 €
5 heures	8,00 €
6 heures	12,00 €
7 heures	30, 00€
Forfait de post-stationnement	30,00€

3.8 Vandalismes

Les faits de vandalisme les plus courants concernent les Tags sur les horodateurs. Nous avons dû également procéder au remplacement d'un horodateur incendié par un scooter ayant pris feu à proximité.

4. MAINTENANCE & TRAVAUX



4.1 Maintenance des équipements

4.1.1 Équipement du Parc Hôtel de Ville

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Désigna Modèle : Abacus Borne d'entrée 1 Borne de sortie 1 Caisse automatique 1 Barrières 2 Caisse manuelle 1 Lecteur véhicule nuit 1 Lecteur piéton 4 Unité Centrale de gestion 1	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Trimestrielle
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE 800	Contrat de maintenance : Non
Vidéosurveillance	Marque : Halua Technologie Caméras 13 Enregistreur 1	
Détection CO / NO	Marque : Dräger Modèle : Comytron 2046-F Nombre de tête de détection : 5	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Trimestrielle Qui : ADS
Détection incendie	Nombre : 5 Type : 1	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Semestrielle
Extincteurs	Marque : CHUBB Modèle : 6 kg	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Annuelle
Pompes de relevage	Nombre : 4	Contrat de maintenance : non
Ascenseurs	Marque : KONE Type : Monospace 500 Nb de niveaux : 2 Charge en Kg : 900	Contrat de maintenance : oui Périodicité : trimestrielle Qui : KONE
Sonorisation	Marque : Bouyer Nombre de HP : 12	Contrat de maintenance : non

4.1.2 Équipement du parc La Louvière

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Modèle : Borne d'entrée Borne de sortie Caisse automatique Barrières Caisse manuelle Lecteur véhicule nuit Lecteur piéton Unité Centrale de gestion	Contrat de maintenance : Périodicité : 1 1 1 2 0 1 7 1
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE800	Contrat de maintenance : non Périodicité :
Vidéosurveillance	Marque : Halua Technologie Caméras Enregistreur	19 1
Détection CO / NO	Marque : MSA Modèle : Cerberus Nombre de fête de détection : 12/12	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Semestrielle Qui : ADS
Détection incendie	Nombre : 45 Type : 1	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Semestrielle
Extincteurs	Marque : CHUBB Modèle : 6kg	Contrat de maintenance : oui Périodicité : annuelle
Pompes de relevage	Nombre : 4	Contrat de maintenance : non
Ascenseurs	Marque : OTIS Nb de niveaux : 3 Charge en Kg : 630	Contrat de maintenance : oui Périodicité : trimestrielle Qui : KONE
Groupe électrogène	Marque : SDMO Type : Puissance en kW : 201 A 490 KVA	Contrat de maintenance : OUI Périodicité : Semestrielle
Portes automatiques	Marque : Modèle :	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Semestrielle Qui : KONE
Sonorisation	Marque : BOUYER Nombre de HP : 48	Contrat de maintenance : non

4.1.3 Équipement du Parc Adamville

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Désigna Modèle : Abacus Borne d'entrée 1 Borne de sortie 1 Caisse automatique 1 Barrières 2 Caisse manuelle 1 Lecteur véhicule nuit 1 Lecteur piéton 4 Unité Centrale de gestion 1	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Trimestrielle
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE 800	Contrat de maintenance : Non
Vidéosurveillance	Marque : Halua Technologie Caméras 13 Enregistreur 1	
Détection CO / NO	Marque : Dräger Modèle : Comytron 2046-F Nombre de tête de détection : 5	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Trimestrielle Qui : ADS
Détection incendie	Nombre : 5 Type : 1	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Semestrielle
Extincteurs	Marque : CHUBB Modèle : 6 kg	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Annuelle
Pompes de relevage	Marque : Nombre : 4	Contrat de maintenance : non
Ascenseurs	Marque : KONE Type : MonoSpace 500 Nb de niveaux : 2 Charge en Kg : 900	Contrat de maintenance : oui Périodicité : trimestrielle Qui : KONE
Sonorisation	Marque : Bouyer Nombre de HP : 12	Contrat de maintenance : non

4.1.4 Équipement du parc La Varenne

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Modèle : Borne d'entrée Borne de sortie Caisse automatique Barrières Caisse manuelle Lecteur véhicule nuit Lecteur piéton Unité Centrale de gestion	Contrat de maintenance : Périodicité : 1 2 1 3 0 1 6 1
Interphonie	Marque : Commend	Contrat de maintenance : non
Vidéosurveillance	Marque : Halua Technologie Caméras Enregistreur	27 1
Détection incendie	Nombre : 1 Type : 3	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Semestrielle
Extincteurs	Marque : CHUBB Modèle :	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Annuelle
Colonnes sèche	Nombre : 5	Contrat de maintenance : oui Périodicité : annuelle
Portes automatiques	Marque :	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Semestrielle Qui : KONE
Sonorisation	Marque : BOSCH Nombre de HP : 18	Contrat de maintenance : non

4.1.5 Équipement du Parc Stalingrad

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Désigna Modèle : Abacus Borne d'entrée Borne de sortie Caisse automatique Barrières Caisse manuelle Lecteur véhicule nuit Lecteur piéton Unité Centrale de gestion	Contrat de maintenance : Périodicité : 1 1 1 2 0 0 0 0
Interphonie	Marque : Commend	Contrat de maintenance : non
Vidéosurveillance	Marque : Halua Technologie Caméras Enregistreur	5 1

4.1.6 Équipement du parc Jardin des Facultés

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Modèle : Borne d'entrée Borne de sortie Caisse automatique Barrières Caisse manuelle Lecteur véhicule nuit Lecteur piéton Unité Centrale de gestion	Contrat de maintenance : Périodicité : 1 1 1 2 1 1 1 1
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE800	Contrat de maintenance : non
Vidéosurveillance	Marque : Halua Technologie Caméras Enregistreur	 32 1
Détection CO / NO	Marque : MSA Modèle : Cerberus Nombre de tête de détection : 12/12	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Semestrielle Qui : ADS
Détection incendie	Nombre : 45 Type : 1	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Semestrielle
Extincteurs	Marque : CHUBB Modèle : 6kg	Contrat de maintenance : oui Périodicité : annuelle
Pompes de relevage	Nombre : 4	Contrat de maintenance : non
Ascenseurs	Marque : OTIS Nb de niveaux : 3 Charge en Kg : 630	Contrat de maintenance : oui Périodicité : trimestrielle Qui : KONE
Groupe électrogène	Marque : SDMO Type : Puissance en kW : 201 A 490 KVA	Contrat de maintenance : OUI Périodicité : Semestrielle
Portes automatiques	Marque :	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Semestrielle Qui : KONE
Sonorisation	Marque : BOUYER Nombre de HP : 48	Contrat de maintenance : non

4.1.7 Équipement Voirie

Équipements	Descriptif	Maintenance
Horodateurs	Nombre 78 Marque Hectronic Modèle CITEA	Contrat de maintenance : Non Périodicité : Sur appel du technicien
Signalétique	Horizontale et verticale	Autant que nécessaire



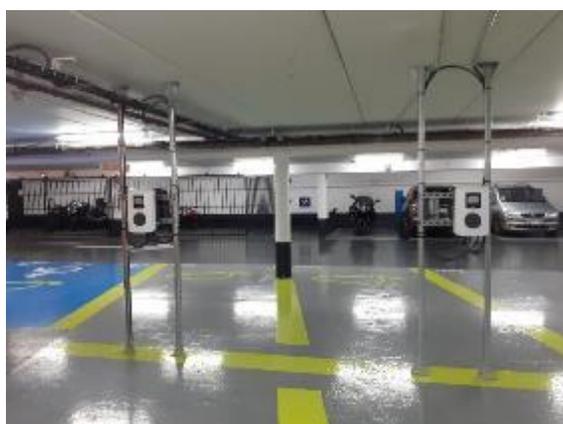
4.2 Les Travaux

4.2.1 Travaux du parc Hôtel de Ville

Pas de programme travaux Au cours de l'année 2023.

4.2.2 Travaux du parc La Louvière

Au cours de l'année 2023, les travaux entrepris dans le parking La Louvière concernent l'ajout de 4 bornes de recharge électriques supplémentaires.



4.2.1 Travaux du parc Adamville

Au cours de l'année 2023, plusieurs travaux ont été entrepris dans le parking Adamville :

- ✓ Installation de 9 bornes de recharge pour véhicules électriques supplémentaires
- ✓ Remise en peinture du niveau -2 du parking
- ✓ Remplacement des éclairages par des éclairages LED nouvelle génération
- ✓ Installation d'un Cyclo Park

4.2.2 Travaux du parc La Varenne

Au cours de l'année 2023, plusieurs travaux ont été entrepris dans le parking :

- ✓ Installation de 2 bornes de recharge pour véhicules électrique
- ✓ Rénovation peinture des cages d'escalier en raison des actes de vandalismes

4.2.3 Travaux du parc Stalingrad

Pas de travaux en 2023

4.2.4 Travaux du parc Jardin des Facultés

Mise en peinture d'une place de stationnement

4.2.5 Travaux sur la Voirie

Remplacement d'un horodateur percuté par un véhicule.

Suppression d'un horodateur rue Leroux en raison des travaux du secteur

5. ANALYSES

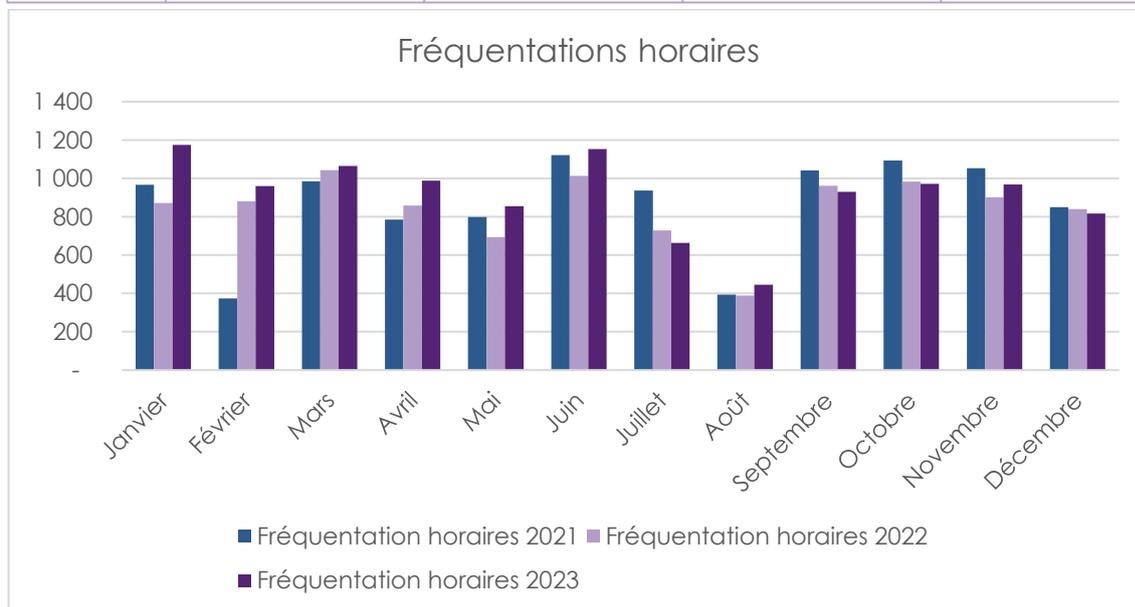


5.1 Parc Hôtel de ville

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

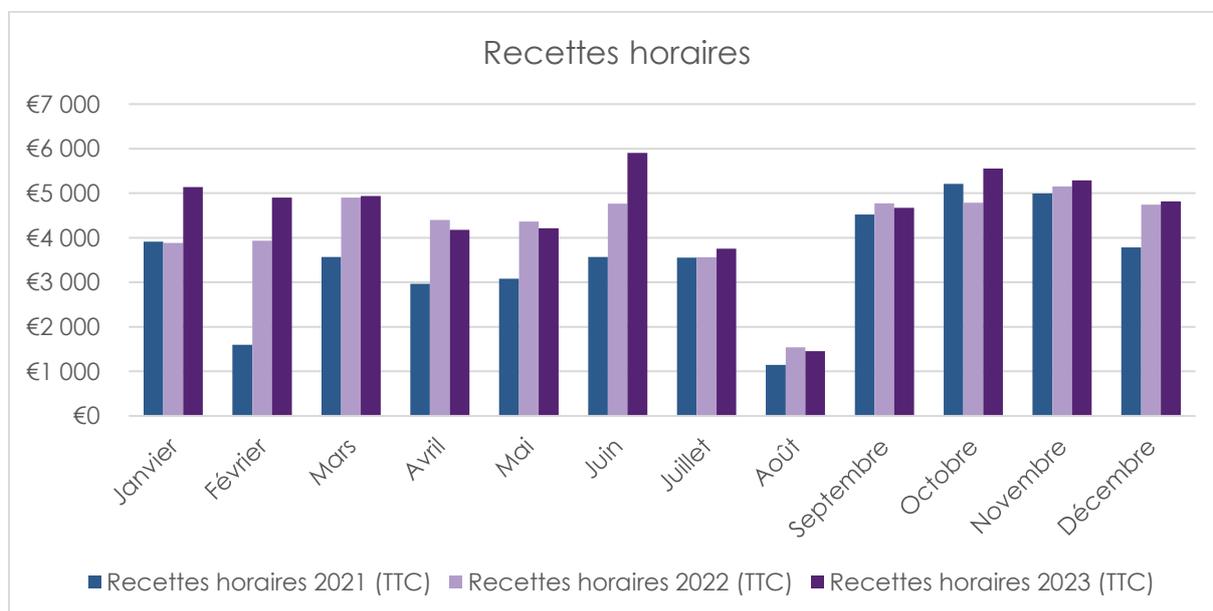
5.1.1 Fréquentation horaire

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Fréquentation horaires 2023	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	966	872	1 175	34,7
Février	373	880	960	9,1
Mars	985	1 044	1 065	2,0
Avril	786	859	988	15,0
Mai	798	693	855	23,4
Juin	1 121	1 013	1 154	13,9
Juillet	937	729	664	-8,9
Août	393	388	445	14,7
Septembre	1 041	962	930	-3,3
Octobre	1 093	984	971	-1,3
Novembre	1 053	902	969	7,4
Décembre	850	840	817	-2,7
Total	10 396	10 166	10 993	8,1



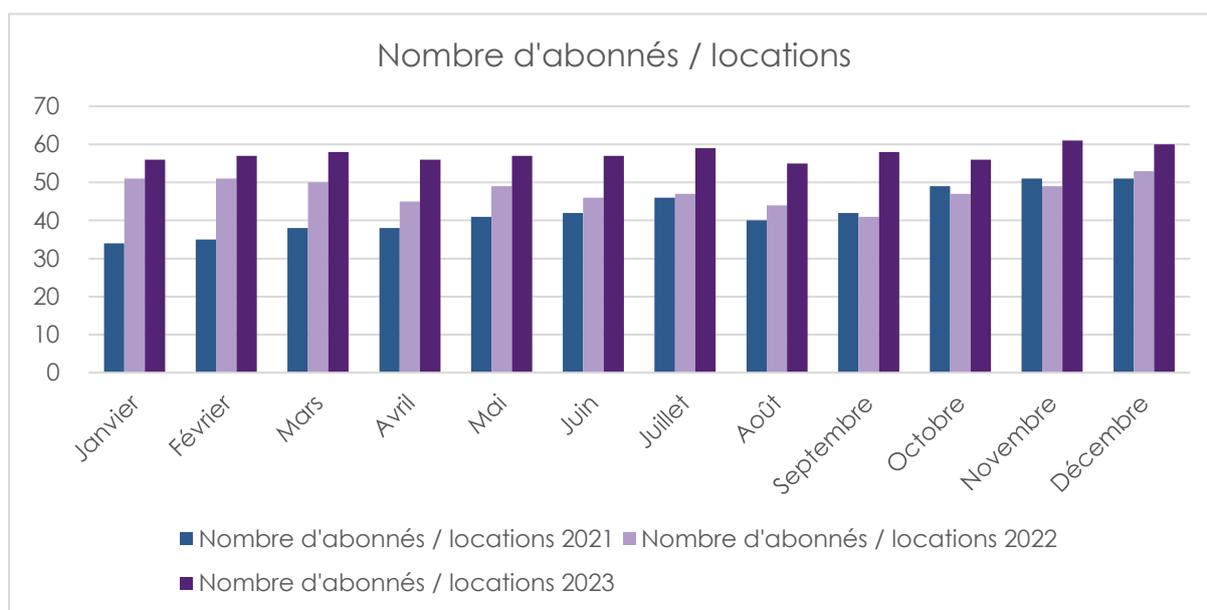
5.1.2 Recette Horaire

	Recettes horaires 2021 (TTC)	Recettes horaires 2022 (TTC)	Recettes horaires 2023 (TTC)	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	3 916 €	3 886 €	5 140 €	32,3
Février	1 601 €	3 934 €	4 901 €	24,6
Mars	3 567 €	4 900 €	4 938 €	0,8
Avril	2 966 €	4 400 €	4 179 €	-5,0
Mai	3 083 €	4 361 €	4 213 €	-3,4
Juin	3 568 €	4 765 €	5 906 €	23,9
Juillet	3 558 €	3 563 €	3 756 €	5,4
Août	1 144 €	1 541 €	1 451 €	-5,8
Septembre	4 523 €	4 775 €	4 673 €	-2,1
Octobre	5 209 €	4 790 €	5 553 €	15,9
Novembre	4 998 €	5 154 €	5 292 €	2,7
Décembre	3 787 €	4 744 €	4 817 €	1,5
Total	41 919 €	50 813 €	54 818 €	7,9



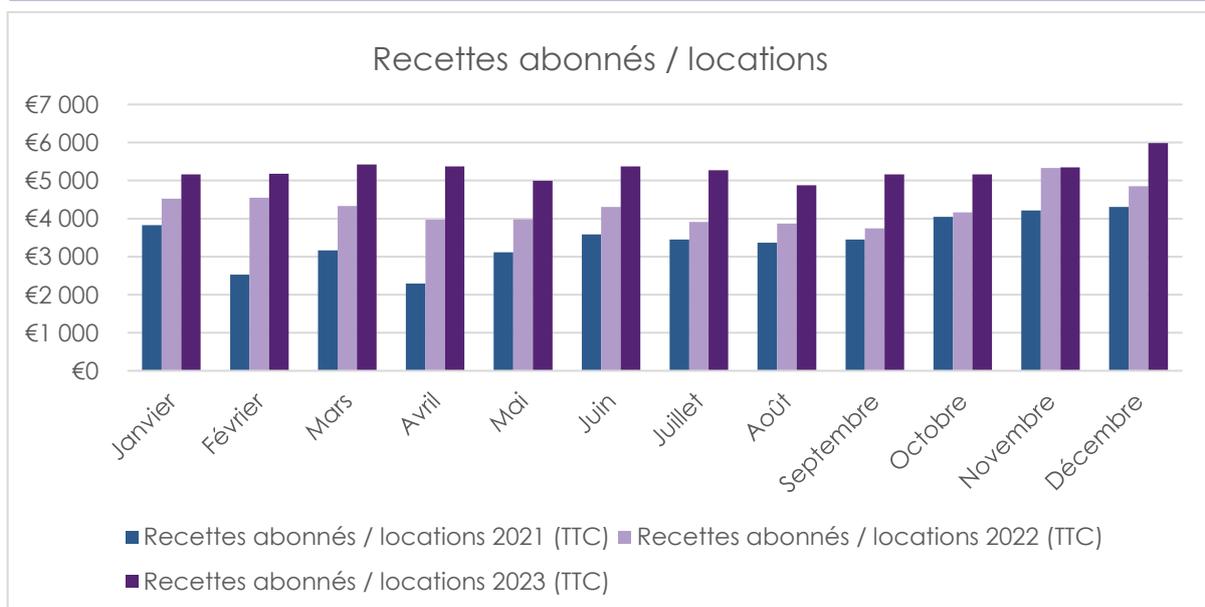
5.1.3 Nombre d'abonnés et locations

	Nombre d'abonnés / locations 2021	Nombre d'abonnés / locations 2022	Nombre d'abonnés / locations 2023	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	34	51	56	9,8
Février	35	51	57	11,8
Mars	38	50	58	16,0
Avril	38	45	56	24,4
Mai	41	49	57	16,3
Juin	42	46	57	23,9
Juillet	46	47	59	25,5
Août	40	44	55	25,0
Septembre	42	41	58	41,5
Octobre	49	47	56	19,1
Novembre	51	49	61	24,5
Décembre	51	53	60	13,2
Total	507	573	690	20,4



5.1.4 Recette abonné et location

	Recettes abonnés 2021 (TTC)	Recettes abonnés 2022 (TTC)	Recettes abonnés 2023 (TTC)	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	3 826 €	4 524 €	5 162 €	14,1
Février	2 524 €	4 546 €	5 179 €	13,9
Mars	3 166 €	4 332 €	5 421 €	25,1
Avril	2 289 €	3 967 €	5 371 €	35,4
Mai	3 118 €	3 983 €	4 995 €	25,4
Juin	3 586 €	4 309 €	5 372 €	24,7
Juillet	3 447 €	3 910 €	5 267 €	34,7
Août	3 370 €	3 870 €	4 880 €	26,1
Septembre	3 450 €	3 744 €	5 163 €	37,9
Octobre	4 043 €	4 160 €	5 162 €	24,1
Novembre	4 217 €	5 333 €	5 344 €	0,2
Décembre	4 309 €	4 851 €	5 981 €	23,3
Total	41 346 €	51 528 €	63 298 €	22,8



5.1.5 Conclusion

	2021	2022	2023	Variation 2022/2023
Recettes totales	84 620€	105 707€	127 130€	20,3%
Recettes horaires	41 919€	50 813€	54 818€	7,9%
Fréquentation horaires	10 396	10 166	10 993	8,1%
Ticket moyen	4.03€	5,00€	4,99€	-
Recettes abonnements/locations	41 346€	51 528€	63 298€	22,8%

Analyse sur l'activité 2023

Nous enregistrons pour l'exercice 2023 un chiffre d'affaires horaires de 54 818 € représentant une augmentation de 7,9 % par rapport à 2022. Cette évolution est directement liée à l'augmentation de la fréquentation horaire des parcs de 8,1 % en 2023. Les générateurs que sont l'Hôtel de ville, le tribunal, les commerces et différents cabinets médicaux du centre-ville, ont principalement contribué à cette dynamique qui se poursuit depuis l'année 2021. L'augmentation tarifaire intervenue au mois de septembre 2023 est aussi à prendre en compte dans une moindre mesure.

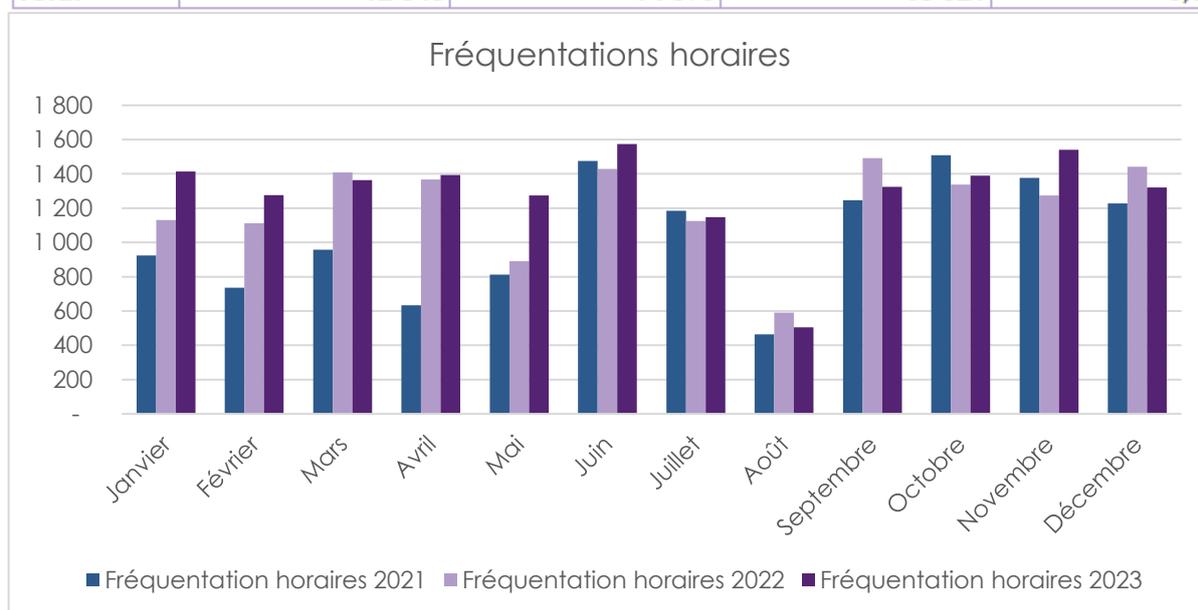
Les recettes liées aux abonnements et location ont également pu bénéficier d'une forte hausse (22,8%) avec un chiffre d'affaires globale de 63 298 € en 2023.

5.2 Parc La Louvière

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

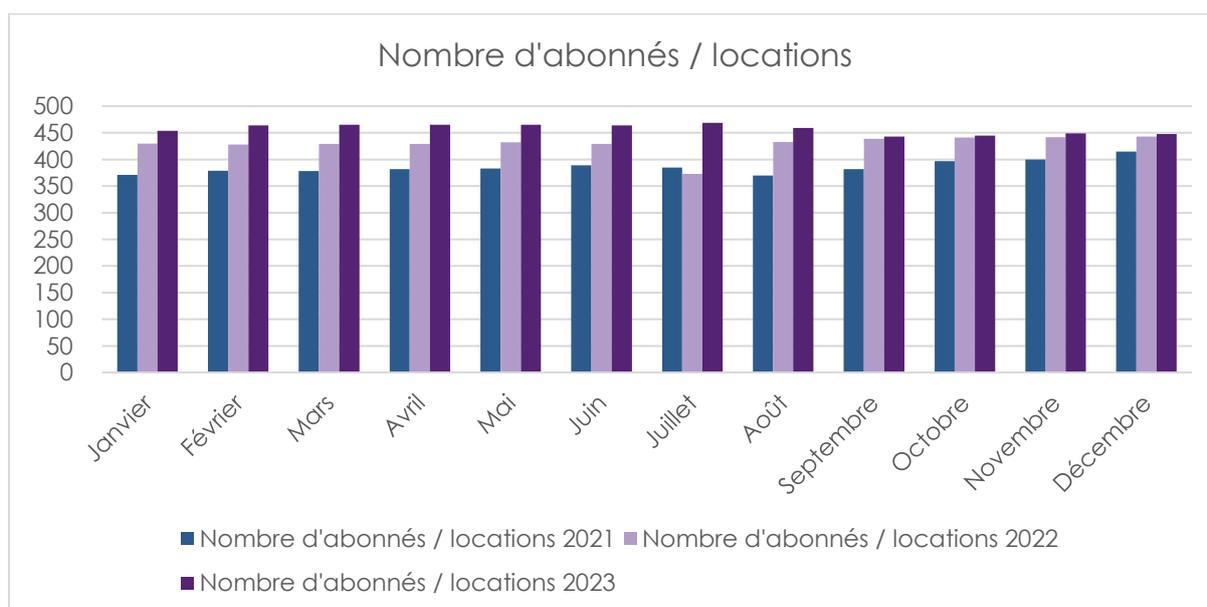
5.2.1 Fréquentation horaire

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Fréquentation horaires 2023	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	924	1 131	1 413	24,9
Février	735	1 112	1 276	14,7
Mars	957	1 408	1 364	-3,1
Avril	633	1 367	1 393	1,9
Mai	813	890	1 275	43,3
Juin	1 475	1 428	1 574	10,2
Juillet	1 185	1 126	1 148	2,0
Août	464	590	505	-14,4
Septembre	1 246	1 492	1 324	-11,3
Octobre	1 509	1 337	1 389	3,9
Novembre	1 377	1 274	1 540	20,9
Décembre	1 227	1 441	1 320	-8,4
Total	12 545	14 596	15 521	6,3



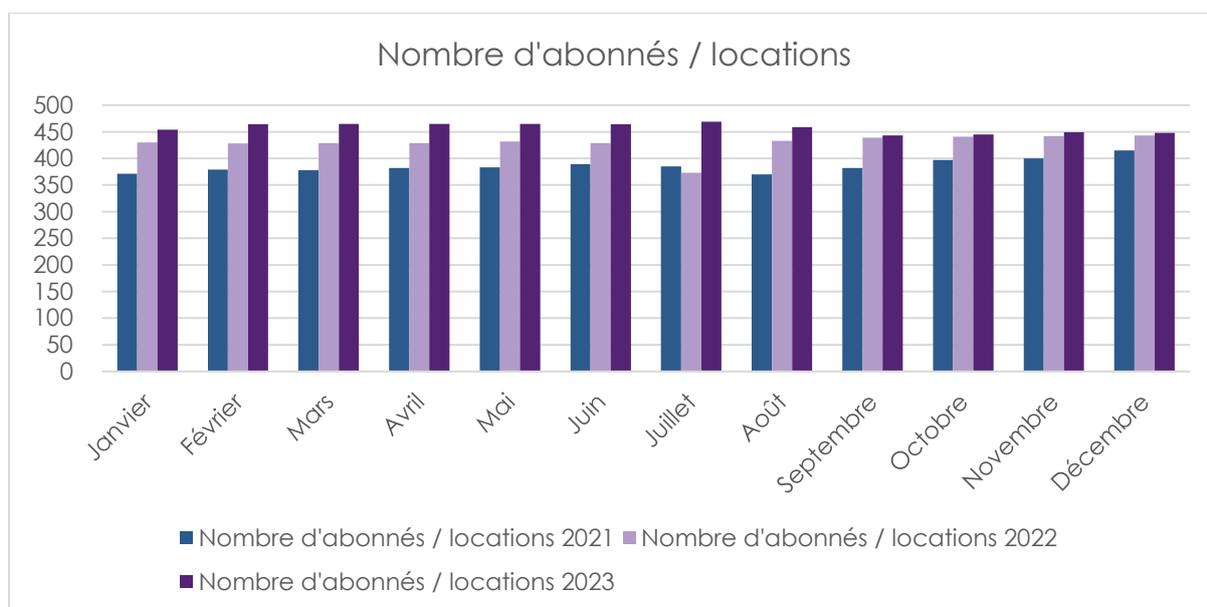
5.2.2 Recette Horaire

	Recettes horaires 2021 (TTC)	Recettes horaires 2022 (TTC)	Recettes horaires 2023 (TTC)	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	3 985 €	4 544 €	7 516 €	65,4
Février	3 183 €	4 957 €	7 618 €	53,7
Mars	4 001 €	8 746 €	6 819 €	-22,0
Avril	2 766 €	7 034 €	6 690 €	-4,9
Mai	3 793 €	6 477 €	6 789 €	4,8
Juin	6 401 €	8 055 €	8 604 €	6,8
Juillet	5 726 €	5 761 €	5 931 €	2,9
Août	1 703 €	2 395 €	1 998 €	-16,6
Septembre	6 703 €	8 167 €	7 644 €	-6,4
Octobre	8 675 €	6 937 €	7 522 €	8,4
Novembre	7 338 €	6 382 €	10 340 €	62,0
Décembre	6 103 €	8 818 €	8 976 €	1,8
Total	60 376 €	78 274 €	86 446 €	10,4



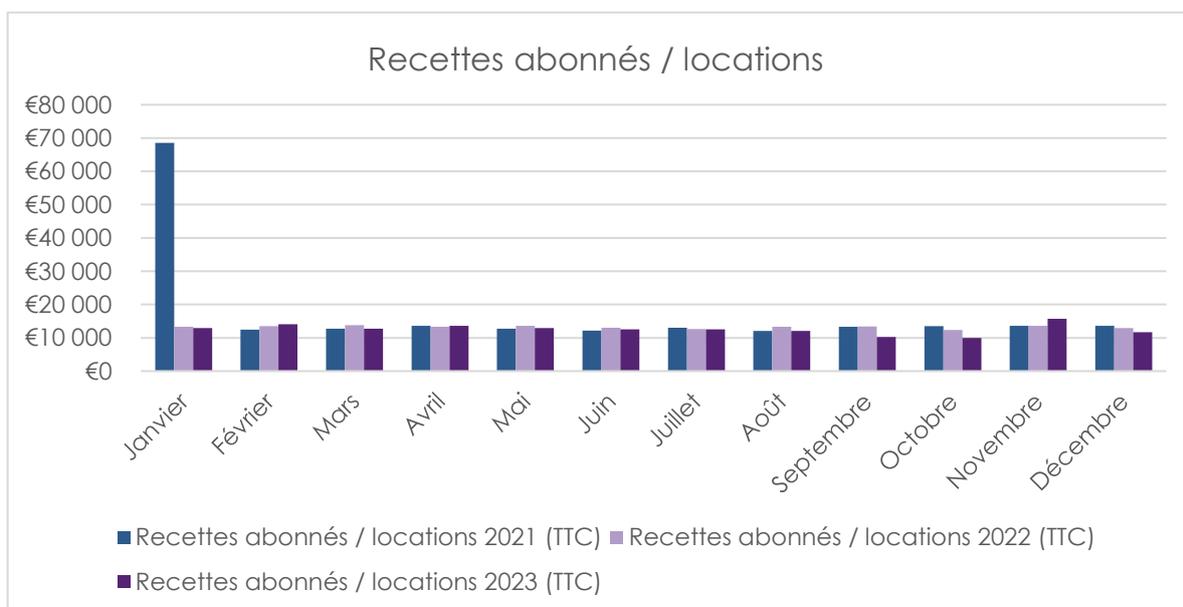
5.2.3 Nombre d'abonnés et locations

	Nombre d'abonnés / locations 2021	Nombre d'abonnés / locations 2022	Nombre d'abonnés / locations 2023	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	371	430	454	5,6
Février	379	428	464	8,4
Mars	378	429	465	8,4
Avril	382	429	465	8,4
Mai	383	432	465	7,6
Juin	389	429	464	8,2
Juillet	385	373	469	25,7
Août	370	433	459	6,0
Septembre	382	439	443	0,9
Octobre	397	441	445	0,9
Novembre	400	442	449	1,6
Décembre	415	443	448	1,1
Total	4 631	5 148	5 490	6,6



5.2.4 Recette abonné et location

	Recettes abonnés / locations 2021 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2022 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2023 (TTC)	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	68 570 €	13 291 €	12 945 €	-2,6
Février	12 461 €	13 525 €	14 060 €	4,0
Mars	12 758 €	13 771 €	12 777 €	-7,2
Avril	13 646 €	13 352 €	13 559 €	1,6
Mai	12 707 €	13 639 €	12 978 €	-4,8
Juin	12 119 €	13 049 €	12 578 €	-3,6
Juillet	13 076 €	12 624 €	12 577 €	-0,4
Août	12 068 €	13 285 €	12 081 €	-9,1
Septembre	13 288 €	13 454 €	10 229 €	-24,0
Octobre	13 474 €	12 337 €	9 990 €	-19,0
Novembre	13 574 €	13 557 €	15 684 €	15,7
Décembre	13 603 €	12 921 €	11 728 €	-9,2
Total	211 345 €	158 805 €	151 186 €	-4,8



5.2.5 Conclusion

	2021	2022	2023	Variation 2022/2023
Recettes totales	273 733€	241 678€	247 021€	2,4%
Recettes horaires	60 376€	78 274€	86 446€	14,0%
Fréquentation horaires	12 545	14 596	15 521	6,3%
Ticket moyen	4,81€	5,36€	5,57€	4%
Recettes abonnements/location	211 345	158 805	151 186	-4,8%

Analyse sur l'activité 2023

L'exercice 2023 se caractérise par une embellie de la fréquentation horaire impactant favorablement les recettes de cette catégorie. En revanche, nous constatons un replis des recettes abonnés liés à la résiliation d'un nombre de place non négligeable par un client grand compte (Orange).

Les habitudes de fréquentation de ce parc ont été modifiées au cours et après la période Covid. L'impact de ses nouvelles utilisations de l'offre stationnement aux abords de la gare reste visible cette année.

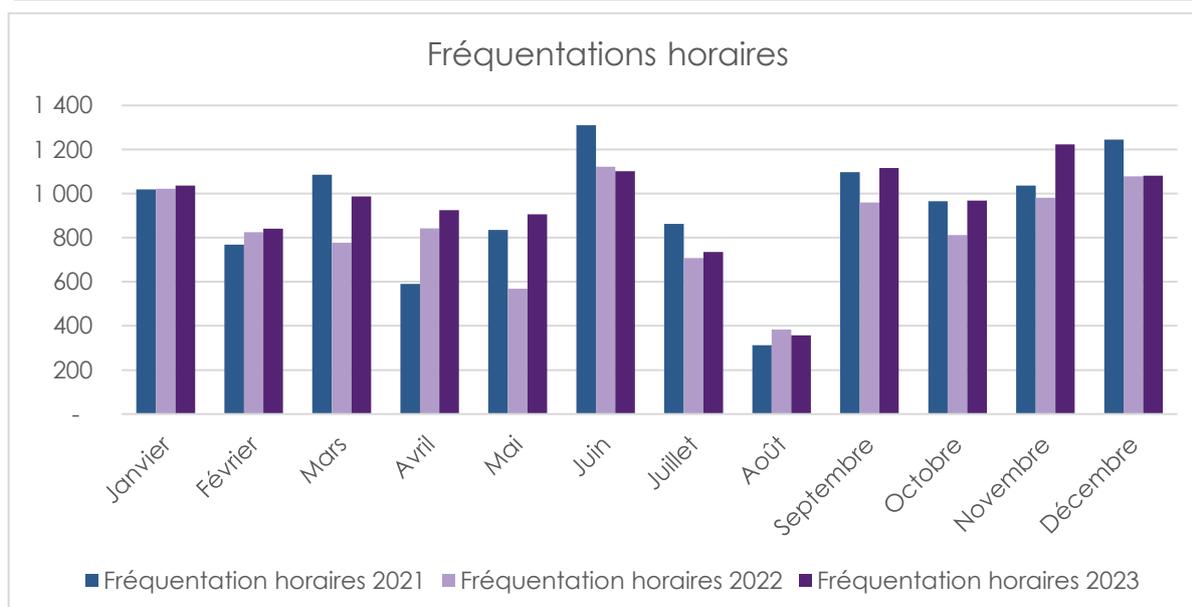
Le chiffre d'affaires globale est en légère progression de 2.4 %.

5.3 Parc Adamville

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

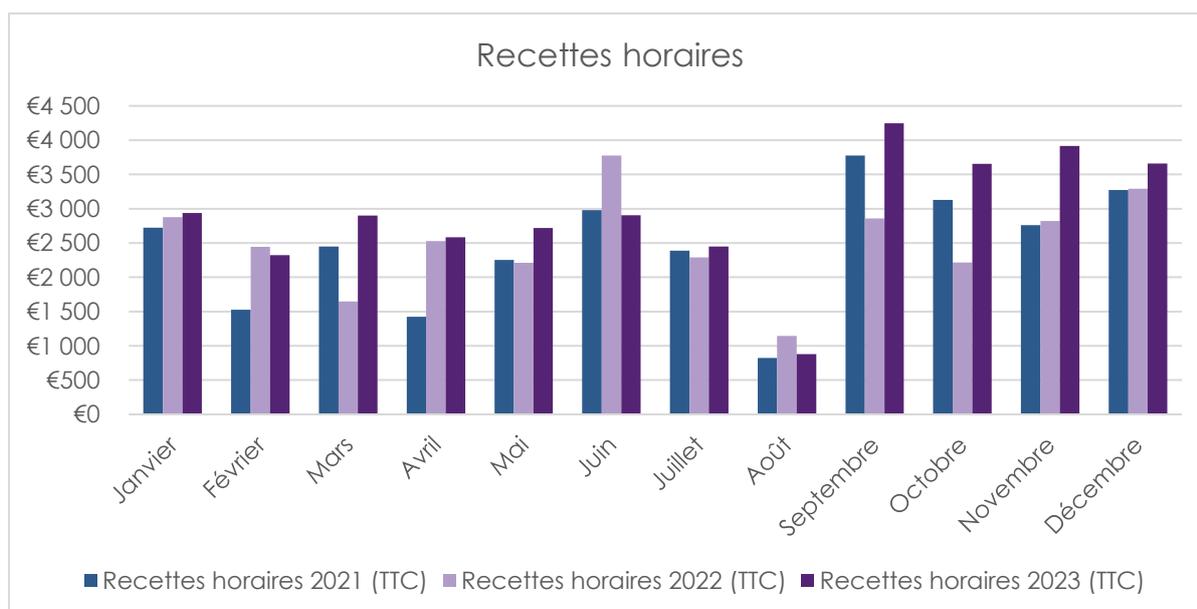
5.3.1 Fréquentation horaire

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Fréquentation horaires 2023	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	1 019	1 022	1 036	1,4
Février	768	825	841	1,9
Mars	1 086	777	987	27,0
Avril	591	842	925	9,9
Mai	835	569	907	59,4
Juin	1 311	1 122	1 102	-1,8
Juillet	863	708	736	4,0
Août	312	383	357	-6,8
Septembre	1 098	960	1 117	16,4
Octobre	965	812	969	19,3
Novembre	1 037	982	1 224	24,6
Décembre	1 245	1 079	1 081	0,2
Total	11 130	10 081	11 282	11,9



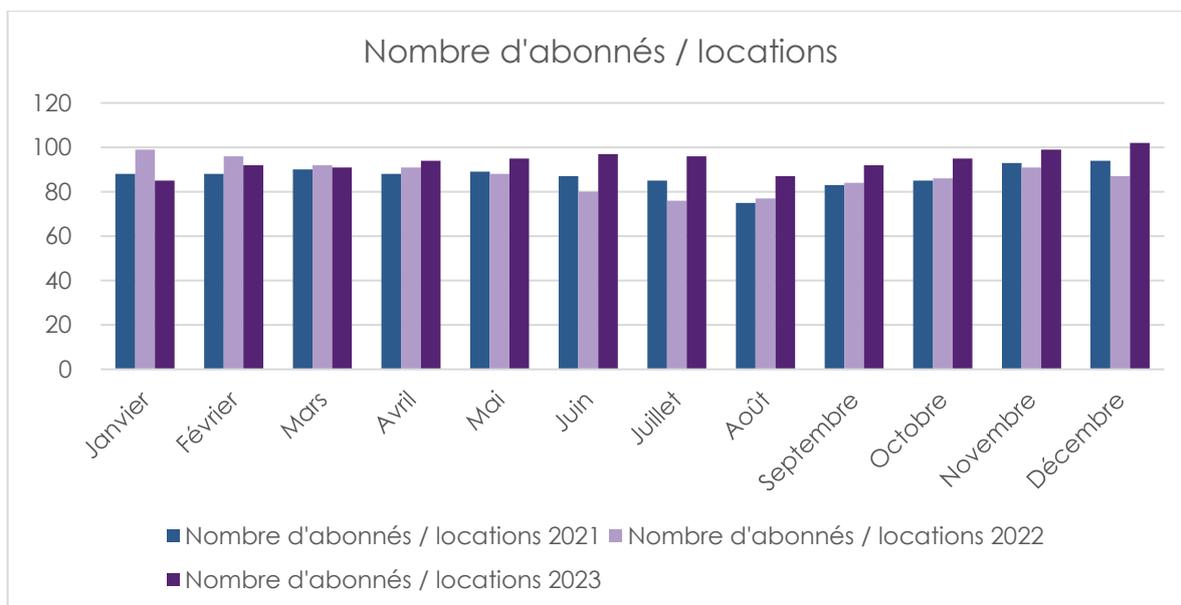
5.3.2 Recette Horaire

	Recettes horaires 2021 (TTC)	Recettes horaires 2022 (TTC)	Recettes horaires 2023 (TTC)	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	2 724 €	2 876 €	2 936 €	2,1
Février	1 528 €	2 446 €	2 323 €	-5,0
Mars	2 446 €	1 646 €	2 898 €	76,0
Avril	1 426 €	2 526 €	2 584 €	2,3
Mai	2 252 €	2 212 €	2 718 €	22,9
Juin	2 977 €	3 777 €	2 903 €	-23,1
Juillet	2 390 €	2 289 €	2 448 €	7,0
Août	826 €	1 145 €	881 €	-23,0
Septembre	3 774 €	2 860 €	4 248 €	48,5
Octobre	3 127 €	2 217 €	3 655 €	64,9
Novembre	2 762 €	2 823 €	3 917 €	38,8
Décembre	3 271 €	3 293 €	3 661 €	11,2
Total	29 504 €	30 111 €	35 172 €	16,8



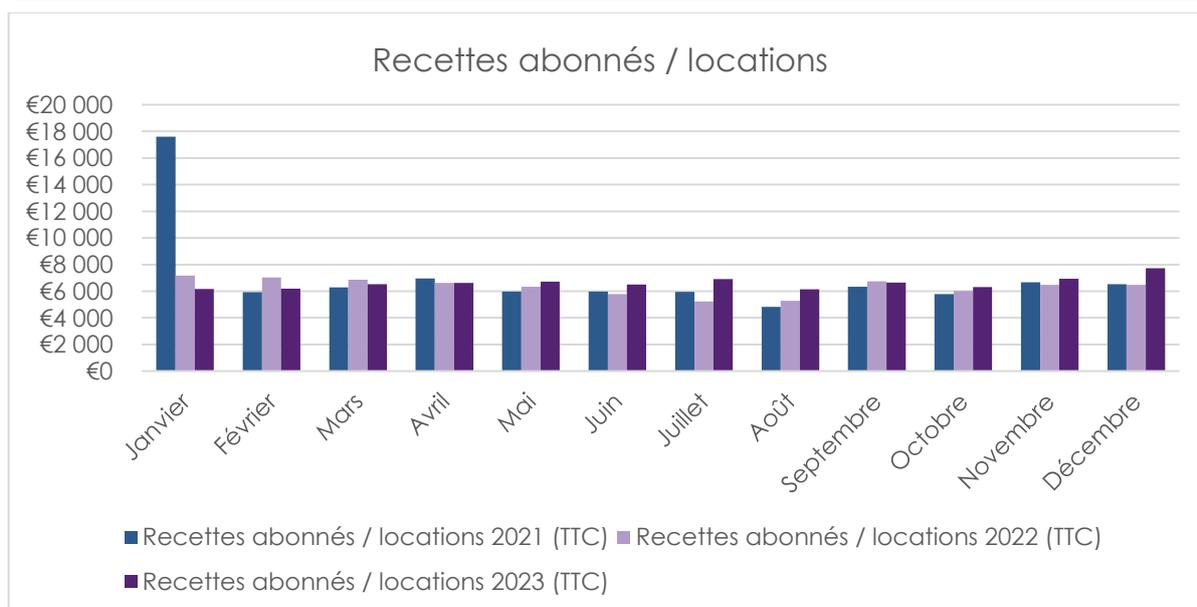
5.3.3 Nombre d'abonnés et locations

	Nombre d'abonnés / locations 2021	Nombre d'abonnés / locations 2022	Nombre d'abonnés / locations 2023	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	88	99	85	-14,1
Février	88	96	92	-4,2
Mars	90	92	91	-1,1
Avril	88	91	94	3,3
Mai	89	88	95	8,0
Juin	87	80	97	21,3
Juillet	85	76	96	26,3
Août	75	77	87	13,0
Septembre	83	84	92	9,5
Octobre	85	86	95	10,5
Novembre	93	91	99	8,8
Décembre	94	87	102	17,2
Total	1 045	1 047	1 125	7,4



5.3.4 Recette abonné et location

	Recettes abonnés / locations 2021 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2022 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2023 (TTC)	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	17 611 €	7 170 €	6 159 €	-14,1
Février	5 934 €	7 019 €	6 196 €	-11,7
Mars	6 274 €	6 854 €	6 537 €	-4,6
Avril	6 955 €	6 621 €	6 619 €	-0,0
Mai	5 972 €	6 341 €	6 709 €	5,8
Juin	5 984 €	5 780 €	6 505 €	12,5
Juillet	5 960 €	5 236 €	6 898 €	31,8
Août	4 835 €	5 276 €	6 145 €	16,5
Septembre	6 323 €	6 735 €	6 640 €	-1,4
Octobre	5 794 €	6 029 €	6 311 €	4,7
Novembre	6 675 €	6 484 €	6 925 €	6,8
Décembre	6 522 €	6 482 €	7 733 €	19,3
Total	84 840 €	76 024 €	79 377 €	4,4



5.3.5 Conclusion

	2021	2022	2023	Variation 2022/2023
Recettes totales	115 158€	106 888€	115 735€	9,3%
Recettes horaires	29 504€	30 111€	35 172€	16,8%
Fréquentation horaires	11 130	10 081	11 282	11,9%
Ticket moyen	2,45€	2,99€	3,12€	4,48%
Recettes abonnements/locations	84 840€	76 024€	79 377€	4,4%

Analyse sur l'activité 2023

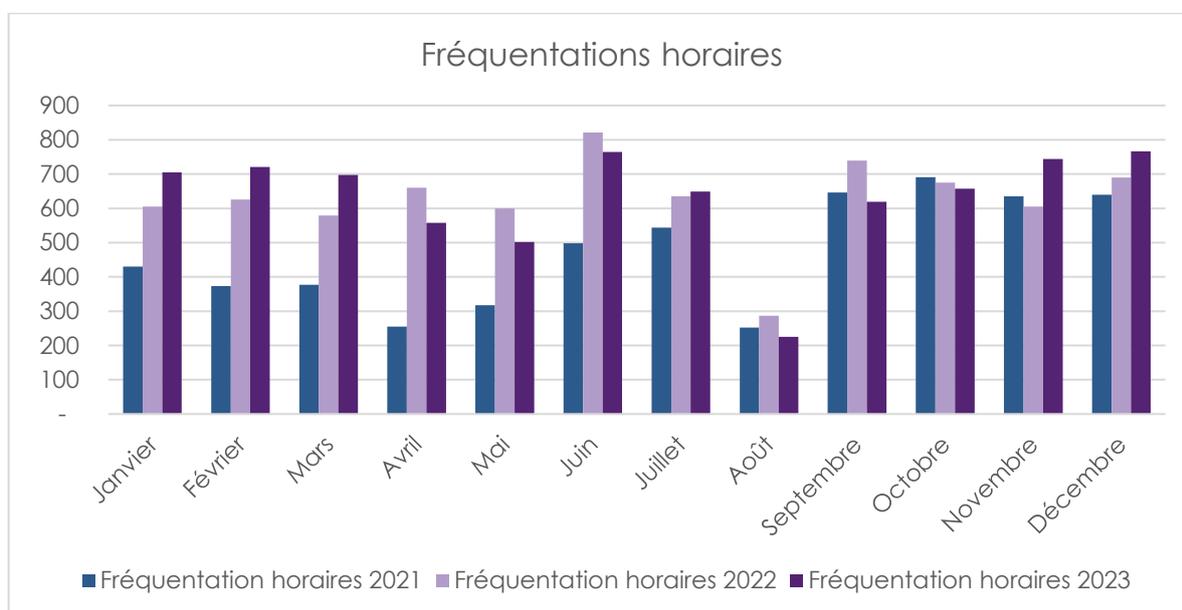
Le parking Adamville voit son chiffre d'affaires horaires augmenter de presque 17 % (+16,8%) par rapport à 2022. La proximité et le dynamisme du marché ainsi que des commerces alentours contribuent à la hausse des recettes en attirant une clientèle plus nombreuse. Les travaux récents (mise en peinture, installation de bornes de recharge, éclairage LED) contribuent au confort des usagers et explique en partie ce rebond d'activité.

5.4 Parc La Varenne

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

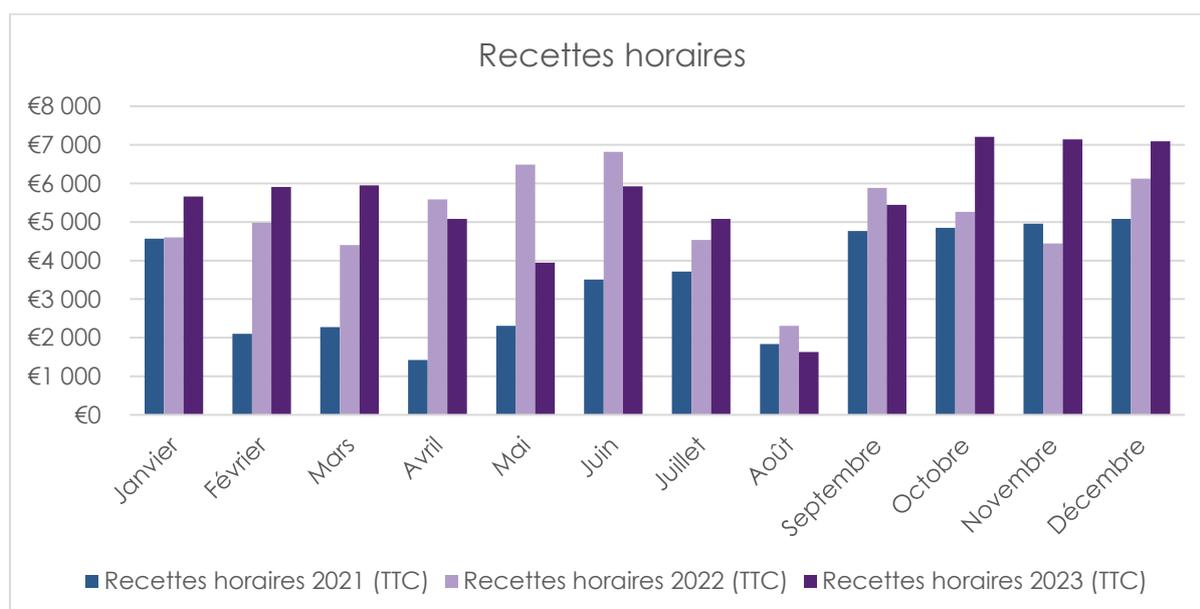
5.4.1 Fréquentation horaire

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Fréquentation horaires 2023	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	430	605	705	16,5
Février	373	626	721	15,2
Mars	377	579	697	20,4
Avril	255	660	558	-15,5
Mai	317	600	502	-16,3
Juin	498	821	764	-6,9
Juillet	544	635	649	2,2
Août	252	287	225	-21,6
Septembre	646	739	619	-16,2
Octobre	691	675	657	-2,7
Novembre	635	605	744	23,0
Décembre	640	690	766	11,0
Total	5 658	7 522	7 607	1,1



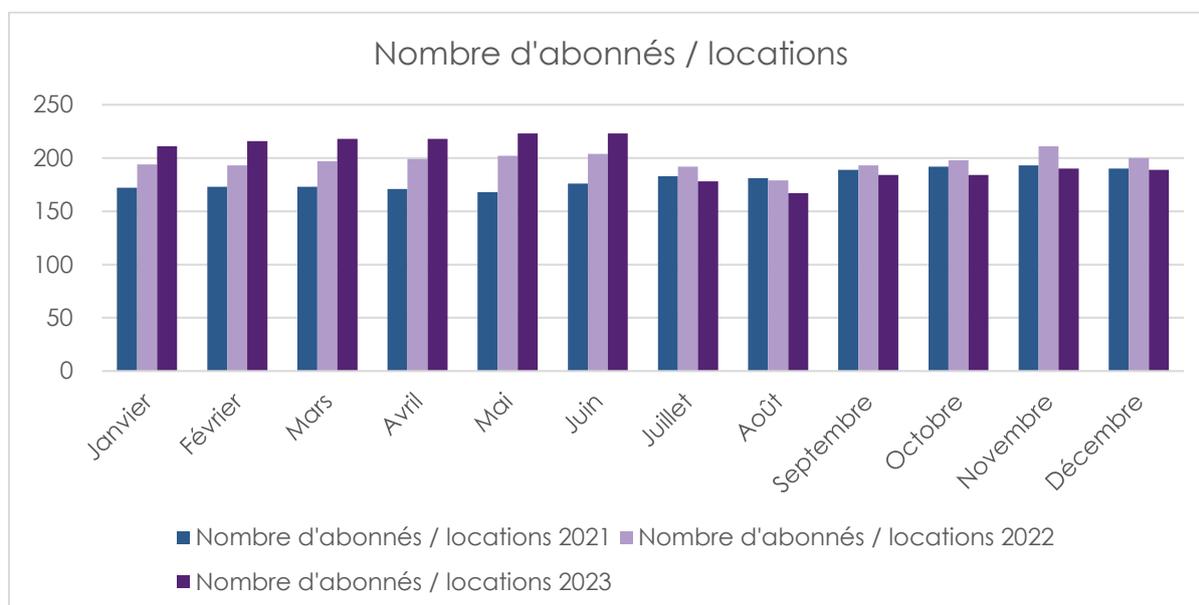
5.4.2 Recette Horaire

	Recettes horaires 2021 (TTC)	Recettes horaires 2022 (TTC)	Recettes horaires 2023 (TTC)	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	4 572 €	4 604 €	5 661 €	23,0
Février	2 104 €	4 982 €	5 907 €	18,6
Mars	2 272 €	4 399 €	5 953 €	35,3
Avril	1 422 €	5 585 €	5 083 €	-9,0
Mai	2 310 €	6 489 €	3 949 €	-39,1
Juin	3 507 €	6 820 €	5 925 €	-13,1
Juillet	3 712 €	4 535 €	5 083 €	12,1
Août	1 838 €	2 310 €	1 631 €	-29,4
Septembre	4 765 €	5 882 €	5 447 €	-7,4
Octobre	4 852 €	5 262 €	7 212 €	37,1
Novembre	4 960 €	4 442 €	7 141 €	60,7
Décembre	5 085 €	6 123 €	7 096 €	15,9
Total	41 400 €	61 433 €	66 087 €	7,6



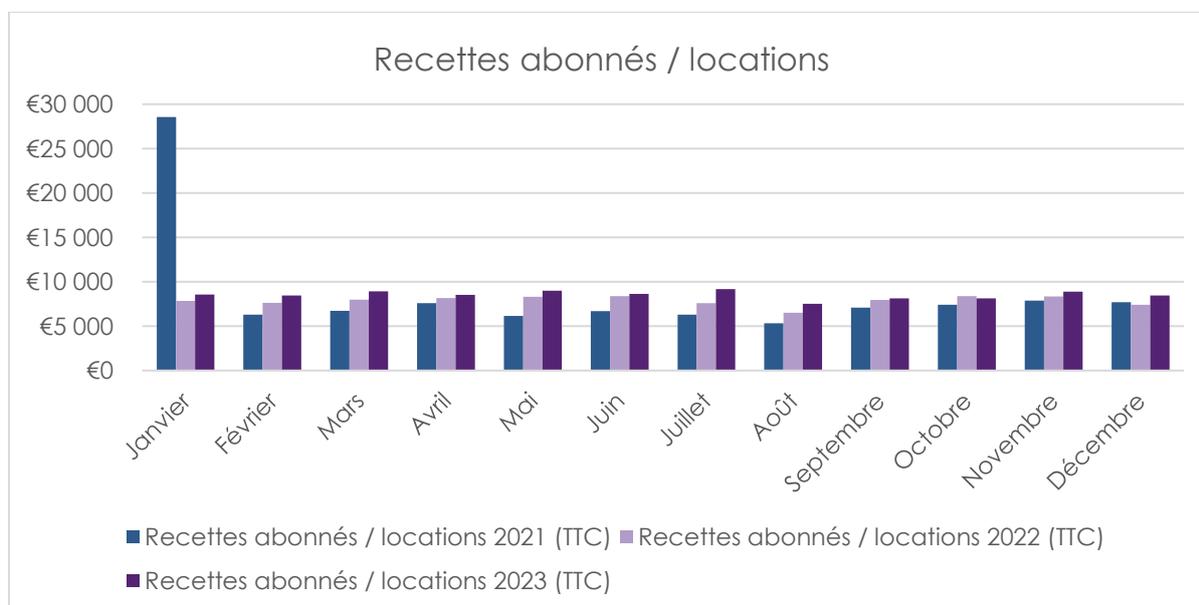
5.4.3 Nombre d'abonnés et locations

	Nombre d'abonnés / locations 2021	Nombre d'abonnés / locations 2022	Nombre d'abonnés / locations 2023	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	172	194	211	8,8
Février	173	193	216	11,9
Mars	173	197	218	10,7
Avril	171	199	218	9,5
Mai	168	202	223	10,4
Juin	176	204	223	9,3
Juillet	183	192	178	-7,3
Août	181	179	167	-6,7
Septembre	189	193	184	-4,7
Octobre	192	198	184	-7,1
Novembre	193	211	190	-10,0
Décembre	190	200	189	-5,5
Total	2 161	2 362	2 401	1,7



5.4.4 Recette abonné et location

	Recettes abonnés / locations 2021 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2022 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2023 (TTC)	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	28 551 €	7 845 €	8 562 €	9,1
Février	6 284 €	7 641 €	8 443 €	10,5
Mars	6 712 €	8 000 €	8 906 €	11,3
Avril	7 601 €	8 170 €	8 517 €	4,2
Mai	6 169 €	8 307 €	9 008 €	8,4
Juin	6 707 €	8 395 €	8 640 €	2,9
Juillet	6 292 €	7 587 €	9 158 €	20,7
Août	5 333 €	6 496 €	7 524 €	15,8
Septembre	7 100 €	7 955 €	8 142 €	2,3
Octobre	7 406 €	8 366 €	8 122 €	-2,9
Novembre	7 875 €	8 364 €	8 874 €	6,1
Décembre	7 709 €	7 425 €	8 454 €	13,9
Total	103 741 €	94 552 €	102 353 €	8,3



5.4.5 Conclusion

	2021	2022	2023	Variation 2022/2023
Recettes totales	147 310€	158 769€	171 136€	7.8%
Recettes horaires	41 400€	61 433€	66 087€	7,6%
Fréquentation horaires	5 658	7 522	7 607	1,1%
Ticket moyen	7,32	8,17	8,69	6%
Recettes abonnements/locations	103 471€	94 552€	102 353 €	8,3%

Analyse sur l'activité 2023

Nous observons pour le parking de La Varenne une hausse des chiffres de ventes horaires de 7.6%. Cette embellie traduit une légère hausse de la fréquentation et une évolution du ticket moyen.

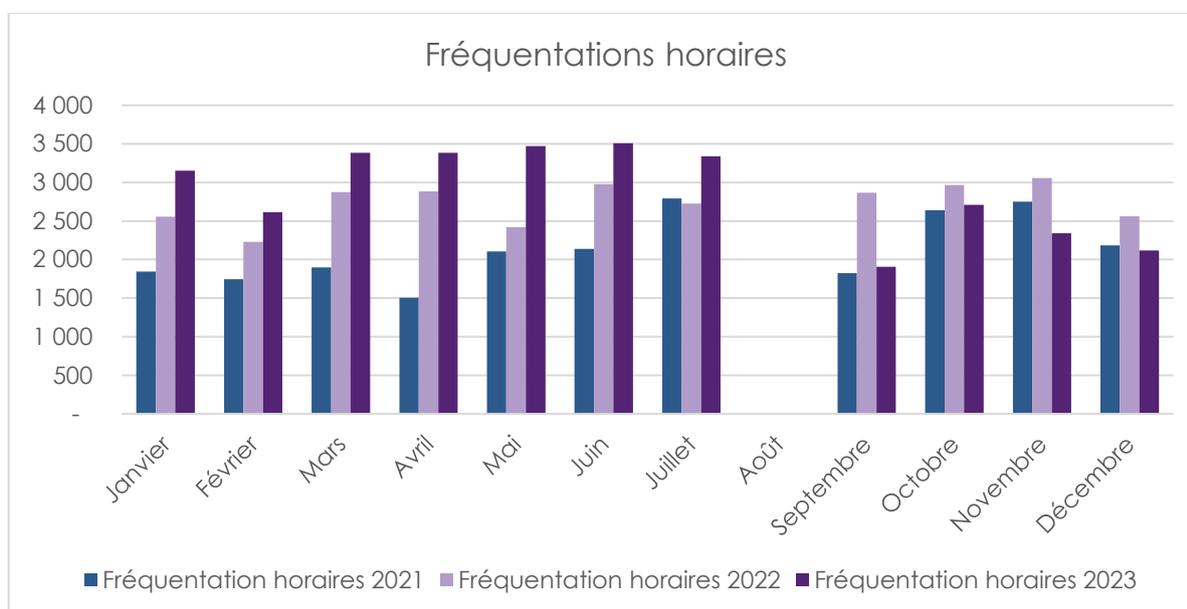
De même les recettes abonnés et location (66 087€) augmentent sur l'année 2023 de 8,3%, se rapprochant ainsi du niveau de recette de 2021 pour cette catégorie d'utilisateurs.

5.5 Parc Stalingrad

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

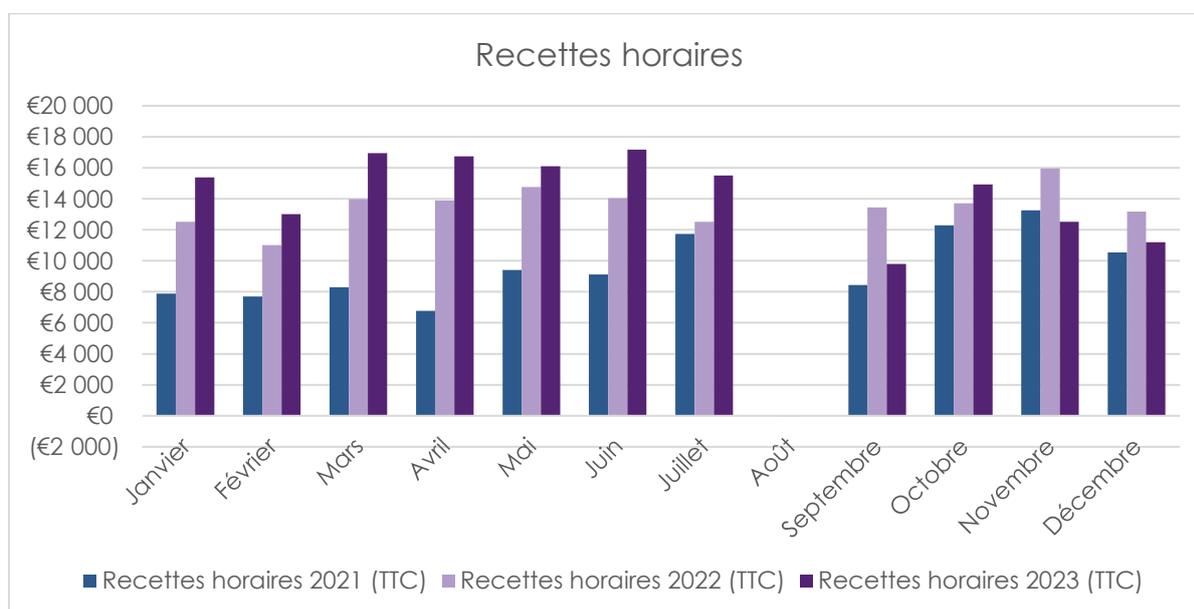
5.5.1 Fréquentation horaire

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Fréquentation horaires 2023	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	1 844	2 555	3 154	23,4
Février	1 745	2 229	2 613	17,2
Mars	1 897	2 874	3 382	17,7
Avril	1 503	2 882	3 385	17,5
Mai	2 103	2 421	3 470	43,3
Juin	2 140	2 980	3 510	17,8
Juillet	2 792	2 726	3 339	22,5
Août	0	0	0	-
Septembre	1 824	2 868	1 905	-33,6
Octobre	2 638	2 965	2 708	-8,7
Novembre	2 749	3 056	2 340	-23,4
Décembre	2 182	2 562	2 119	-17,3
Total	23 417	30 118	31 925	6,0



5.5.2 Recette Horaire

	Recettes horaires 2021 (TTC)	Recettes horaires 2022 (TTC)	Recettes horaires 2023 (TTC)	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	7 878 €	12 524 €	15 379 €	22,8
Février	7 694 €	11 015 €	13 008 €	18,1
Mars	8 305 €	13 975 €	16 951 €	21,3
Avril	6 764 €	13 907 €	16 742 €	20,4
Mai	9 414 €	14 765 €	16 112 €	9,1
Juin	9 127 €	14 041 €	17 183 €	22,4
Juillet	11 735 €	12 516 €	15 513 €	24,0
Août	44 €	-14 €	6 €	-144,5
Septembre	8 444 €	13 437 €	9 794 €	-27,1
Octobre	12 296 €	13 713 €	14 928 €	8,9
Novembre	13 257 €	15 948 €	12 514 €	-21,5
Décembre	10 535 €	13 181 €	11 207 €	-15,0
Total	105 493 €	149 007 €	159 337 €	6,9



5.5.3 Conclusion

	2021	2022	2023	Variation 2022/2023
Recettes totales	106 870€	149 459€	159 757€	7,3%
Recettes horaires	106 870€	149 459€	159 757€	7,3%
Fréquentation horaires	23 417	30 118	31 925€	6%
Ticket moyen	4,50€	4,95€	4,99€	1
Recettes abonnements/locations	/	/	/	/

Analyse sur l'activité 2023

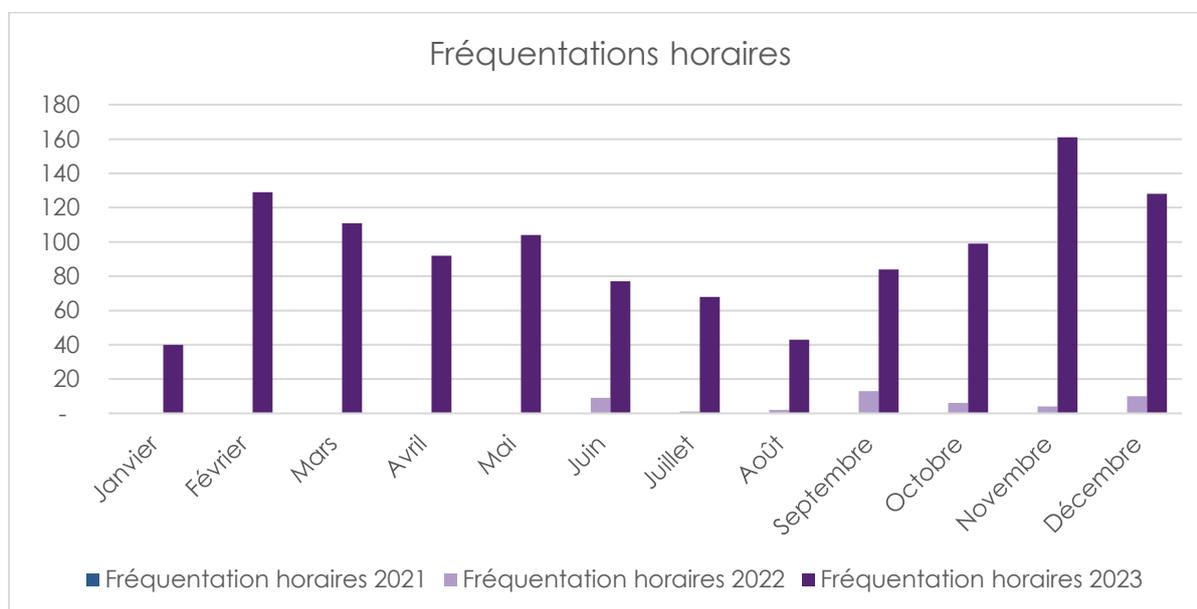
Le parking Stalingrad fort de sa place centrale dans le quartier de La Varenne (proximité des commerces, du marché ...) voit son volume d'affaires augmenter de 7,3 %, et ce malgré certains problèmes techniques (réseaux et accident) ayant impacté son bon fonctionnement en fin d'année. Le chiffre d'affaires global s'élève à 159 757 €

5.6 Parc Jardin des Facultés

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

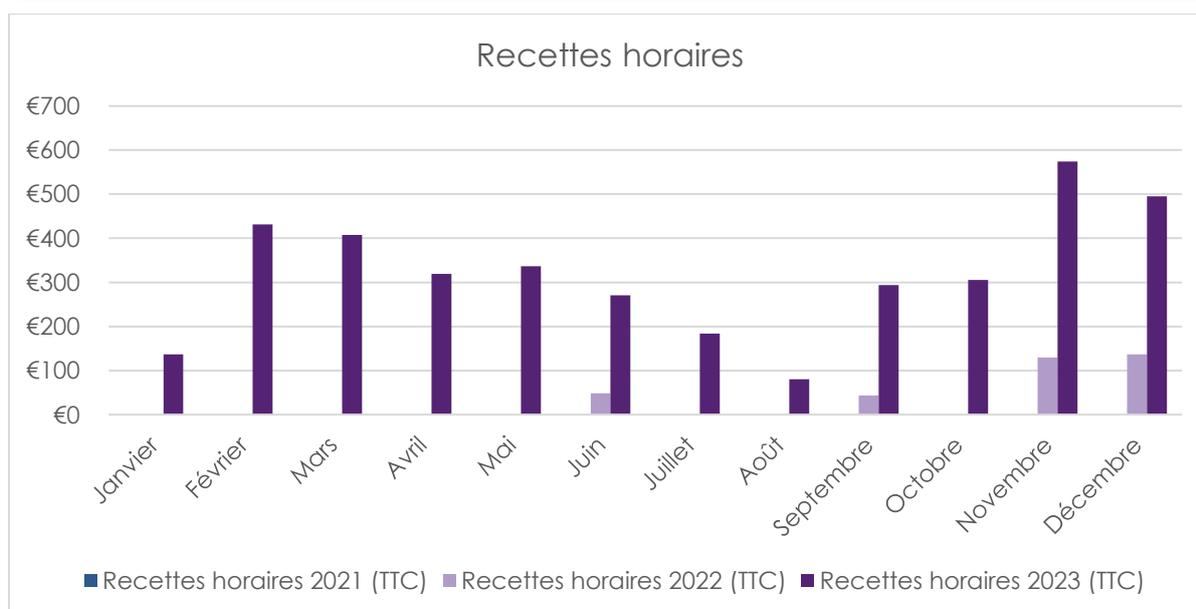
5.6.1 Fréquentation horaire

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Fréquentation horaires 2023	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	-	-	40	-
Février	0	0	129	-
Mars	0	0	111	-
Avril	0	0	92	-
Mai	0	0	104	-
Juin	0	9	77	755,6
Juillet	0	1	68	6 700,0
Août	0	2	43	2 050,0
Septembre	0	13	84	546,2
Octobre	0	6	99	1 550,0
Novembre	0	4	161	3 925,0
Décembre	0	10	128	1 180,0
Total	0	45	1 136	2 424,4



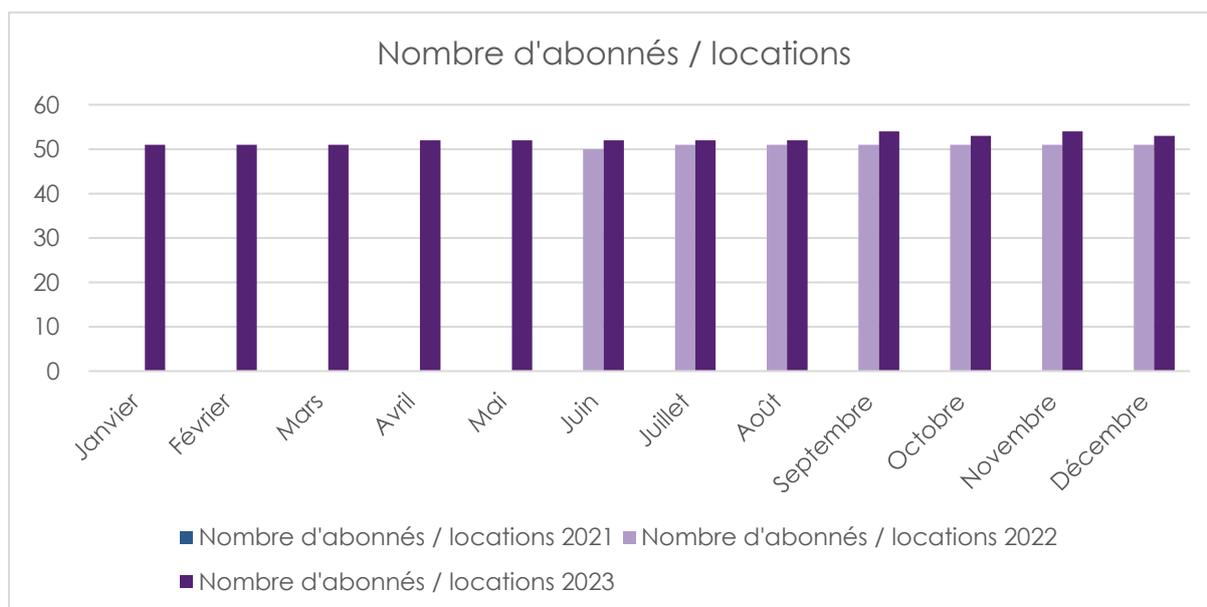
5.6.2 Recette Horaire

	Recettes horaires 2021 (TTC)	Recettes horaires 2022 (TTC)	Recettes horaires 2023 (TTC)	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	0 €	0 €	137 €	-
Février	0 €	0 €	431 €	-
Mars	0 €	0 €	408 €	-
Avril	0 €	0 €	319 €	-
Mai	0 €	0 €	336 €	-
Juin	0 €	49 €	271 €	457,6
Juillet	0 €	0 €	184 €	-
Août	0 €	0 €	80 €	-
Septembre	0 €	43 €	294 €	576,7
Octobre	0 €	0 €	306 €	-
Novembre	0 €	129 €	575 €	343,9
Décembre	0 €	136 €	495 €	263,0
Total	0 €	358 €	3 835 €	971,9



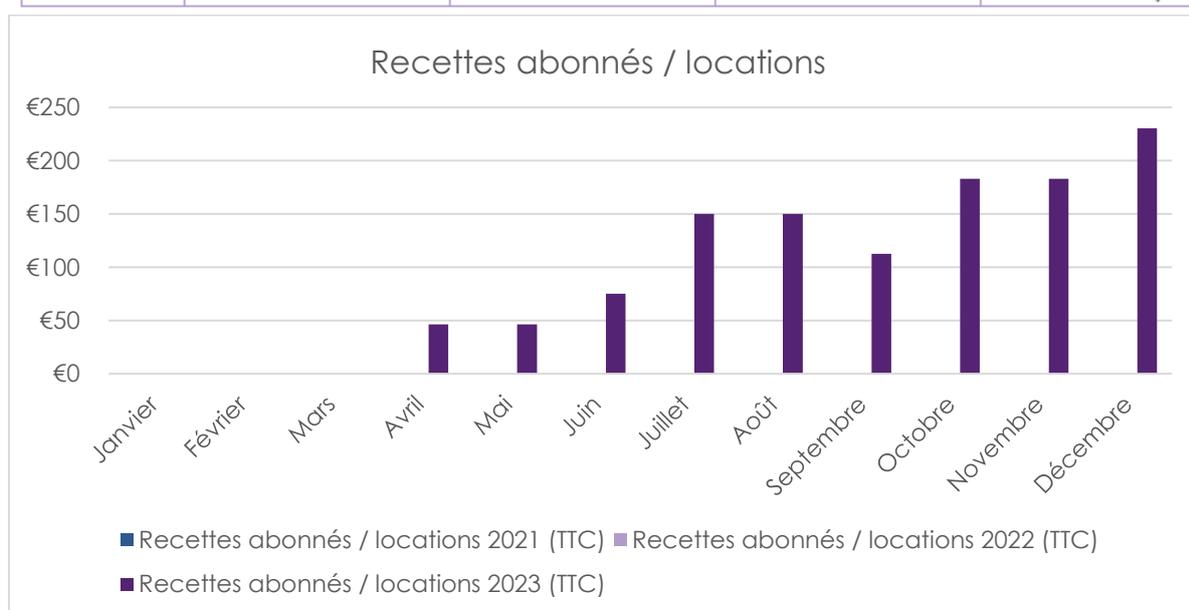
5.6.3 Nombre d'abonnés et locations

	Nombre d'abonnés / locations 2021	Nombre d'abonnés / locations 2022	Nombre d'abonnés / locations 2023	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	0	0	51	-
Février	0	0	51	-
Mars	0	0	51	-
Avril	0	0	52	-
Mai	0	0	52	-
Juin	0	50	52	4,0
Juillet	0	51	52	2,0
Août	0	51	52	2,0
Septembre	0	51	54	5,9
Octobre	0	51	53	3,9
Novembre	0	51	54	5,9
Décembre	0	51	53	3,9
Total	0	356	627	76,1



5.6.4 Recette abonné et location

	Recettes abonnés / locations 2021 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2022 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2023 (TTC)	Ecart 2022 / 2023 (%)
Janvier	0 €	0 €	0 €	-
Février	0 €	0 €	0 €	-
Mars	0 €	0 €	0 €	-
Avril	0 €	0 €	46 €	-
Mai	0 €	0 €	46 €	-
Juin	0 €	0 €	75 €	-
Juillet	0 €	0 €	150 €	-
Août	0 €	0 €	150 €	-
Septembre	0 €	0 €	113 €	-
Octobre	0 €	0 €	183 €	-
Novembre	0 €	0 €	183 €	-
Décembre	0 €	0 €	230 €	-
Total	0 €	0 €	1 176 €	#DIV/0!



5.6.5 Conclusion

	2021	2022	2023	Variation 2022/2023
Recettes totales	/	358€	5 011€	1 300,7%
Recettes horaires		358€	3 835€	971,9%
Fréquentation horaires	/	45	1 136	2 424%
Ticket moyen		7,95€	3,38€	-57%
Recettes abonnements/locations	/	0	1176€	/

Analyse sur l'activité 2023

Le parking du Jardin des Facultés mis en exploitation à l'été 2022 voit de manière logique son activité augmenter au gré de la livraison des résidences alentours, de l'augmentation de l'activité des résidences seniors et étudiantes ainsi que de l'ouverture du centre aquatique. Le chiffre d'affaires global pour l'année 2023 est de 5 011€ contre 358€ en 2022.

Le nombre d'abonnés (52 en moyenne sur l'année) comprend les 50 abonnements privés appartenant à la Résidence seniors Les Girandières.

5.7 Recette Voirie

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif

c	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	Total 2023
Commissions CB	-232,57 €	-42,84 €	-278,27 €	-252,52 €	-283,88 €	-236,16 €	-229,68 €	-280,43 €	-235,35 €	-235,35 €	-275,95 €	-320,60 €	-325,55 €	-311,80 €	-3 265,54 €
CB OPnGO	3 590,74 €	4 103,84 €	4 351,95 €	3 743,26 €	4 788,68 €	3 577,45 €	3 639,51 €	4 148,51 €	3 927,84 €	75,50 €	4 205,44 €	4 577,00 €	4 529,22 €	4 666,60 €	46 230,96 €
Espèces Horodateurs	7 837,40 €		5 770,30 €	4 568,50 €	4 305,00 €	5 373,90 €		243,50 €	5 037,60 €	7 751,70 €		3 060,40 €	2 726,60 €		38 837,50 €
CB Horodateurs	17 835,20 €	18 746,30 €	19 110,60 €	18 552,40 €	21 233,50 €	17 383,40 €	16 810,70 €	20 314,40 €	15 790,10 €	959,60 €	17 253,70 €	19 628,90 €	18 061,10 €	18 627,30 €	203 725,70 €
CB TPE voirie contact															0,00 €
CB TPE voirie sans contact															0,00 €
CB Horodateurs sans contact															0,00 €
CB Flowbird															0,00 €
CB Paybyphone	23 799,31 €	24 648,80 €	27 558,29 €	25 469,93 €	28 313,21 €	24 566,93 €	23 794,55 €	29 289,84 €	24 241,25 €	1 861,75 €	29 281,92 €	33 442,72 €	33 582,65 €	33 747,74 €	315 150,78 €
Virement reçu - abonnement															0,00 €
Total général	44 992,68 €	55 293,50 €	56 512,87 €	52 081,57 €	58 356,51 €	50 665,52 €	44 019,08 €	53 715,82 €	48 761,44 €	10 413,20 €	50 465,11 €	60 388,42 €	58 574,02 €	56 729,84 €	600 679,40 €



5.8 Analyse de l'activité de contrôle et gestion du stationnement

5.8.1 Le contrôle du stationnement payant opéré par Streeteo

Filiale à 100% du Groupe Indigo, Streeteo bénéficie aujourd'hui d'une véritable expertise dans le contrôle du stationnement payant sur voirie.

Streeteo recrute, forme et emploie ses agents de contrôle et son personnel d'encadrement au travers d'une chaîne de valeur complète qu'elle a internalisée et organise dans un cadre professionnel, rigoureux et dynamique pour assurer le suivi des missions de surveillance qu'elle adapte et prend soin de faire évoluer en permanence au regard des enjeux et ambitions de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés.

La société Streeteo s'est appuyée sur les compétences du Groupe Indigo acquises à l'étranger et se développe aujourd'hui sur l'ensemble du territoire français.

Elle bénéficie à présent d'une connaissance forte de la voirie et d'un savoir-faire qui fait référence et qu'elle déploie dans de nombreuses villes de France en Ile de France et en région.

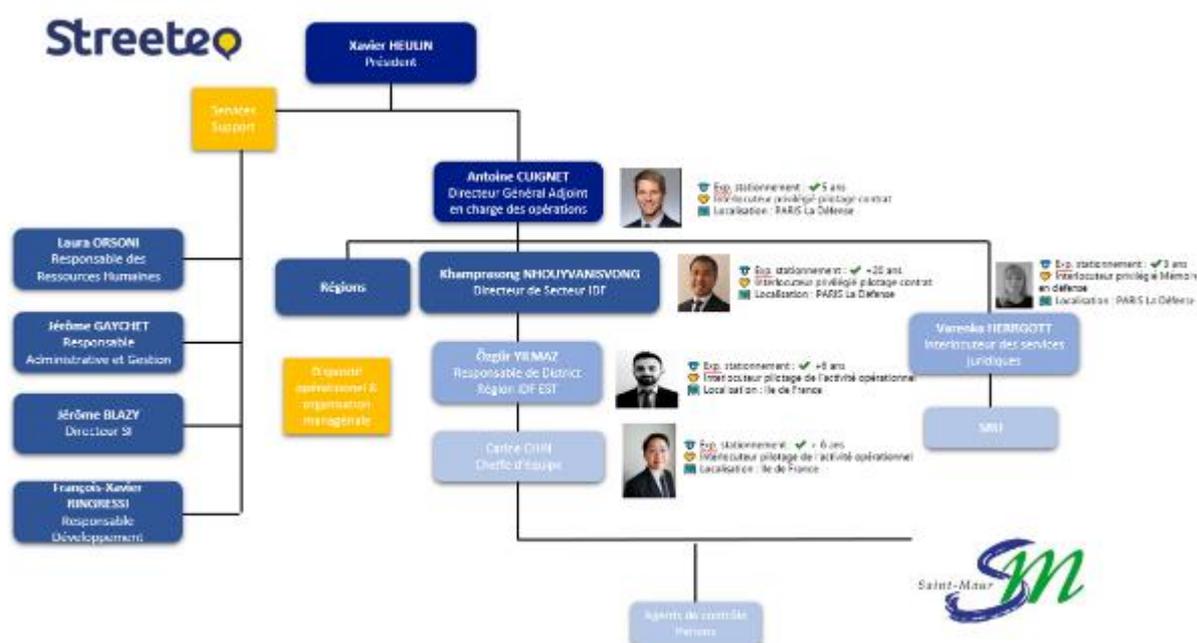
Elle opère dans des villes de tailles diverses comme Alfortville, Rueil-Malmaison, Saint-Maur-des-Fossés, Noisy le Grand, Nogent sur Marne, Strasbourg, Metz, Nancy, Perpignan, Cagnes-sur-Mer, Nice qui sont réparties sur l'ensemble du territoire national et lui confèrent des connaissances et une expertise forte, reconnues sur les différentes voiries dépenalisées dont elle assure le contrôle.

L'outil de contrôle et de gestion des FPS, TeFPS, est utilisé par les agents, le management mais également les agents de la ville.

Sur ces 3 dernières années, dans un souci de fiabiliser les processus connexes à la gestion des FPS, nous avons développé des fonctionnalités suivantes :

- Un module de gestion des remboursements remboursement par les villes
- Une brique de gestion des demandes d'annulation des FPS
- La gestion des demandes de complétude RAPO (en cas de RAPO incomplet)
- Une correction automatique des erreurs de saisie des usagers lors de la prise des tickets (par exemple inversion du I et du 1, du O et du 0, suppression des numéros de département pour les plaques ancien format)
- La gestion de la qualification des motifs de dépôts des RAPO par les usagers.
Le principe général est de tracer, fiabiliser et sécuriser les échanges entre intervenants et améliorer le parcours usagers.

5.8.2 Organisation opérationnelle au 31 décembre 2023



5.8.2.1 Pilote de la relation contractuelle

Xavier HEULIN
Président Streeteo

Antoine CUGNET
Directeur Général Adjoint des Opérations Voirie

Khamprasong NOUYVANISVONG
Directeur de Secteur IDF

5.8.2.2 Pilote de la performance opérationnelle

Ozgur YILMAZ
Responsable de district Ile De France EST

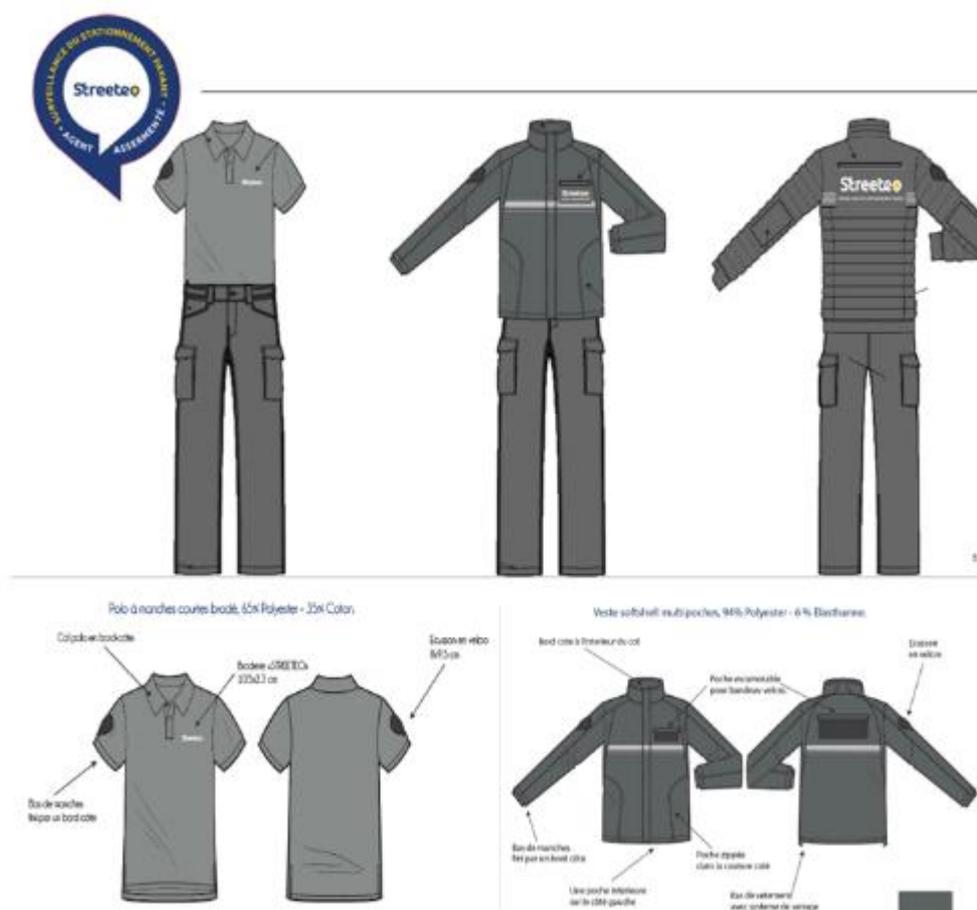
Carine CHIN
Cheffe d'équipe Ile De France EST

5.8.2.3 L'Equipe de contrôle

5 agents réalisent les opérations de contrôle sur la ville de Saint-Maur-des-Fossés.

100% des agents employés à Saint-Maur ont plus de deux ans d'ancienneté.

Avec une tenue adaptée à chaque saison, ainsi que les accessoires tels que des écussons et des bandeaux amovibles permettant d'être identifiable durant les opérations de contrôle.



Les conditions de travail sur la voirie de Saint-Maur-des-Fossés n'ont pas donné lieu à des incidents graves au cours de l'année 2023.

5.8.3 Situation générale et faits marquants en 2023

Durant le premier trimestre de 2023, l'ensemble des commerçants a reçu un courrier de la Ville ayant pour objet de rappeler les règles du stationnement payant dans la zone rouge de Saint-Maur. Lors de cette communication, la ville a précisé que le non-respect de ces règles pourrait entraîner le retrait de toute autorisation de voirie.

Cette initiative a été prise en réponse à plusieurs signalements effectués par Streeteo auprès d'Indigo, agissant en tant qu'interlocuteur direct avec la Ville.

Pendant le week-end du 11 au 13 février 2023, une tentative d'intrusion a été constatée dans les locaux de Streeteo. Indigo a réagi promptement en prenant les mesures nécessaires et en déposant une plainte.

Le 14 février, le logiciel TeFPS a connu une période d'indisponibilité, entraînant une interruption de l'émission des FPS pendant 2 heures (de 12h à 14h). Cette suspension a été mise en place pendant que le service compétent résolvait le problème technique.

En mai 2023, l'équipe Streeteo a procédé au recensement du nombre de places de stationnement payantes contrôlables, identifiant un total de 1375 emplacements.

Le formulaire de contestation "Recours Administratif Préalable Obligatoire" a été révisé, mettant en avant la mention "Gratuitement" pour les recours en ligne. De plus, l'adresse postale à Lille a été intégrée, permettant aux usagers de soumettre leur recours par courrier sans recourir à des envois recommandés à la Boutique Indigo ou au siège Indigo.

Enfin, à la demande d'Indigo, depuis septembre 2023, trois passages obligatoires par jour ont été instaurés sur la rue des Remises.

Opérations sur la ville

Evolution des effectifs

Le management est resté stable sur l'année 2023.

Evolution technologique

Le portail TeFPS, dédié à la gestion des FPS, est ouvert aux agents de la ville pour :

- Le suivi des opérations dans l'onglet FPS ;
- Le suivi de la contestation dans les onglets Recours et Contentieux ;
- L'action et l'enregistrement des remboursements dans l'onglet Tableau de Bord.

Détail des fonctionnalités TeFPS développées :

- Un module de gestion des remboursements remboursement par les villes.
Lorsque l'utilisateur est connu du système (via un dossier RAPO par exemple), lorsqu'un FPS payé est annulé, l'utilisateur reçoit un lien l'invitant à charger des pièces justificatives pour que la ville procède au remboursement du FPS. La ville dispose alors d'une synthèse du dossier pour procès.
- Une brique de gestion des demandes d'annulation des FPS.
Divers interlocuteurs (la ville, Indigo, Streeteo) peuvent demander des annulations sur les FPS pour traiter des cas spécifiques hors RAPO. Ces demandes d'annulation sont enregistrées (avec le nom du demandeur et le

motif) et soumises à une personne habilitée et assermentée chez Streeteo qui accepte ou refuse la demande d'annulation. La décision est enregistrée et effective de manière immédiate.

- La gestion des demandes de complétude RAPO (en cas de RAPO incomplet).

Lorsqu'un usager ne transmet pas les pièces requises pour déposer son RAPO, il reçoit un lien l'invitant à charger des pièces complémentaires. Si les pièces sont chargées dans le délai déterminé par la collectivité, le dossier est repris en instruction ; à défaut, le dossier est rejeté sur la forme.

- Une correction automatique des erreurs de saisie des usagers lors de la prise des tickets.

Le dispositif de contrôle réalise en phase contrôle un « redressement » de la plaque saisie par l'usager, par exemple en substituant un « l » par « 1 », « O » par « 0 », supprime les numéros de département pour les plaques ancien format.

- La gestion de la qualification des motifs de dépôts des RAPO par les usagers.

Les équipes en charge de l'instruction des RAPO peuvent apporter une qualification complémentaire au RAPO afin de mieux comprendre les motivations des usagers (Erreur saisie Usager ; Erreur Agent (saisie/zone), PMR, Dysfonctionnement technique, tolérance ville, Paiement absent ou erroné, etc.).

Rappel et évolution des règles de stationnement

Evolution de la voirie

Pas d'évolution majeure sur l'année 2023.

Evolution réglementaire

Le Conseil constitutionnel a jugé contraires à la Constitution les dispositions subordonnant en toutes circonstances la contestation des forfaits de post-stationnement à leur paiement préalable (article L. 2333-87-5 du code général des collectivités territoriales).

Ainsi, depuis cette date les usagers ne sont plus obligés de payer pour contester les FPS à la CCSP. A noter cependant que la contestation ne suspend pas les divers délais associés et notamment ceux du recouvrement lorsque le FPS n'est pas payé.

Evolution de la jurisprudence CCSP. Lors d'un RAPO, une notice d'information comportant les informations suffisantes pour permettre à l'autorité compétente de procéder à l'instruction du RAPO peut être produite, à l'appui du recours, en lieu et place de l'avis du FPS.

Evolution de la doctrine

La doctrine en vigueur consultable en ligne à l'adresse <https://streeteo.monday.com/>

La version en vigueur est jointe en annexe.

5.8.4 Nombre de contrôles, forfaits post-stationnement et taux de forfait post-stationnement

7.2.4.1 CHIFFRES CLES

Contrôles réalisés	205 906		
Pré-contrôles réalisés	31 964		
FPS émis	48 014	Taux de FPS	24%
Nombre de RAPO	2 011	Taux de RAPO	4,1%
RAPO acceptés	1 171	Taux de RAPO acceptés	2,4%

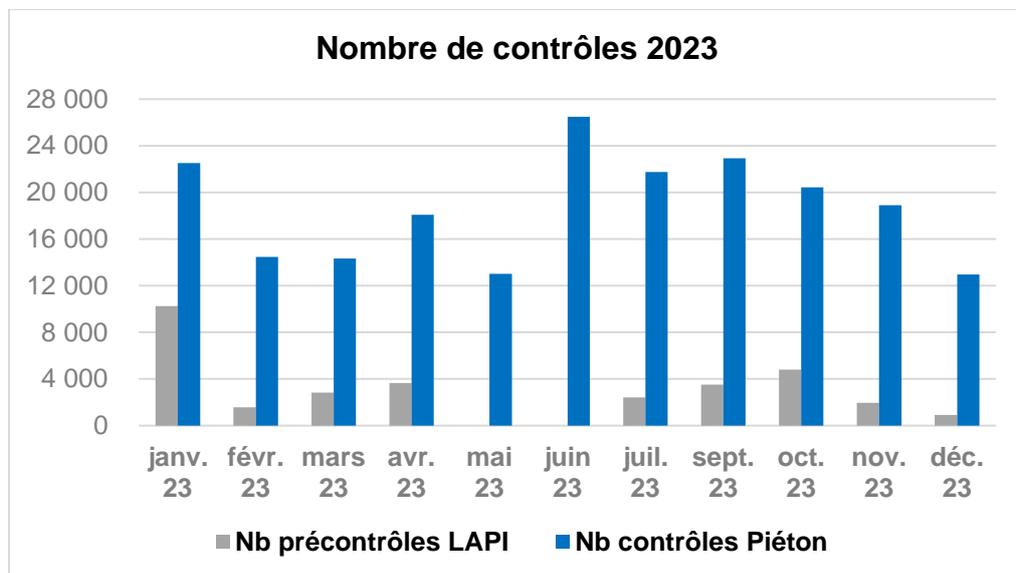
Note générale :

Le nombre de FPS émis en 2023 officiel est issu de TEFPS, le logiciel qui gère la base de données FPS. Les chiffres communiqués dans les tableaux suivants peuvent varier à la marge car ils font l'objet de traitement et d'application de filtres et sont générés via notre outil Tableau Software qui produit les différents rapports. A titre d'exemple, les catégories de FPS suivantes ont fait l'objet d'un traitement particulier selon les outils utilisés sources :

- Les FPS sans contrôles associés ne sont pas repris dans Tableau : il s'agit par exemple des FPS générés lors d'une cession de véhicule en phase RAPO ou des FPS test générés directement depuis l'outil.
- Un usager peut déposer plusieurs RAPO sur un même FPS.

Ces variations sont inférieures 0,3% du total du de FPS soit inférieure à la production d'une journée. Enfin, il faut être vigilant quant à la période de référence prise pour un indicateur particulier. Ainsi par exemple, lorsque nous évoquons les volumes de dossier CCSP, ils peuvent varier sensiblement selon que nous évoquons les volumes par date de FPS, par date de saisine, par date de réception ou encore date de décision.

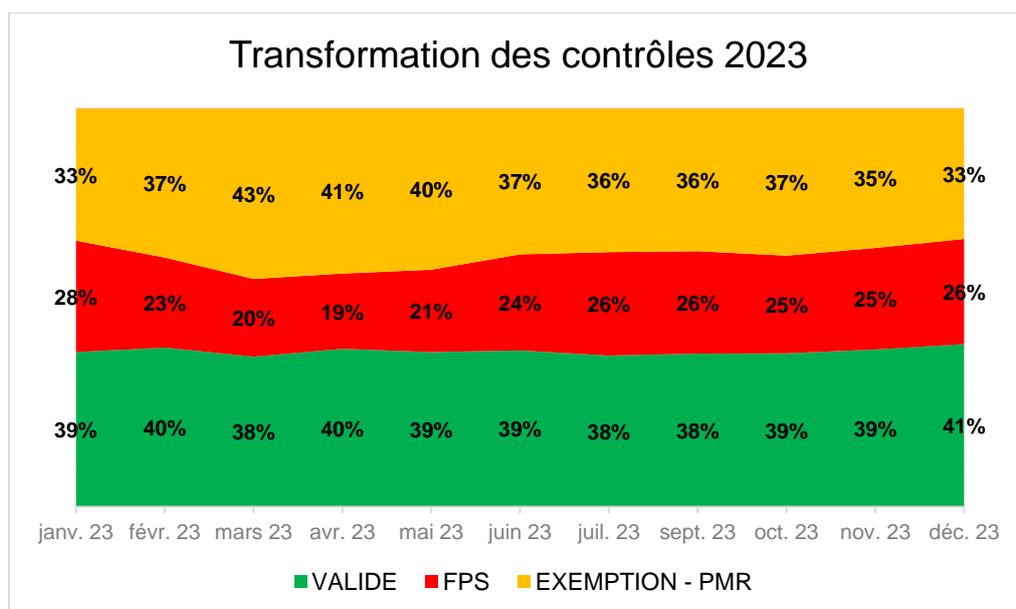
7.2.4.2 NOMBRE DE CONTROLES



Le nombre total de contrôles piétons pour l'année 2023 est de 205 906 (-3.5%). Cette baisse s'explique par une occupation de la voirie qui reste faible depuis la crise sanitaire.

Le nombre de contrôle est conforme aux préconisations demandées par la ville et objectif contractuel respectant bien les 2 passages quotidiens par zone.

7.2.4.3 TRANSFORMATION DES CONTROLE



Le taux des contrôles valides reste stable sur l'année avec une légère hausse en fin d'année.

Le taux de FPS est aussi stable durant l'année avec une moyenne de 24%. Ce taux est en légère hausse comparée à l'année 2022 (+1 point).

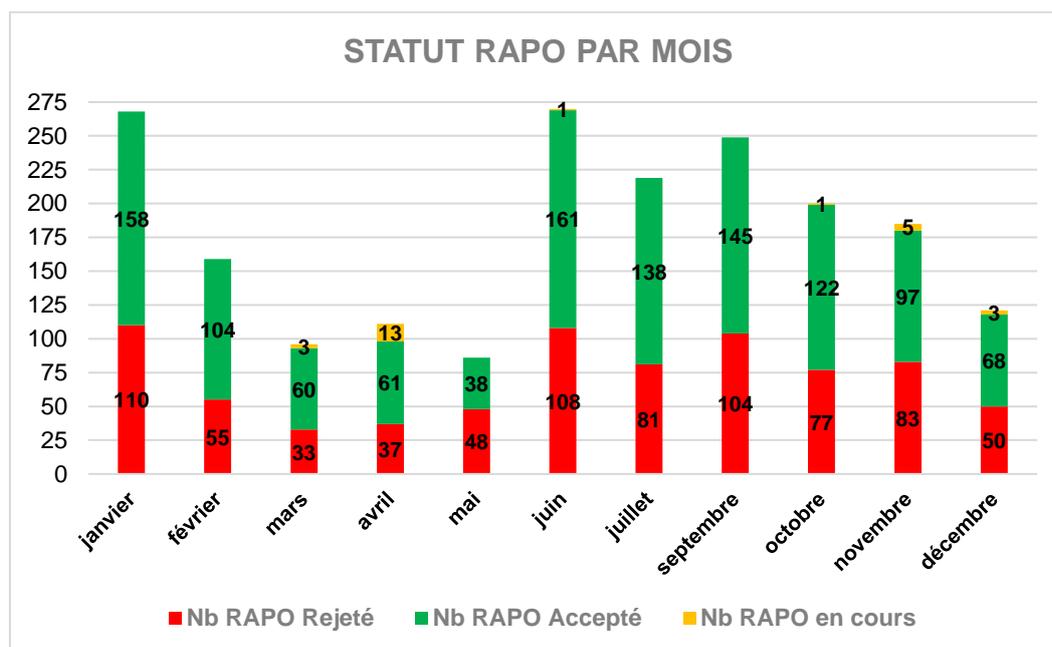
Nous observons également un taux d'exemption plutôt stable sur l'année 2023. Ce taux reste similaire à l'année précédente.

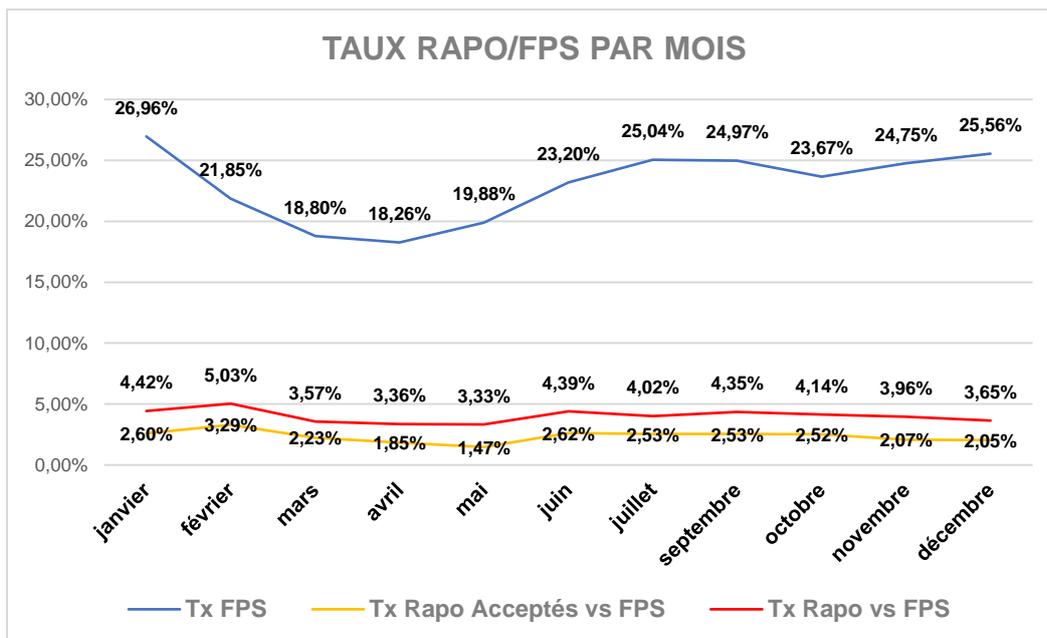
5.8.5 Contestation : RAPO et mémoires en défense

7.2.5.1 RAPO

Le rapport prévu au CGCT est délivré en annexe de ce rapport annuel.

Les données présentées ci-dessous sont classées par date d'émission du FPS, alors que le rapport du CGCT porte sur les RAPO traités dans l'année.





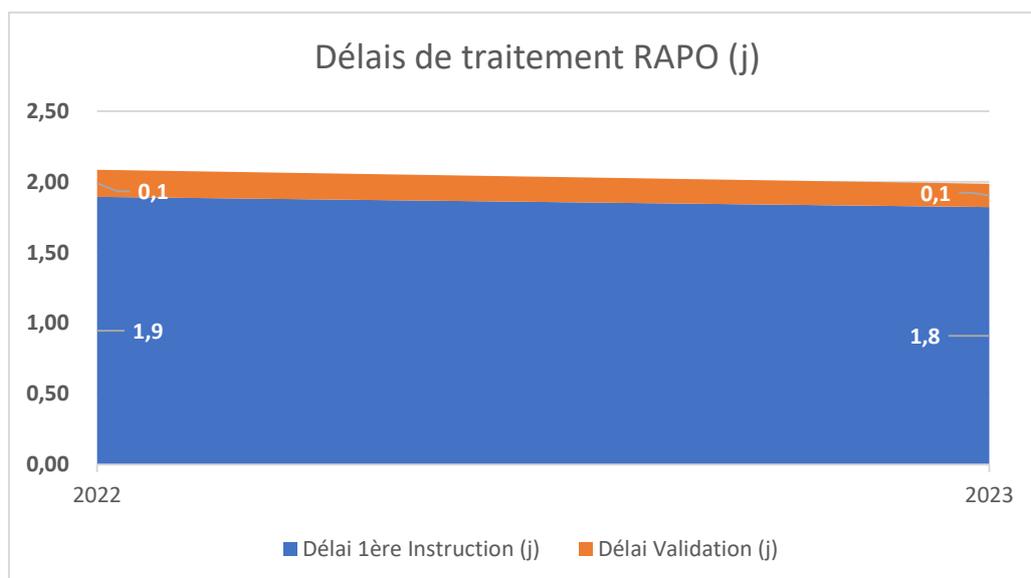
Le nombre de RAPO mensuel approche les 180 RAPO/mois à Saint-Maur-des-Fossés sur l'année 2023. Cette hausse s'explique par le contrôle des zones ciblées à faible taux de paiement mis en place par la cheffe d'équipe durant l'année écoulée.

Le taux de RAPO/FPS est à 4,1%, taux stable par rapport à 2023. Néanmoins, ce taux reste supérieur à la moyenne des villes en région Île-de-France où Streeteo opère en 2023, qui est de 3,7 %.

Le taux de FPS annulés à la suite d'un RAPO accepté à 2,4% est également supérieur à la moyenne d'Île-de-France qui est de 1,75%.

Ce fort taux sur la ville de Saint-Maur-des-Fossés, est dû à une part très importante des usagers qui prennent des tickets gratuits dans les 7min après le FPS. Ceci favorise la hausse du taux de RAPO/FPS et du taux d'acceptation.

7.2.5.2 DELAI DE TRAITEMENT



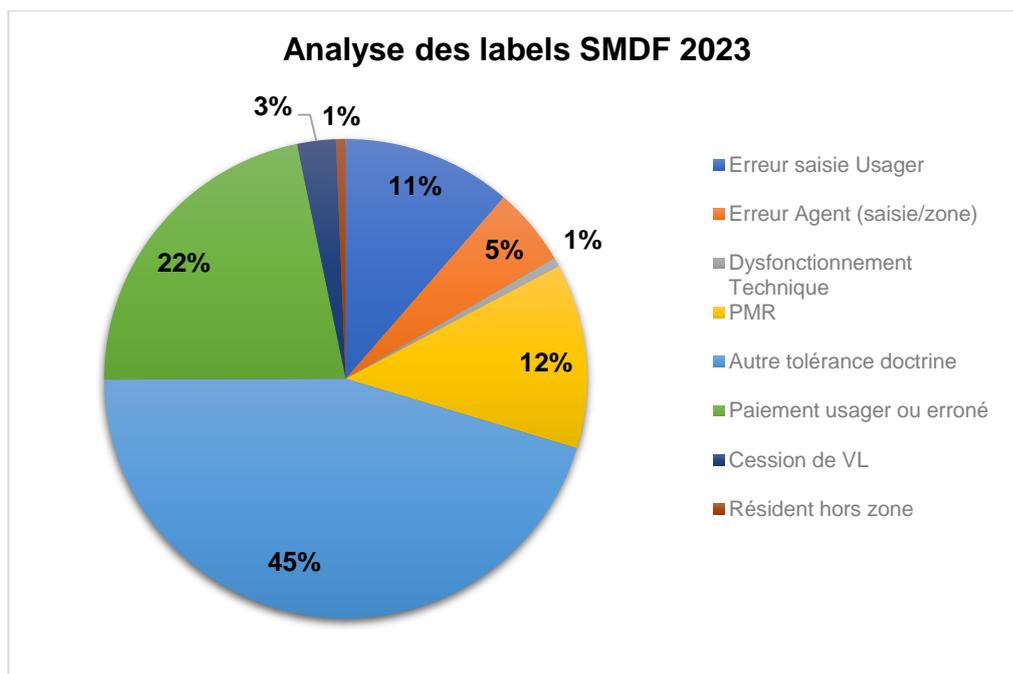
Enfin, le délai de traitement des RAPO est de 2 jours, conservant ainsi la même dynamique qu'en 2022. Un RAPO est traité dans les 2 jours suivant le dépôt en ligne réalisé par l'utilisateur.

Ce délai court demeure exceptionnel grâce à la réorganisation interne mise en place depuis 2021. En complément, les modifications apportées au formulaire RAPO au cours de l'année 2023 ont également permis de baisser ce délai.

Ce faible délai permet aux usagers de refaire un RAPO quand ils n'ont pas respecté la forme.

7.2.5.3 MOTIF DE CONTESTATION

Afin de mieux comprendre les motifs de contestation, les instructeurs et valideurs RAPO qualifient les motifs de contestation sous des labels, cela afin d'analyser les anomalies et créer une action si nécessaire, ayant comme objectif la réduction du nombre de RAPO par la détection des anomalies.



Les labels les plus utilisés à Saint-Maur-des-Fossés en 2023 sont dans l'ordre, « Autres tolérances doctrines », « Paiement usager absent ou erronée », et « PMR ».

Le label « Erreur agent » ne représente que 5% des contestations.

7.2.5.3 ANALYSE DES LABELS

Erreur de saisie usager :

L'usager se trompe de saisie sur la plaque.

Pas de tolérance doctrine, les RAPO sont refusés sous cet onglet.

Erreur agent :

Erreur plaque, l'agent se trompe lors de la saisie de plaque.

L'agent met un FPS malgré une autorisation spéciale de stationnement délivré par la mairie.

L'agent se trompe de zone lors de l'émission du FPS.

Ces points sont corrigés dans les contrôles qualité effectués mensuellement par la cheffe d'équipe.

Cependant, une erreur humaine est toujours possible. Avec 5% d'erreurs agents sur les RAPO déposés, cela correspond à 0,2% des FPS

Dysfonctionnement technique :

L'usager paye son ticket à l'horodateur et a un FPS quelques minutes après son paiement à l'horodateur. Problème de remontée horodateur. Problèmes fréquents, constants et aléatoires.

Dysfonctionnement PabyPhone / INDIGO NEO. L'usager paye via l'application mais le paiement ne remonte pas tout de suite. Les RAPO sous ce label sont acceptés.

PMR :

Verbalisation malgré la présence de la carte PMR. Certains agents ne dissocient toujours pas les « nouvelles » carte PMR plus discrètes. Si les photos ne sont pas conformes, le doute bénéficie à l'usager. Verbalisation car absence d'apposition de la carte CMI/CES mais présentée lors du recours. De plus, si l'usager présente la carte CMI/CES dont le nom de famille est identique avec celle de la carte grise, la jurisprudence est appliquée donc RAPO acceptés sous ce label.

Autre tolérance doctrine :

FPS émis 7/5 minutes avant le paiement de l'usager. Certains usagers vont abuser de cette tolérance et prendre un ticket gratuit juste après l'apposition du FPS.

Les RAPO sous ce label vont très souvent être accepté.

Paiement usager absent ou erronée :

Absence de paiement de l'usager au moment du contrôle.

Les RAPO sous ce label vont être refusés.

Cession de véhicule :

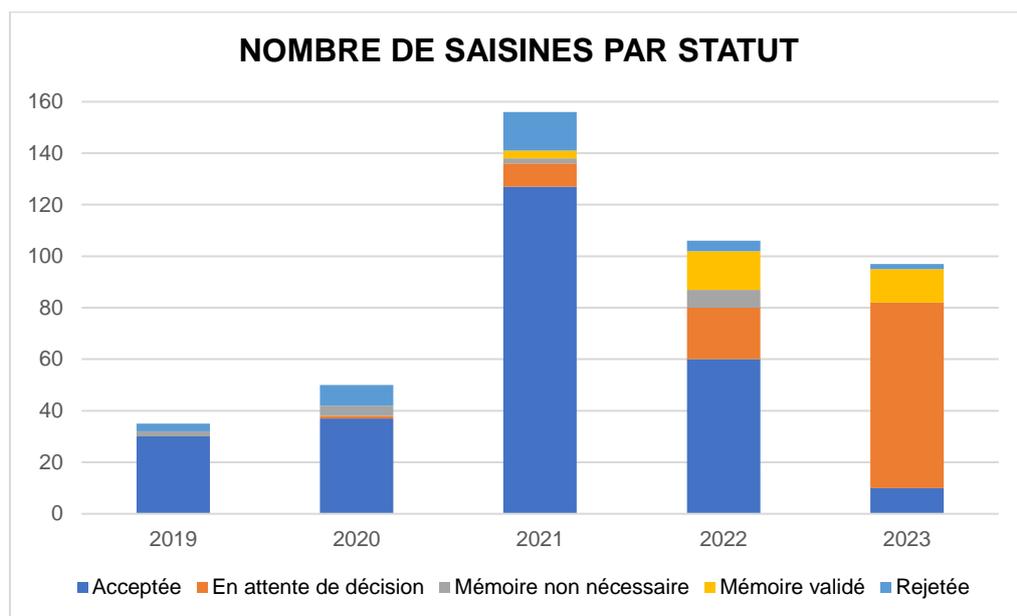
Le FPS arrive chez l'ancien propriétaire suite à un défaut d'enregistrement dans le SIV suivant les jours de la cession du véhicule.

Résident hors zone :

L'usager ayant le macaron résidentiel zone bleue se trompe en stationnant sur la zone payante.

Les RAPO sont forcément refusés.

7.2.5.4 MEMOIRE EN DEFENSE



La tendance observée en 2022 se maintient en 2023, confirmant ainsi une maîtrise efficace de la gestion des RAPO et CCSP depuis la réorganisation interne effectuée par les équipes opérationnelles.

En complément, le service relations usagers est à jour sur les cas CCSP permettant un traitement rapide des cas CCSP qui explique aussi cette baisse du nombre de saisines.

7.2.5.5 Statut des FPS et paiement (arrêtés au 01 janvier 2024)

Montant des FPS payés de 2018 à 2023

Les informations sont données à titre indicatif et sont le reflet à la date du 01 janvier 2023 des paiements enregistrés dans l'outil de gestion. Ces données évoluent chaque jour en fonction des paiements, annulations et informations transmises par l'ANTAI.

Année de paiement	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Payé	88 504 €	536 040 €	260 316 €	503 811 €	351 519 €	347 168 €
Payé minoré	106 981 €	998 875 €	501 716 €	883 096 €	710 945 €	697 022 €

Recouvré	53 294 €	325 173 €	153 842 €	230 828 €	140 833 €	51 219 €
Sur-paiement	180 €	2 280 €	1 542 €	1 498 €	570 €	746 €

Année de paiement	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Payé	31,09%	25,11%	24,68%	27,24%	25,71%	24,99%
Payé minoré	37,59%	46,79%	47,56%	47,75%	51,99%	50,18%
Recouvré	18,72%	15,23%	14,58%	12,48%	10,30%	3,69%
Sur-paiement	0,06%	0,11%	0,15%	0,08%	0,04%	0,05%

Ces données sont communiquées à titre informatif et statistique et ne sont pas des éléments comptables (issus du compte de la convention de mandat)

6. PERSPECTIVES

2023

	2019	2020	2021	2022	2023
Contrôles	314 687	210 057	321 742	213120	206352
FPS	72 487	36 160	64 430	46979	48014
Taux de FPS	21,2%	23,6%	21%	21%	23%
Taux de RAPO	3,2%	4,2%	4,5%	3,9%	4%

L'année 2023 a permis de se concentrer sur la qualité du travail individuelle et collective doublée d'une amélioration des outils de contrôle et d'analyse qui ont permis de cibler les zones où les contrôles étaient nécessaires.

Cette approche a eu un impact sur le taux de contrôle valide qui a diminué entre 2022 et 2023 (-1 pt) avec une légère hausse du taux de FPS, +1 pt.

Néanmoins sur moyen terme, les effets de cette approche devraient être bénéfiques avec une nouvelle hausse du taux de contrôles valides et une hausse des recettes des paiements usagers grâce à une meilleure répartition des contrôles sur le plan géographique.

Enfin, Streeteo poursuit les actions engagées pour améliorer le service fourni et les conditions de travail des agents. Parmi ces évolutions :

- Echanges concernant les dossiers CCSP via la plateforme TeFPS.
- Développement d'une possibilité de contrôle à distance, mise en œuvre dans plusieurs villes d'Ile de France au cours de l'année 2023.

7. PERSPECTIVES 2024



L'année 2024 sera marquée par les travaux des générateurs de flux que sont les marchés du quartier d'Adamville et la Varenne.

La rénovation de ce pôle commercial perturbera certainement l'exploitation du parc Adamville, mais devra apporter à terme une attractivité accrue.

Indigo réalisera dans ce parc au cours de l'année 2024 des travaux lourds concernant les moyens de lutte contre l'incendie.

Les travaux d'aménagement du secteur de la Varenne impacteront directement le parc Stalingrad.

En fonction de l'avancement du partenariat avec IDFM, nous projetons la mise en place d'un cyclopark supplémentaire dans le parc de la Louvière.



INDIGO, CRÉATEUR D'ESPACE POUR UNE VILLE APAISÉE EN MOUVEMENT

8. BILAN FINANCIER



8.1 Compte Consolidé Contrat



COMPTES DU DELEGATAIRE 2023

CONTRAT :	SAINT-MAUR-DES-FOSSES-02/07/2018
DELEGANT :	VILLE DE SAINT MAUR
DELEGATAIRE :	SAINT-MAUR STATIONNEMENT

FARC :	DSP Saint-Maur-des-Fossées
--------	----------------------------

EN € H.T.	Année 2022	Année 2023	Variation 2023/2022 en valeur	Variation 2023/2022 en %
Horaires parcs	316 628	348 530	31 903	10,1%
Abonnés parcs	317 424	331 159	13 735	4,3%
Voie	469 874	503 746	33 872	7,2%
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0		
Activités annexes	10 064	16 869	6 805	67,6%
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 113 990	1 200 305	86 315	7,7%
Subventions d'exploitation	290 866	333 107	42 242	14,5%
Autres Produits	600	4	-596	-99,3%
Sous Total Autres Produits	291 466	333 111	41 646	14,3%
Total Produits d'Exploitation	1 405 456	1 533 416	127 960	9,1%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-291 149	-284 399	6 750	2,3%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-14 500	-16 315	-1 815	12,5%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-44 829	-62 424	-17 594	39,2%
Prestations de Nettoyage	-21 236	-20 569	668	3,1%
Prestations de Gardiennage	-21 879	-2 751	19 129	87,4%
Sous Total Frais de Personnel	-393 595	-386 458	7 137	1,8%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-116 919	-87 052	29 866	25,5%
Entretien : Contrats	-34 944	-31 919	3 025	8,7%
Electricité, Fluides	-55 377	-24 639	30 738	55,5%
Autres Prestations Sous Traitées	-240 731	-258 877	-18 146	7,5%
Frais de Télécommunication	-15 519	-14 513	1 006	6,5%
Location Matériel d'Exploitation	-4 942	-11 157	-6 215	125,7%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-468 432	-428 157	40 275	8,6%
Actions Commerciales	-5 167	-6 558	-1 390	26,9%
Collecte de Fonds et Commissions	-46 947	-54 604	-7 657	16,3%
Frais Administratifs et Divers	-1 914	-1 602	311	16,3%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-54 028	-62 764	-8 736	16,2%
Total Charges Directes d'Exploitation	-916 055	-877 379	38 676	4,2%
Police d'Assurances	-6 597	-7 044	-448	6,8%
Sinistres	4 914	-6 098	-11 012	-224,1%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-3 179	-3 432	-253	8,0%
Redevances Aux Concédants	-76 557	-52 925	23 632	30,9%
Taxes et Versements Assimilés	-19 329	-14 166	5 163	26,7%
Autres Charges et Provisions Courantes	-1 444	-121	1 323	91,6%
Charges de Gros Entretien	0	0		
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-19 606	-18 964	643	3,3%
Frais Généraux Siège	-78 313	-88 824	-10 511	13,4%
Total Autres Charges d'Exploitation	-200 111	-191 574	8 536	4,3%
Total Autres Charges d'Exploitation	-200 111	-191 574	8 536	4,3%
Total Charges d'Exploitation	-1 116 166	-1 068 953	47 213	4,2%
EBITDA Parc	289 290	464 463	175 173	60,6%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-423	-423	0	0,0%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-233 753	-362 840	-129 087	55,2%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-234 176	-363 263	-129 087	55,1%
Autres Produits et Charges Financières Opérationnels.	0	0		
Total autres produits et charges financières opérationnels	0	0		
Total Charges Non Courantes	-234 176	-363 263	-129 087	55,1%
EBIT	55 114	101 200	46 086	83,6%
Frais Financiers	-75 759	-86 643	-10 884	14,4%
Total Frais Financiers	-75 759	-86 643	-10 884	14,4%
Total Frais Financiers	-75 759	-86 643	-10 884	14,4%
Resultat Net avant Impot Parc	-20 645	14 557	35 202	170,5%

8.2 Parc Hôtel de Ville

8.2.1 Compte de résultat



COMPTES DU DELEGATAIRE 2023

CONTRAT :	SAINT-MAUR-DES-FOSSES-02/07/2018
DELEGANT :	VILLE DE SAINT MAUR
DELEGATAIRE :	SAINT-MAUR STATIONNEMENT

PARC :	Saint-Maur-des-Fossés Hôtel de ville
--------	--------------------------------------

EN € H.T.	Année 2022	Année 2023	Variation 2023/2022 en valeur	Variation 2023/2022 en %
Horaires parcs	44 218	48 434	4 216	9,5%
Abonnés parcs	42 940	52 748	9 809	22,8%
Voirie	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0		
Activités annexes	931	4 760	3 829	411,1%
Sous Total Chiffre d'Affaires	88 089	105 942	17 853	20,3%
Subventions d'exploitation	0	0		
Autres Produits	0	0		
Sous Total Autres Produits	0	0		
Total Produits d'Exploitation	88 089	105 942	17 853	20,3%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-37 164	-33 570	3 593	9,7%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 595	-2 267	-671	42,1%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0		
Prestations de Nettoyage	-223	0	223	100,0%
Prestations de Gardiennage	-12 096	0	12 096	100,0%
Sous Total Frais de Personnel	-51 078	-35 837	15 241	29,8%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-27 324	-11 553	15 770	57,7%
Entretien : Contrats	-1 819	-4 263	-2 445	134,4%
Electricité, Fluides	-8 950	-9 928	-978	10,9%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0		
Frais de Télécommunication	-3 994	-3 338	656	16,4%
Location Matériel d'Exploitation	-360	-902	-542	150,6%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-42 445	-29 984	12 461	29,4%
Actions Commerciales	-1 501	-1 553	-52	3,5%
Collecte de Fonds et Commissions	-3 760	-2 733	1 027	27,3%
Frais Administratifs et Divers	-257	-732	-475	184,6%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-5 518	-5 018	500	9,1%
Total Charges Directes d'Exploitation	-99 041	-70 839	28 202	28,5%
Police d'Assurances	-985	-1 108	-123	12,5%
Sinistres	0	0		
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-440	-531	-91	20,6%
Redevances Aux Concedants	-6 053	-4 622	1 431	23,6%
Taxes et Versements Assimilés	-1 938	-422	1 516	78,2%
Autres Charges et Provisions Courantes	-0	-0	-0	20,0%
Charges de Gros Entretien	0	0		
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-1 550	-1 674	-124	8,0%
Frais Généraux Siège	-6 193	-7 840	-1 648	26,6%
Total Autres Charges d'Exploitation	-17 159	-16 198	961	5,6%
Total Autres Charges d'Exploitation	-17 159	-16 198	961	5,6%
Total Charges d'Exploitation	-116 200	-87 037	29 163	25,1%
EBITDA Parc	-28 112	18 905	47 016	167,2%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-423	-423	0	0,0%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-43 007	-49 489	-6 482	15,1%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-43 430	-49 912	-6 482	14,9%
Autres Produits et Charges Financières Opérationnels.	0	0		
Total autres produits et charges financières opérationnels	0	0		
Total Charges Non Courantes	-43 430	-49 912	-6 482	14,9%
EBIT	-71 541	-31 007	40 534	56,7%
Frais Financiers	-16 726	-14 575	2 150	12,9%
Total Frais Financiers	-16 726	-14 575	2 150	12,9%
Total Frais Financiers	-16 726	-14 575	2 150	12,9%
Resultat Net avant Impot Parc	-88 267	-45 583	42 684	48,4%

8.2.2 Patrimoine

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2023

Parc de stationnement Saint-Maur-des-Fossés Hôtel de ville				
Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2023	CUMUL AMORT A FIN 2023	VNC A FIN 2023
RETOUR	AAI EN CONCESSION	193 516 -	46 000	147 516
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	205 569 -	62 209	143 359
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLE	520	-	520
	LOGICIELS	360 -	88	272
Total RETOUR		399 965 -	108 297	291 667
REPRISE	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	17 659 -	8 512	9 147
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	2 118 -	2 118	0
Total REPRISE		19 776 -	10 629	9 147
Total général		419 741 -	118 927	300 814

Parc de stationnement Saint-Maur-des-Fossés Hôtel de ville	
en euros H.T.	31/12/2023
Immobilisations Valeur Comptable Brute	419 741
Immobilisations Valeur Comptable Nette	300 814
Immobilisation en cours	20 463
Valeur Brute Totale Inventables	440 204
VNC Totale Inventables	321 277

8.3 Parc de La Louvière

8.3.1 Compte de résultat



COMPTES DU DELEGATAIRE 2023

CONTRAT :	SAINT-MAUR-DES-FOSSES-02/07/2018
DELEGANT :	VILLE DE SAINT MAUR
DELEGATAIRE :	SAINT-MAUR STATIONNEMENT

PARC :	Saint-Maur-des-Fossés La Louvière
--------	-----------------------------------

EN € H.T.	Année 2022	Année 2023	Variation 2023/2022 en valeur	Variation 2023/2022 en %
Horaires parcs	68 328	76 198	7 870	11,5%
Abonnés parcs	132 338	125 989	-6 349	-4,8%
Voirie	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0		
Activités annexes	733	3 664	2 931	400,1%
Sous Total Chiffre d'Affaires	201 398	205 851	4 452	2,2%
Subventions d'exploitation	0	0		
Autres Produits	0	-1	-1	
Sous Total Autres Produits	0	-1	-1	
Total Produits d'Exploitation	201 398	205 850	4 451	2,2%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-49 234	-45 805	3 429	7,0%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-710	-998	-288	40,6%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0		
Prestations de Nettoyage	0	0		
Prestations de Gardiennage	0	0		
Sous Total Frais de Personnel	-49 944	-46 803	3 141	6,3%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-5 532	-12 014	-6 482	117,2%
Entretien : Contrats	-8 729	-6 322	2 407	27,6%
Electricité, Fluides	-17 350	-5 660	11 690	67,4%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0		
Frais de Télécommunication	-1 757	-1 507	250	14,3%
Location Matériel d'Exploitation	83	-449	-532	-639,0%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-33 286	-25 952	7 334	22,0%
Actions Commerciales	-664	-1 711	-1 047	157,7%
Collecte de Fonds et Commissions	-4 082	-4 391	-310	7,6%
Frais Administratifs et Divers	-433	-174	259	59,8%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-5 178	-6 276	-1 098	21,2%
Total Charges Directes d'Exploitation	-88 408	-79 032	9 377	10,6%
Police d'Assurances	-1 208	-1 235	-27	2,2%
Sinistres	1 865	0	-1 865	-100,0%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-1 007	-1 029	-22	2,2%
Redevances Aux Concedants	-13 709	-9 006	4 703	34,3%
Taxes et Versements Assimilés	-3 171	-2 590	581	18,3%
Autres Charges et Provisions Courantes	-3	-14	-11	321,6%
Charges de Gros Entretien	0	0		
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-3 545	-3 252	292	8,2%
Frais Généraux Siège	-14 158	-15 233	-1 075	7,6%
Total Autres Charges d'Exploitation	-34 937	-32 359	2 578	7,4%
Total Autres Charges d'Exploitation	-34 937	-32 359	2 578	7,4%
Total Charges d'Exploitation	-123 345	-111 391	11 954	9,7%
EBITDA Parc	78 053	94 459	16 406	21,0%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-44 997	-56 911	-11 913	26,5%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-44 997	-56 911	-11 913	26,5%
Autres Produits et Charges Financières Opérationnels.	0	0		
Total autres produits et charges financières opérationnels	0	0	0	
Total Charges Non Courantes	-44 997	-56 911	-11 913	26,5%
EBIT	33 056	37 549	4 493	13,6%
Frais Financiers	-11 297	-10 983	313	2,8%
Total Frais Financiers	-11 297	-10 983	313	2,8%
Total Frais Financiers	-11 297	-10 983	313	2,8%
Resultat Net avant Impot Parc	21 760	26 565	4 806	22,1%

8.3.2 Patrimoine

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2023

Parc de stationnement Saint-Maur-des-Fossés La Louvière				
Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2023	CUMUL AMORT A FIN 2023	VNC A FIN 2023
RETOUR	AAI EN CONCESSION	295 325 -	76 850	218 475
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	80 806 -	37 342	43 464
	BIENS DE RETOUR NON RENOUELABLE	780 -	20	760
	LOGICIELS	360 -	88	272
Total RETOUR		377 270 -	114 299	262 971
REPRISE	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	15 287 -	6 617	8 669
Total REPRISE		15 287 -	6 617	8 669
Total général		392 557 -	120 917	271 640

Parc de stationnement Saint-Maur-des-Fossés La Louvière	
en euros H.T.	31/12/2023
Immobilisations Valeur Comptable Brute	392 557
Immobilisations Valeur Comptable Nette	271 640
Immobilisation en cours	55 161
Valeur Brute Totale Inventables	447 718
VNC Totale Inventables	326 801

8.4 Parc Adamville

8.4.1 Compte de résultat



COMPTES DU DELEGATAIRE 2023

CONTRAT :	SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS-02/07/2018
DELEGANT :	VILLE DE SAINT MAUR
DELEGATAIRE :	SAINT-MAUR STATIONNEMENT

PARC :	Saint-Maur-des-Fossés Adamville
--------	---------------------------------

EN € H.T.	Année 2022	Année 2023	Variation 2023/2022 en valeur	Variation 2023/2022 en %
Horaires parcs	25 720	30 253	4 533	17,6%
Abonnés parcs	63 354	66 148	2 794	4,4%
Voirie	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0		
Activités annexes	0	46	46	
Sous Total Chiffre d'Affaires	89 074	96 446	7 373	8,3%
Subventions d'exploitation	0	0		
Autres Produits	0	5	5	
Sous Total Autres Produits	0	5	5	
Total Produits d'Exploitation	89 074	96 451	7 377	8,3%
Personnel Interne Au Groupe VF (Yc Personnel Technique)	-27 920	-26 900	1 020	3,7%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-10 074	-9 551	523	5,2%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-44 829	-62 424	-17 594	39,2%
Prestations de Nettoyage	0	0		
Prestations de Gardiennage	0	0		
Sous Total Frais de Personnel	-82 824	-98 875	-16 052	19,4%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-30 243	-30 637	-394	1,3%
Entretien : Contrats	-5 505	-3 686	1 819	33,0%
Electricité, Fluides	-161	440	602	373,3%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0		
Frais de Télécommunication	-4 004	-3 881	123	3,1%
Location Matériel d'Exploitation	-3 386	-3 647	-260	7,7%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-43 300	-41 410	1 889	4,4%
Actions Commerciales	-1 137	-1 309	-172	15,1%
Collecte de Fonds et Commissions	-3 605	-1 951	1 654	45,9%
Frais Administratifs et Divers	-850	-575	275	32,4%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-5 592	-3 835	1 758	31,4%
Total Charges Directes d'Exploitation	-131 716	-144 120	-12 404	9,4%
Police d'Assurances	-1 447	-1 523	-76	5,3%
Sinistres	-261	0	261	100,0%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-445	-478	-32	7,2%
Redevances Aux Concedants	-6 119	-4 319	1 801	29,4%
Taxes et Versements Assimilés	-667	-1 023	-356	53,3%
Autres Charges et Provisions Courantes	0	0		
Charges de Gros Entretien	0	0		
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-1 568	-1 524	44	2,8%
Frais Généraux Siège	-6 262	-7 137	-875	14,0%
Total Autres Charges d'Exploitation	-16 769	-16 003	766	4,6%
Total Autres Charges d'Exploitation	-16 769	-16 003	766	4,6%
Total Charges d'Exploitation	-148 485	-160 124	-11 639	7,8%
EBITDA Parc	-59 412	-63 673	-4 261	7,2%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-35 709	-63 305	-27 596	77,3%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-35 709	-63 305	-27 596	77,3%
Autres Produits et Charges Financières Opérationnels.	0	0		
Total autres produits et charges financières opérationnels	0	0	0	
Total Charges Non Courantes	-35 709	-63 305	-27 596	77,3%
EBIT	-95 121	-126 978	-31 857	33,5%
Frais Financiers	-12 389	-11 867	522	4,2%
Total Frais Financiers	-12 389	-11 867	522	4,2%
Total Frais Financiers	-12 389	-11 867	522	4,2%
Resultat Net avant Impot Parc	-107 510	-138 845	-31 335	29,1%

8.4.2 Patrimoine

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2023

Parc de stationnement Saint-Maur-des-Fossés Adamville				
Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2023	CUMUL AMORT A FIN 2023	VNC A FIN 2023
RETOUR	AAI EN CONCESSION	423 303 -	75 450	347 854
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	210 724 -	61 405	149 320
	LOGICIELS	360 -	88	272
Total RETOUR		634 387 -	136 942	497 445
REPRISE	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	19 331 -	8 773	10 557
	LOGICIELS	2 398 -	2 398	-
Total REPRISE		21 729 -	11 171	10 557
Total général		656 116 -	148 114	508 002

Parc de stationnement Saint-Maur-des-Fossés Adamville	
en euros H.T.	31/12/2023
Immobilisations Valeur Comptable Brute	656 116
Immobilisations Valeur Comptable Nette	508 002
Immobilisation en cours	109 981
Valeur Brute Totale Inventables	766 096
VNC Totale Inventables	617 983

8.5 Parc de La Varenne

8.5.1 Compte de résultat



COMPTES DU DELEGATAIRE 2023

CONTRAT :	SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS-02/07/2018
DELEGANT :	VILLE DE SAINT MAUR
DELEGATAIRE :	SAINT-MAUR STATIONNEMENT

PARC :	Saint-Maur-des-Fossés La Varenne Chennevières
--------	---

EN € H.T.	Année 2022	Année 2023	Variation 2023/2022 en valeur	Variation 2023/2022 en %
Horaires parcs	53 515	57 319	3 804	7,1%
Abonnés parcs	78 793	85 294	6 501	8,3%
Voirie	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0		
Activités annexes	0	0		
Sous Total Chiffre d'Affaires	132 308	142 613	10 305	7,8%
Subventions d'exploitation	0	0		
Autres Produits	0	0		
Sous Total Autres Produits	0	0		
Total Produits d'Exploitation	132 308	142 613	10 305	7,8%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-40 282	-37 036	3 245	8,1%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-599	-635	-36	6,0%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0		
Prestations de Nettoyage	-19 293	-20 569	-1 276	6,6%
Prestations de Gardiennage	-9 784	-2 751	7 033	71,9%
Sous Total Frais de Personnel	-69 958	-60 991	8 967	12,8%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-14 265	-10 730	3 535	24,8%
Entretien : Contrats	-5 027	-4 889	138	2,8%
Electricité, Fluides	-28 916	-23 642	5 274	18,2%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0		
Frais de Télécommunication	-1 307	-1 487	-180	13,8%
Location Matériel d'Exploitation	108	-197	-305	-282,4%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-49 408	-40 945	8 462	17,1%
Actions Commerciales	-1 069	-1 008	61	5,7%
Collecte de Fonds et Commissions	-3 865	-3 158	707	18,3%
Frais Administratifs et Divers	-166	-29	137	82,5%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-5 100	-4 195	905	17,7%
Total Charges Directes d'Exploitation	-124 466	-106 131	18 334	14,7%
Police d'Assurances	-794	-856	-62	7,9%
Sinistres	3 310	0	-3 310	-100,0%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-662	-710	-48	7,3%
Redevances Aux Concédants	-9 041	-6 461	2 580	28,5%
Taxes et Versements Assimilés	-663	-1 058	-395	59,5%
Autres Charges et Provisions Courantes	-1 431	-65	1 365	95,4%
Charges de Gros Entretien	0	0		
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-2 329	-2 253	75	3,2%
Frais Généraux Siège	-9 301	-10 555	-1 253	13,5%
Total Autres Charges d'Exploitation	-20 910	-21 958	-1 048	5,0%
Total Autres Charges d'Exploitation	-20 910	-21 958	-1 048	5,0%
Total Charges d'Exploitation	-145 375	-128 089	17 286	11,9%
EBITDA Parc	-13 068	14 524	27 591	211,1%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-41 946	-98 161	-56 216	134,0%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-41 946	-98 161	-56 216	134,0%
Autres Produits et Charges Financières Opérationnels.	0	0		
Total autres produits et charges financières opérationnels	0	0		
Total Charges Non Courantes	-41 946	-98 161	-56 216	134,0%
EBIT	-55 013	-83 638	-28 624	52,0%
Frais Financiers	-10 727	-26 773	-16 046	149,6%
Total Frais Financiers	-10 727	-26 773	-16 046	149,6%
Total Frais Financiers	-10 727	-26 773	-16 046	149,6%
Resultat Net avant Impot Parc	-65 740	-110 411	-44 670	67,9%

8.5.2 Patrimoine

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2023

Parc de stationnement Saint-Maur-des-Fossés La Varenne Chennevières				
Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2023	CUMUL AMORT A FIN 2023	VNC A FIN 2023
RETOUR	AAI EN CONCESSION	395 894 -	87 909	307 985
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	237 165 -	75 911	161 254
	LOGICIELS	360 -	88	272
Total RETOUR		633 420 -	163 908	469 511
REPRISE	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	18 924 -	6 616	12 307
Total REPRISE		18 924 -	6 616	12 307
Total général		652 343 -	170 525	481 819

Parc de stationnement Saint-Maur-des-Fossés La Varenne Chennevières	
en euros H.T.	31/12/2023
Immobilisations Valeur Comptable Brute	652 343
Immobilisations Valeur Comptable Nette	481 819
Immobilisation en cours	48 160

Valeur Brute Totale Inventables	700 503
VNC Totale Inventables	529 979

8.6 Parc Stalingrad

8.6.1 Compte de résultat



COMPTES DU DELEGATAIRE 2023

CONTRAT :	SAINT-MAUR-DES-FOSSES-02/07/2018
DELEGANT :	VILLE DE SAINT MAUR
DELEGATAIRE :	SAINT-MAUR STATIONNEMENT

PARC :	Saint-Maur-des-Fossés Stalingrad
--------	----------------------------------

EN € H.T.	Année 2022	Année 2023	Variation 2023/2022 en valeur	Variation 2023/2022 en %
Horaires parcs	124 549	133 130	8 581	6,9%
Abonnés parcs	0	0		
Voirie	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0		
Activités annexes	0	0		
Sous Total Chiffre d'Affaires	124 549	133 130	8 581	6,9%
Subventions d'exploitation	0	0		
Autres Produits	0	0		
Sous Total Autres Produits	0	0		
Total Produits d'Exploitation	124 549	133 130	8 581	6,9%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-31 280	-27 882	3 398	10,9%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-192	-603	-411	214,1%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0		
Prestations de Nettoyage	0	0		
Prestations de Gardiennage	0	0		
Sous Total Frais de Personnel	-31 472	-28 485	2 988	9,5%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-6 792	-1 090	5 702	84,0%
Entretien : Contrats	0	0		
Electricité, Fluides	0	14 150	14 150	
Autres Prestations Sous Traitées	0	0		
Frais de Télécommunication	-1 291	-1 471	-180	13,9%
Location Matériel d'Exploitation	108	-219	-327	-302,8%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-7 976	11 370	19 345	242,6%
Actions Commerciales	-145	-492	-347	240,2%
Collecte de Fonds et Commissions	-4 189	-3 093	1 096	26,2%
Frais Administratifs et Divers	-30	-29	1	3,7%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-4 364	-3 614	750	17,2%
Total Charges Directes d'Exploitation	-43 812	-20 729	23 083	52,7%
Police d'Assurances	-747	-799	-52	7,0%
Sinistres	0	-6 098	-6 098	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-623	-670	-47	7,6%
Redevances Aux Concedants	-8 516	-5 798	2 718	31,9%
Taxes et Versements Assimilés	-2 378	-1 885	494	20,8%
Autres Charges et Provisions Courantes	-2	-7	-5	332,1%
Charges de Gros Entretien	0	0		
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-2 192	-2 103	89	4,1%
Frais Généraux Siège	-8 756	-9 851	-1 095	12,5%
Total Autres Charges d'Exploitation	-23 214	-27 210	-3 996	17,2%
Total Autres Charges d'Exploitation	-23 214	-27 210	-3 996	17,2%
Total Charges d'Exploitation	-67 026	-47 940	19 086	28,5%
EBITDA Parc	57 523	85 191	27 668	48,1%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-16 429	-16 295	134	0,8%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-16 429	-16 295	134	0,8%
Autres Produits et Charges Financières Opérationnels.	0	0		
Total autres produits et charges financières opérationnels	0	0		
Total Charges Non Courantes	-16 429	-16 295	134	0,8%
EBIT	41 094	68 896	27 802	67,7%
Frais Financiers	-8 052	-5 992	2 060	25,6%
Total Frais Financiers	-8 052	-5 992	2 060	25,6%
Total Frais Financiers	-8 052	-5 992	2 060	25,6%
Resultat Net avant Impot Parc	33 042	62 904	29 862	90,4%

8.6.2 Patrimoine

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2023

Parc de stationnement Saint-Maur-des-Fossés Stalingrad				
Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2023	CUMUL AMORT A FIN 2023	VNC A FIN 2023
RETOUR	AAI EN CONCESSION	91 492 -	25 616	65 877
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	55 688 -	12 833	42 854
	LOGICIELS	360 -	88	272
Total RETOUR		147 540 -	38 537	109 003
Total général		147 540 -	38 537	109 003

Parc de stationnement Saint-Maur-des-Fossés Stalingrad	
en euros H.T.	31/12/2023
Immobilisations Valeur Comptable Brute	147 540
Immobilisations Valeur Comptable Nette	109 003
Immobilisation en cours	0
Valeur Brute Totale Inventables	147 540
VNC Totale Inventables	109 003

8.7 Parc du Jardin des Facultés

8.7.1 Compte de résultat



COMPTES DU DELEGATAIRE 2023

CONTRAT :	SAINT-MAUR-DES-FOSSES-02/07/2018
DELEGANT :	VILLE DE SAINT MAUR
DELEGATAIRE :	SAINT-MAUR STATIONNEMENT

PARC :	Saint-Maur-des-Fossés Jardin des Facultés
--------	---

EN € H.T.	Année 2022	Année 2023	Variation 2023/2022 en valeur	Variation 2023/2022 en %
Horaires parcs	298	3 196	2 898	971,9%
Abonnés parcs	0	980	980	
Voirie	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0		
Activités annexes	0	0		
Sous Total Chiffre d'Affaires	298	4 176	3 878	1300,7%
Subventions d'exploitation	6 066	19 722	13 656	225,1%
Autres Produits	0	0		
Sous Total Autres Produits	6 066	19 722	13 656	225,1%
Total Produits d'Exploitation	6 364	23 898	17 535	275,5%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-860	0	860	100,0%
Autre Personnel externe et Frais Divers	0	0		
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0		
Prestations de Nettoyage	-1 720	0	1 720	100,0%
Prestations de Gardiennage	0	0		
Sous Total Frais de Personnel	-2 580	0	2 580	100,0%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-7 227	-2 807	4 420	61,2%
Entretien : Contrats	-910	-462	448	49,3%
Electricité, Fluides	0	0		
Autres Prestations Sous Traitées	0	0		
Frais de Télécommunication	-912	-1 213	-301	33,0%
Location Matériel d'Exploitation	0	0		
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-9 049	-4 482	4 567	50,5%
Actions Commerciales	-652	-481	171	26,2%
Collecte de Fonds et Commissions	-3 231	-439	2 792	86,4%
Frais Administratifs et Divers	-94	0	94	100,0%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-3 977	-920	3 056	76,9%
Total Charges Directes d'Exploitation	-15 606	-5 402	10 204	65,4%
Police d'Assurances	-2	-25	-23	1307,8%
Sinistres	0	0		
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-1	-15	-14	906,7%
Redevances Aux Concedants	0	0		
Taxes et Versements Assimilés	-576	214	790	137,2%
Autres Charges et Provisions Courantes	0	0	-0	-100,0%
Charges de Gros Entretien	0	0		
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-5	-66	-60	1152,0%
Frais Généraux Siège	-21	-309	-288	1374,2%
Total Autres Charges d'Exploitation	-605	-201	405	66,8%
Total Autres Charges d'Exploitation	-605	-201	405	66,8%
Total Charges d'Exploitation	-16 211	-5 603	10 608	65,4%
EBITDA Parc	-9 848	18 295	28 143	285,8%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-5 148	-32 450	-27 303	530,4%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-5 148	-32 450	-27 303	530,4%
Autres Produits et Charges Financières Opérationnels.	0	0		
Total autres produits et charges financières opérationnels	0	0	0	
Total Charges Non Courantes	-5 148	-32 450	-27 303	530,4%
EBIT	-14 995	-14 155	840	5,6%
Frais Financiers	0	-4 732	-4 732	
Total Frais Financiers	0	-4 732	-4 732	
Total Frais Financiers	0	-4 732	-4 732	
Resultat Net avant Impot Parc	-14 995	-18 888	-3 892	26,0%

8.7.2 Patrimoine

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2023

Parc de stationnement Saint-Maur-des-Fossés Jardin des Facultés				
Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2023	CUMUL AMORT A FIN 2023	VNC A FIN 2023
RETOUR	AAI EN CONCESSION	107 360 -	21 990	85 370
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	103 097 -	13 627	89 470
	LOGICIELS	360 -	88	272
Total RETOUR		210 817 -	35 706	175 111
REPRISE	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	10 551 -	1 892	8 658
Total REPRISE		10 551 -	1 892	8 658
Total général		221 368 -	37 598	183 770

Parc de stationnement Saint-Maur-des-Fossés Jardin des Facultés

en euros H.T.	31/12/2023
Immobilisations Valeur Comptable Brute	221 368
Immobilisations Valeur Comptable Nette	183 770
Immobilisation en cours	0

Valeur Brute Totale Inventables	221 368
VNC Totale Inventables	183 770

8.8 Compte de résultat Voirie



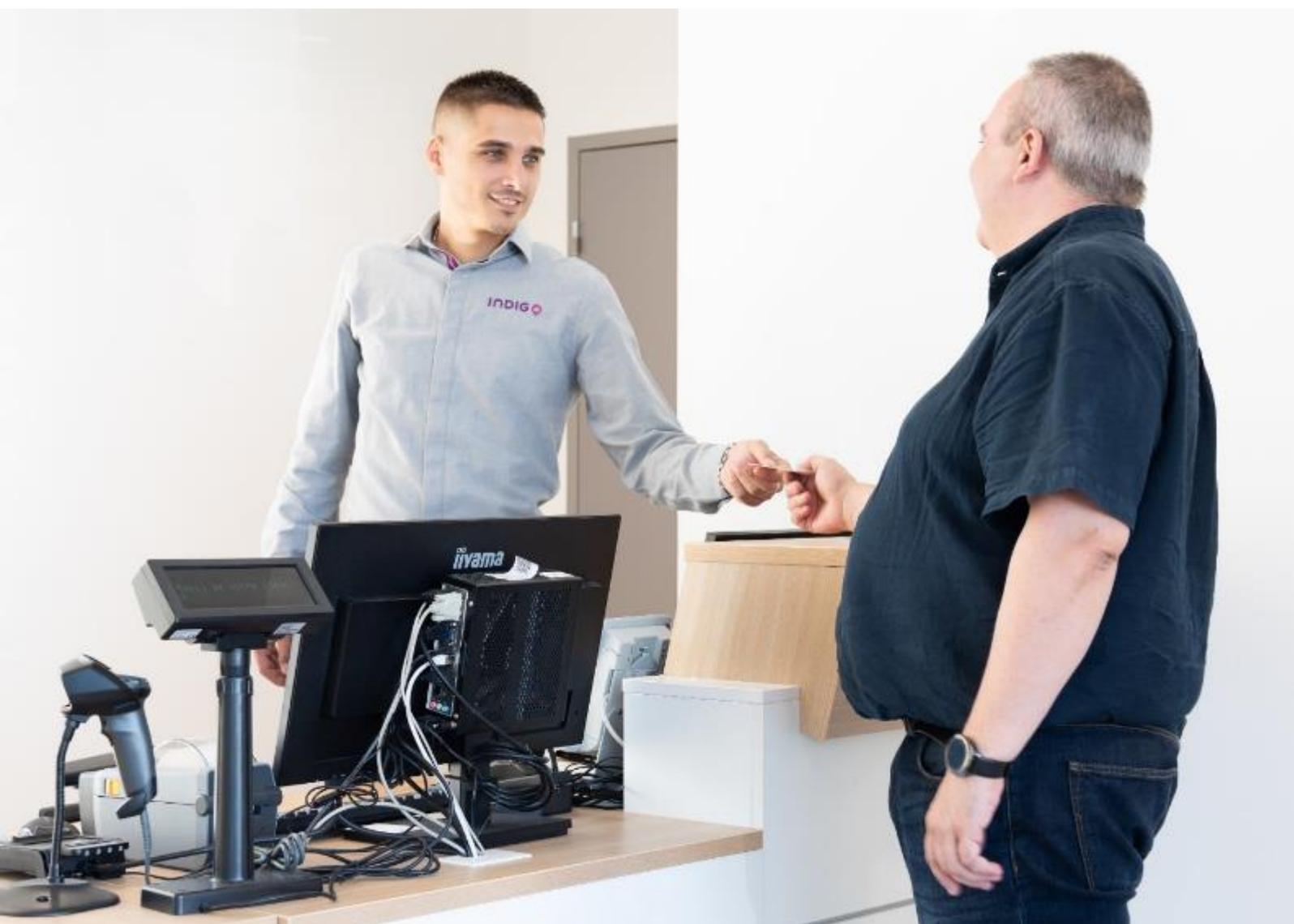
COMPTES DU DELEGATAIRE 2023

CONTRAT :	SAINT-MAUR-DES-FOSSES-02/07/2018
DELEGANT :	VILLE DE SAINT MAUR
DELEGATAIRE :	SAINT-MAUR STATIONNEMENT

PARC :	Saint-Maur-des-Fossés Voirie Saint-Maur
--------	---

EN € H.T.	Année 2022	Année 2023	Variation 2023/2022 en valeur	Variation 2023/2022 en %
Horaires parcs	0	0		
Abonnés parcs	0	0		
Voirie	469 874	503 746	33 872	7,2%
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0		
Activités annexes	8 400	8 400		
Sous Total Chiffre d'Affaires	478 274	512 146	33 872	7,1%
Subventions d'exploitation	284 800	313 385	28 585	10,0%
Autres Produits	600	0	-600	-100,0%
Sous Total Autres Produits	285 400	313 385	27 985	9,8%
Total Produits d'Exploitation	763 674	825 531	61 857	8,1%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-104 409	-113 205	-8 795	8,4%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 329	-2 261	-932	70,1%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0		
Prestations de Nettoyage	0	0		
Prestations de Gardiennage	0	0		
Sous Total Frais de Personnel	-105 739	-115 466	-9 727	9,2%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-25 535	-18 220	7 315	28,6%
Entretien : Contrats	-12 954	-12 297	657	5,1%
Electricité, Fluides	0	0		
Autres Prestations Sous Traitées	-240 731	-258 877	-18 146	7,5%
Frais de Télécommunication	-2 254	-1 616	638	28,3%
Location Matériel d'Exploitation	-1 495	-5 743	-4 248	284,1%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-282 969	-296 753	-13 784	4,9%
Actions Commerciales	0	-4	-4	
Collecte de Fonds et Commissions	-24 215	-38 838	-14 624	60,4%
Frais Administratifs et Divers	-84	-64	20	24,1%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-24 299	-38 905	-14 607	60,1%
Total Charges Directes d'Exploitation	-413 006	-451 125	-38 118	9,2%
Police d'Assurances	-1 413	-1 497	-84	5,9%
Sinistres	0	0		
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	0	0		
Redevances Aux Concedants	-33 119	-22 720	10 399	31,4%
Taxes et Versements Assimilés	-9 936	-7 403	2 532	25,5%
Autres Charges et Provisions Courantes	-8	-35	-27	327,2%
Charges de Gros Entretien	0	0		
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-8 418	-8 092	326	3,9%
Frais Généraux Siège	-33 623	-37 899	-4 276	12,7%
Total Autres Charges d'Exploitation	-86 516	-77 645	8 872	10,3%
Total Autres Charges d'Exploitation	-86 516	-77 645	8 872	10,3%
Total Charges d'Exploitation	-499 522	-528 769	-29 247	5,9%
EBITDA Parc	264 152	296 762	32 610	12,3%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-46 517	-46 229	289	0,6%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-46 517	-46 229	289	0,6%
Autres Produits et Charges Financières Opérationnels	0	0		
Total autres produits et charges financières opérationnels	0	0	0	0,0%
Total Charges Non Courantes	-46 517	-46 229	289	0,6%
EBIT	217 635	250 534	32 899	15,1%
Frais Financiers	-16 569	-11 720	4 849	29,3%
Total Frais Financiers	-16 569	-11 720	4 849	29,3%
Total Frais Financiers	-16 569	-11 720	4 849	29,3%
Resultat Net avant Impot Parc	201 066	238 813	37 748	18,8%

9. Annexes



9.1 Note financière

INDIGO

ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (données comptables – exercice 2023)

Conformément à l'article L 1413 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95127 du 8 février 1993) et à l'article L 3131 - 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité déléguée un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, énoncent son contenu en énumérant les différents éléments qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exécution de la délégation retraçant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours. Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges effectuée par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exécution, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exécution du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et de renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exécution du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exécution de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société a été rapprochée du modèle présenté par l'ordre des experts comptables (le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le Courrier des Maîtres et des Plus Locaux).

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exécution les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b) ;
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique requise au compte annuel d'exécution de la délégation (a) ;
- Annexe 2 - gestion des services communs (a/b).

INDIGO

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (f/c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immobiliers intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1°a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2023.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe (f - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobiliers nécessaires à l'exécution du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2023 (art. R 3131-4 (1° b) du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 (1° - c) du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 (1° - d) du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1413 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 3 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique, il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport au délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est soumise en vue de l'Assemblée Délibérante agissant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

puteaux – La Défense, le 30 mars 2024

Le Directeur Administratif et Financier
Bénigne PIQUET

9.2 Annexes Parc Hôtel de Ville

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles prevendus
Annexe 5	Recettes mensuelles lissées abonnements et locations
Annexe 6	Fréquentation abonnements et locations

ANNEXE 1

940107-Saint-Maur-des-Fossés Hôtel de ville

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes TTC

Cumul	2021	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	41 919 €	50 813 €	54 818 €	7,9
PREVENDUS	1 355 €	2 249 €	3 302 €	46,8
ABONNEMENTS / LOCATIONS	41 346 €	51 528 €	63 298 €	22,8
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	1 118 €	5 712 €	411,1
DIVERS	0 €	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	84 620 €	105 707 €	127 130 €	20,3

ANNEXE 2

940107-Saint-Maur-des-Fossés Hôtel de ville

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2021	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	3 916 €	3 886 €	5 140 €	32,3
FEVRIER	1 601 €	3 934 €	4 901 €	24,6
MARS	3 567 €	4 900 €	4 938 €	0,8
AVRIL	2 966 €	4 400 €	4 179 €	-5,0
MAI	3 083 €	4 361 €	4 213 €	-3,4
JUIN	3 568 €	4 765 €	5 906 €	23,9
JUILLET	3 558 €	3 563 €	3 756 €	5,4
AOUT	1 144 €	1 541 €	1 451 €	-5,8
SEPTEMBRE	4 523 €	4 775 €	4 673 €	-2,1
OCTOBRE	5 209 €	4 790 €	5 553 €	15,9
NOVEMBRE	4 998 €	5 154 €	5 292 €	2,7
DECEMBRE	3 787 €	4 744 €	4 817 €	1,5
TOTAL ANNUEL	41 919 €	50 813 €	54 818 €	7,9

ANNEXE 3

940107-Saint-Maur-des-Fossés Hôtel de ville

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2021			2022			2023		
	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	966	3 916 €	4,05 €	872	3 886 €	4,46 €	1 175	5 140 €	4,37 €
FEVRIER	373	1 601 €	4,29 €	880	3 934 €	4,47 €	960	4 901 €	5,11 €
MARS	985	3 567 €	3,62 €	1 044	4 900 €	4,69 €	1 065	4 938 €	4,64 €
AVRIL	786	2 966 €	3,77 €	859	4 400 €	5,12 €	988	4 179 €	4,23 €
MAI	798	3 083 €	3,86 €	693	4 361 €	6,29 €	855	4 213 €	4,93 €
JUIN	1 121	3 568 €	3,18 €	1 013	4 765 €	4,70 €	1 154	5 906 €	5,12 €
JUILLET	937	3 558 €	3,80 €	729	3 563 €	4,89 €	664	3 756 €	5,66 €
AOÛT	393	1 144 €	2,91 €	388	1 541 €	3,97 €	445	1 451 €	3,26 €
SEPTEMBRE	1 041	4 523 €	4,34 €	962	4 775 €	4,96 €	930	4 673 €	5,02 €
OCTOBRE	1 093	5 209 €	4,77 €	984	4 790 €	4,87 €	971	5 553 €	5,72 €
NOVEMBRE	1 053	4 998 €	4,75 €	902	5 154 €	5,71 €	969	5 292 €	5,46 €
DECEMBRE	850	3 787 €	4,46 €	840	4 744 €	5,65 €	817	4 817 €	5,90 €
TOTAL	10 396	41 919 €	4,03 €	10 166	50 813 €	5,00 €	10 993	54 818 €	4,99 €

ANNEXE 4

940107-Saint-Maur-des-Fossés Hôtel de ville

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes TTC

Mois	2021	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	26 €	52 €	243 €	364,8
FEVRIER	53 €	151 €	345 €	127,9
MARS	120 €	162 €	282 €	73,6
AVRIL	130 €	302 €	345 €	14,3
MAI	108 €	118 €	208 €	75,8
JUIN	34 €	207 €	165 €	-20,1
JUILLET	135 €	90 €	333 €	269,8
AOUT	95 €	226 €	39 €	-82,9
SEPTEMBRE	200 €	323 €	218 €	-32,7
OCTOBRE	139 €	53 €	482 €	804,8
NOVEMBRE	158 €	123 €	447 €	262,2
DECEMBRE	155 €	440 €	196 €	-55,6
TOTAL ANNUEL	1 355 €	2 249 €	3 302 €	46,8

ANNEXE 5

940107-Saint-Maur-des-Fossés Hôtel de ville

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

Mois	2021	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	3 826 €	4 524 €	5 162 €	14,1
FEVRIER	2 524 €	4 546 €	5 179 €	13,9
MARS	3 166 €	4 332 €	5 421 €	25,1
AVRIL	2 289 €	3 967 €	5 371 €	35,4
MAI	3 118 €	3 983 €	4 995 €	25,4
JUIN	3 586 €	4 309 €	5 372 €	24,7
JUILLET	3 447 €	3 910 €	5 267 €	34,7
AOUT	3 370 €	3 870 €	4 880 €	26,1
SEPTEMBRE	3 450 €	3 744 €	5 163 €	37,9
OCTOBRE	4 043 €	4 160 €	5 162 €	24,1
NOVEMBRE	4 217 €	5 333 €	5 344 €	0,2
DECEMBRE	4 309 €	4 851 €	5 981 €	23,3
TOTAL ANNUEL	41 346 €	51 528 €	63 298 €	22,8

ANNEXE 6

940107-Saint-Maur-des-Fossés Hôtel de ville

FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes lissées TTC

Mois	2021			2022			2023		
	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	34	3 826 €	112,5 €	51	4 524 €	88,7 €	56	5 162 €	92,2 €
FEVRIER	35	2 524 €	72,1 €	51	4 546 €	89,1 €	57	5 179 €	90,9 €
MARS	38	3 166 €	83,3 €	50	4 332 €	86,6 €	58	5 421 €	93,5 €
AVRIL	38	2 289 €	60,2 €	45	3 967 €	88,2 €	56	5 371 €	95,9 €
MAI	41	3 118 €	76,1 €	49	3 983 €	81,3 €	57	4 995 €	87,6 €
JUIN	42	3 586 €	85,4 €	46	4 309 €	93,7 €	57	5 372 €	94,2 €
JUILLET	46	3 447 €	74,9 €	47	3 910 €	83,2 €	59	5 267 €	89,3 €
AOUT	40	3 370 €	84,3 €	44	3 870 €	88,0 €	55	4 880 €	88,7 €
SEPTEMBRE	42	3 450 €	82,2 €	41	3 744 €	91,3 €	58	5 163 €	89,0 €
OCTOBRE	49	4 043 €	82,5 €	47	4 160 €	88,5 €	56	5 162 €	92,2 €
NOVEMBRE	51	4 217 €	82,7 €	49	5 333 €	108,8 €	61	5 344 €	87,6 €
DECEMBRE	51	4 309 €	84,5 €	53	4 851 €	91,5 €	60	5 981 €	99,7 €
TOTAL	507	41 346 €	81,5 €	573	51 528 €	89,9 €	690	63 298 €	91,7 €

9.3 Annexes Parc La Louvière

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles prevendus
Annexe 5	Recettes mensuelles lissées abonnements et locations
Annexe 6	Fréquentation abonnements et locations

ANNEXE 1

940108-Saint-Maur-des-Fossés La Louvière

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes TTC

Cumul	2021	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	60 376 €	78 274 €	86 446 €	10,4
PREVENDUS	2 012 €	3 720 €	4 992 €	34,2
ABONNEMENTS / LOCATIONS	211 345 €	158 805 €	151 186 €	-4,8
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	879 €	4 396 €	400,1
DIVERS	0 €	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	273 733 €	241 678 €	247 021 €	2,2

ANNEXE 2

940108-Saint-Maur-des-Fossés La Louvière

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2021	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	3 985 €	4 544 €	7 516 €	65,4
FEVRIER	3 183 €	4 957 €	7 618 €	53,7
MARS	4 001 €	8 746 €	6 819 €	-22,0
AVRIL	2 766 €	7 034 €	6 690 €	-4,9
MAI	3 793 €	6 477 €	6 789 €	4,8
JUIN	6 401 €	8 055 €	8 604 €	6,8
JUILLET	5 726 €	5 761 €	5 931 €	2,9
AOUT	1 703 €	2 395 €	1 998 €	-16,6
SEPTEMBRE	6 703 €	8 167 €	7 644 €	-6,4
OCTOBRE	8 675 €	6 937 €	7 522 €	8,4
NOVEMBRE	7 338 €	6 382 €	10 340 €	62,0
DECEMBRE	6 103 €	8 818 €	8 976 €	1,8
TOTAL ANNUEL	60 376 €	78 274 €	86 446 €	10,4

ANNEXE 3

940108-Saint-Maur-des-Fossés La Louvière

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2021			2022			2023		
	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	924	3 985 €	4,31 €	1 131	4 544 €	4,02 €	1 413	7 516 €	5,32 €
FEVRIER	735	3 183 €	4,33 €	1 112	4 957 €	4,46 €	1 276	7 618 €	5,97 €
MARS	957	4 001 €	4,18 €	1 408	8 746 €	6,21 €	1 364	6 819 €	5,00 €
AVRIL	633	2 766 €	4,37 €	1 367	7 034 €	5,15 €	1 393	6 690 €	4,80 €
MAI	813	3 793 €	4,67 €	890	6 477 €	7,28 €	1 275	6 789 €	5,32 €
JUIN	1 475	6 401 €	4,34 €	1 428	8 055 €	5,64 €	1 574	8 604 €	5,47 €
JUILLET	1 185	5 726 €	4,83 €	1 126	5 761 €	5,12 €	1 148	5 931 €	5,17 €
AOÛT	464	1 703 €	3,67 €	590	2 395 €	4,06 €	505	1 998 €	3,96 €
SEPTEMBRE	1 246	6 703 €	5,38 €	1 492	8 167 €	5,47 €	1 324	7 644 €	5,77 €
OCTOBRE	1 509	8 675 €	5,75 €	1 337	6 937 €	5,19 €	1 389	7 522 €	5,42 €
NOVEMBRE	1 377	7 338 €	5,33 €	1 274	6 382 €	5,01 €	1 540	10 340 €	6,71 €
DECEMBRE	1 227	6 103 €	4,97 €	1 441	8 818 €	6,12 €	1 320	8 976 €	6,80 €
TOTAL	12 545	60 376 €	4,81 €	14 596	78 274 €	5,36 €	15 521	86 446 €	5,57 €

ANNEXE 4

940108-Saint-Maur-des-Fossés La Louvière

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes TTC

Mois	2021	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	56 €	44 €	441 €	897,0
FEVRIER	97 €	385 €	453 €	17,6
MARS	117 €	301 €	316 €	4,9
AVRIL	125 €	313 €	297 €	-5,0
MAI	214 €	457 €	295 €	-35,4
JUIN	356 €	368 €	472 €	28,5
JUILLET	315 €	145 €	460 €	217,1
AOUT	208 €	343 €	400 €	16,7
SEPTEMBRE	199 €	217 €	408 €	88,0
OCTOBRE	180 €	282 €	310 €	9,8
NOVEMBRE	29 €	74 €	453 €	513,4
DECEMBRE	116 €	791 €	687 €	-13,2
TOTAL ANNUEL	2 012 €	3 720 €	4 992 €	34,2

ANNEXE 5

940108-Saint-Maur-des-Fossés La Louvière

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

Mois	2021	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	68 570 €	13 291 €	12 945 €	-2,6
FEVRIER	12 461 €	13 525 €	14 060 €	4,0
MARS	12 758 €	13 771 €	12 777 €	-7,2
AVRIL	13 646 €	13 352 €	13 559 €	1,6
MAI	12 707 €	13 639 €	12 978 €	-4,8
JUIN	12 119 €	13 049 €	12 578 €	-3,6
JUILLET	13 076 €	12 624 €	12 577 €	-0,4
AOUT	12 068 €	13 285 €	12 081 €	-9,1
SEPTEMBRE	13 288 €	13 454 €	10 229 €	-24,0
OCTOBRE	13 474 €	12 337 €	9 990 €	-19,0
NOVEMBRE	13 574 €	13 557 €	15 684 €	15,7
DECEMBRE	13 603 €	12 921 €	11 728 €	-9,2
TOTAL ANNUEL	211 345 €	158 805 €	151 186 €	-4,8

ANNEXE 6

940108-Saint-Maur-des-Fossés La Louvière

FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

Mois	2021			2022			2023		
	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	371	68 570 €	184,8 €	430	13 291 €	30,9 €	454	12 945 €	28,5 €
FEVRIER	379	12 461 €	32,9 €	428	13 525 €	31,6 €	464	14 060 €	30,3 €
MARS	378	12 758 €	33,8 €	429	13 771 €	32,1 €	465	12 777 €	27,5 €
AVRIL	382	13 646 €	35,7 €	429	13 352 €	31,1 €	465	13 559 €	29,2 €
MAI	383	12 707 €	33,2 €	432	13 639 €	31,6 €	465	12 978 €	27,9 €
JUIN	389	12 119 €	31,2 €	429	13 049 €	30,4 €	464	12 578 €	27,1 €
JUILLET	385	13 076 €	34,0 €	373	12 624 €	33,8 €	469	12 577 €	26,8 €
AOUT	370	12 068 €	32,6 €	433	13 285 €	30,7 €	459	12 081 €	26,3 €
SEPTEMBRE	382	13 288 €	34,8 €	439	13 454 €	30,6 €	443	10 229 €	23,1 €
OCTOBRE	397	13 474 €	33,9 €	441	12 337 €	28,0 €	445	9 990 €	22,4 €
NOVEMBRE	400	13 574 €	33,9 €	442	13 557 €	30,7 €	449	15 684 €	34,9 €
DECEMBRE	415	13 603 €	32,8 €	443	12 921 €	29,2 €	448	11 728 €	26,2 €
TOTAL	4 631	211 345 €	45,6 €	5 148	158 805 €	30,8 €	5 490	151 186 €	27,5 €

9.4 Annexes Parc Adamville

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles prevendus
Annexe 5	Recettes mensuelles lissées abonnements et locations
Annexe 6	Fréquentation abonnements et locations

ANNEXE 1

940110-Saint-Maur-des-Fossés Adamville

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes TTC

Cumul	2021	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	29 504 €	30 111 €	35 172 €	16,8
PREVENDUS	815 €	753 €	1 131 €	50,1
ABONNEMENTS / LOCATIONS	84 840 €	76 024 €	79 377 €	4,4
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	35 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	20 €	-
DIVERS	0 €	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	115 158 €	106 888 €	115 735 €	8,3

ANNEXE 2

940110-Saint-Maur-des-Fossés Adamville

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2021	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	2 724 €	2 876 €	2 936 €	2,1
FEVRIER	1 528 €	2 446 €	2 323 €	-5,0
MARS	2 446 €	1 646 €	2 898 €	76,0
AVRIL	1 426 €	2 526 €	2 584 €	2,3
MAI	2 252 €	2 212 €	2 718 €	22,9
JUIN	2 977 €	3 777 €	2 903 €	-23,1
JUILLET	2 390 €	2 289 €	2 448 €	7,0
AOUT	826 €	1 145 €	881 €	-23,0
SEPTEMBRE	3 774 €	2 860 €	4 248 €	48,5
OCTOBRE	3 127 €	2 217 €	3 655 €	64,9
NOVEMBRE	2 762 €	2 823 €	3 917 €	38,8
DECEMBRE	3 271 €	3 293 €	3 661 €	11,2
TOTAL ANNUEL	29 504 €	30 111 €	35 172 €	16,8

ANNEXE 3

940110-Saint-Maur-des-Fossés Adamville

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2021			2022			2023		
	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	1 019	2 724 €	2,67 €	1 022	2 876 €	2,81 €	1 036	2 936 €	2,83 €
FEVRIER	768	1 528 €	1,99 €	825	2 446 €	2,97 €	841	2 323 €	2,76 €
MARS	1 086	2 446 €	2,25 €	777	1 646 €	2,12 €	987	2 898 €	2,94 €
AVRIL	591	1 426 €	2,41 €	842	2 526 €	3,00 €	925	2 584 €	2,79 €
MAI	835	2 252 €	2,70 €	569	2 212 €	3,89 €	907	2 718 €	3,00 €
JUIN	1 311	2 977 €	2,27 €	1 122	3 777 €	3,37 €	1 102	2 903 €	2,63 €
JUILLET	863	2 390 €	2,77 €	708	2 289 €	3,23 €	736	2 448 €	3,33 €
AOÛT	312	826 €	2,65 €	383	1 145 €	2,99 €	357	881 €	2,47 €
SEPTEMBRE	1 098	3 774 €	3,44 €	960	2 860 €	2,98 €	1 117	4 248 €	3,80 €
OCTOBRE	965	3 127 €	3,24 €	812	2 217 €	2,73 €	969	3 655 €	3,77 €
NOVEMBRE	1 037	2 762 €	2,66 €	982	2 823 €	2,87 €	1 224	3 917 €	3,20 €
DECEMBRE	1 245	3 271 €	2,63 €	1 079	3 293 €	3,05 €	1 081	3 661 €	3,39 €
TOTAL	11 130	29 504 €	2,65 €	10 081	30 111 €	2,99 €	11 282	35 172 €	3,12 €

ANNEXE 4

940110-Saint-Maur-des-Fossés Adamville

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes TTC

Mois	2021	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	91 €	99 €	95 €	-3,8
FEVRIER	165 €	233 €	82 €	-64,8
MARS	54 €	-29 €	113 €	-496,8
AVRIL	0 €	31 €	36 €	17,1
MAI	12 €	75 €	46 €	-38,7
JUIN	105 €	18 €	47 €	158,4
JUILLET	126 €	55 €	25 €	-53,3
AOUT	36 €	12 €	96 €	702,1
SEPTEMBRE	129 €	40 €	151 €	277,0
OCTOBRE	15 €	61 €	151 €	148,3
NOVEMBRE	15 €	15 €	199 €	1239,2
DECEMBRE	67 €	143 €	88 €	-38,4
TOTAL ANNUEL	815 €	753 €	1 131 €	50,1

ANNEXE 5

940110-Saint-Maur-des-Fossés Adamville

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

Mois	2021	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	17 611 €	7 170 €	6 159 €	-14,1
FEVRIER	5 934 €	7 019 €	6 196 €	-11,7
MARS	6 274 €	6 854 €	6 537 €	-4,6
AVRIL	6 955 €	6 621 €	6 619 €	0,0
MAI	5 972 €	6 341 €	6 709 €	5,8
JUIN	5 984 €	5 780 €	6 505 €	12,5
JUILLET	5 960 €	5 236 €	6 898 €	31,8
AOUT	4 835 €	5 276 €	6 145 €	16,5
SEPTEMBRE	6 323 €	6 735 €	6 640 €	-1,4
OCTOBRE	5 794 €	6 029 €	6 311 €	4,7
NOVEMBRE	6 675 €	6 484 €	6 925 €	6,8
DECEMBRE	6 522 €	6 482 €	7 733 €	19,3
TOTAL ANNUEL	84 840 €	76 024 €	79 377 €	4,4

ANNEXE 6

940110-Saint-Maur-des-Fossés Adamville

FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

Mois	2021			2022			2023		
	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	88	17 611 €	200,1 €	99	7 170 €	72,4 €	85	6 159 €	72,5 €
FEVRIER	88	5 934 €	67,4 €	96	7 019 €	73,1 €	92	6 196 €	67,4 €
MARS	90	6 274 €	69,7 €	92	6 854 €	74,5 €	91	6 537 €	71,8 €
AVRIL	88	6 955 €	79,0 €	91	6 621 €	72,8 €	94	6 619 €	70,4 €
MAI	89	5 972 €	67,1 €	88	6 341 €	72,1 €	95	6 709 €	70,6 €
JUIN	87	5 984 €	68,8 €	80	5 780 €	72,2 €	97	6 505 €	67,1 €
JUILLET	85	5 960 €	70,1 €	76	5 236 €	68,9 €	96	6 898 €	71,9 €
AOUT	75	4 835 €	64,5 €	77	5 276 €	68,5 €	87	6 145 €	70,6 €
SEPTEMBRE	83	6 323 €	76,2 €	84	6 735 €	80,2 €	92	6 640 €	72,2 €
OCTOBRE	85	5 794 €	68,2 €	86	6 029 €	70,1 €	95	6 311 €	66,4 €
NOVEMBRE	93	6 675 €	71,8 €	91	6 484 €	71,2 €	99	6 925 €	69,9 €
DECEMBRE	94	6 522 €	69,4 €	87	6 482 €	74,5 €	102	7 733 €	75,8 €
TOTAL	1 045	84 840 €	81,2 €	1 047	76 024 €	72,6 €	1 125	79 377 €	70,6 €

9.5 Annexes Parc La Varenne

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles prevendus
Annexe 5	Recettes mensuelles lissées abonnements et locations
Annexe 6	Fréquentation abonnements et locations

ANNEXE 1

940111-Saint-Maur-des-Fossés La Varenne Chennevières

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes TTC

Cumul	2021	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	41 400 €	61 433 €	66 087 €	7,6
PREVENDUS	2 169 €	2 784 €	2 696 €	-3,2
ABONNEMENTS / LOCATIONS	103 741 €	94 552 €	102 353 €	8,3
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	0 €	-
DIVERS	0 €	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	147 310 €	158 769 €	171 136 €	7,8

ANNEXE 2

940111-Saint-Maur-des-Fossés La Varenne Chennevières

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2021	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	4 572 €	4 604 €	5 661 €	23,0
FEVRIER	2 104 €	4 982 €	5 907 €	18,6
MARS	2 272 €	4 399 €	5 953 €	35,3
AVRIL	1 422 €	5 585 €	5 083 €	-9,0
MAI	2 310 €	6 489 €	3 949 €	-39,1
JUIN	3 507 €	6 820 €	5 925 €	-13,1
JUILLET	3 712 €	4 535 €	5 083 €	12,1
AOUT	1 838 €	2 310 €	1 631 €	-29,4
SEPTEMBRE	4 765 €	5 882 €	5 447 €	-7,4
OCTOBRE	4 852 €	5 262 €	7 212 €	37,1
NOVEMBRE	4 960 €	4 442 €	7 141 €	60,7
DECEMBRE	5 085 €	6 123 €	7 096 €	15,9
TOTAL ANNUEL	41 400 €	61 433 €	66 087 €	7,6

ANNEXE 3

940111-Saint-Maur-des-Fossés La Varenne Chennevières

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2021			2022			2023		
	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	430	4 572 €	10,63 €	605	4 604 €	7,61 €	705	5 661 €	8,03 €
FEVRIER	373	2 104 €	5,64 €	626	4 982 €	7,96 €	721	5 907 €	8,19 €
MARS	377	2 272 €	6,03 €	579	4 399 €	7,60 €	697	5 953 €	8,54 €
AVRIL	255	1 422 €	5,58 €	660	5 585 €	8,46 €	558	5 083 €	9,11 €
MAI	317	2 310 €	7,29 €	600	6 489 €	10,81 €	502	3 949 €	7,87 €
JUIN	498	3 507 €	7,04 €	821	6 820 €	8,31 €	764	5 925 €	7,76 €
JUILLET	544	3 712 €	6,82 €	635	4 535 €	7,14 €	649	5 083 €	7,83 €
AOÛT	252	1 838 €	7,29 €	287	2 310 €	8,05 €	225	1 631 €	7,25 €
SEPTEMBRE	646	4 765 €	7,38 €	739	5 882 €	7,96 €	619	5 447 €	8,80 €
OCTOBRE	691	4 852 €	7,02 €	675	5 262 €	7,80 €	657	7 212 €	10,98 €
NOVEMBRE	635	4 960 €	7,81 €	605	4 442 €	7,34 €	744	7 141 €	9,60 €
DECEMBRE	640	5 085 €	7,95 €	690	6 123 €	8,87 €	766	7 096 €	9,26 €
TOTAL	5 658	41 400 €	7,32 €	7 522	61 433 €	8,17 €	7 607	66 087 €	8,69 €

ANNEXE 4

940111-Saint-Maur-des-Fossés La Varenne Chennevières

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes TTC

Mois	2021	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	70 €	35 €	156 €	348,3
FEVRIER	79 €	147 €	240 €	62,8
MARS	75 €	257 €	213 €	-17,1
AVRIL	11 €	227 €	127 €	-43,8
MAI	40 €	238 €	201 €	-15,8
JUIN	45 €	261 €	450 €	72,6
JUILLET	159 €	200 €	301 €	50,7
AOUT	107 €	420 €	135 €	-67,9
SEPTEMBRE	277 €	125 €	98 €	-21,5
OCTOBRE	357 €	190 €	223 €	17,5
NOVEMBRE	567 €	0 €	291 €	-
DECEMBRE	380 €	685 €	262 €	-61,8
TOTAL ANNUEL	2 169 €	2 784 €	2 696 €	-3,2

ANNEXE 5

940111-Saint-Maur-des-Fossés La Varenne Chennevières

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

Mois	2021	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	28 551 €	7 845 €	8 562 €	9,1
FEVRIER	6 284 €	7 641 €	8 443 €	10,5
MARS	6 712 €	8 000 €	8 906 €	11,3
AVRIL	7 601 €	8 170 €	8 517 €	4,2
MAI	6 169 €	8 307 €	9 008 €	8,4
JUIN	6 707 €	8 395 €	8 640 €	2,9
JUILLET	6 292 €	7 587 €	9 158 €	20,7
AOUT	5 333 €	6 496 €	7 524 €	15,8
SEPTEMBRE	7 100 €	7 955 €	8 142 €	2,3
OCTOBRE	7 406 €	8 366 €	8 122 €	-2,9
NOVEMBRE	7 875 €	8 364 €	8 874 €	6,1
DECEMBRE	7 709 €	7 425 €	8 454 €	13,9
TOTAL ANNUEL	103 741 €	94 552 €	102 353 €	8,3

ANNEXE 6

940111-Saint-Maur-des-Fossés La Varenne Chennevières

FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

	2021			2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	172	28 551 €	166,0 €	194	7 845 €	40,4 €	211	8 562 €	40,6 €
FEVRIER	173	6 284 €	36,3 €	193	7 641 €	39,6 €	216	8 443 €	39,1 €
MARS	173	6 712 €	38,8 €	197	8 000 €	40,6 €	218	8 906 €	40,9 €
AVRIL	171	7 601 €	44,5 €	199	8 170 €	41,1 €	218	8 517 €	39,1 €
MAI	168	6 169 €	36,7 €	202	8 307 €	41,1 €	223	9 008 €	40,4 €
JUIN	176	6 707 €	38,1 €	204	8 395 €	41,1 €	223	8 640 €	38,7 €
JUILLET	183	6 292 €	34,4 €	192	7 587 €	39,5 €	178	9 158 €	51,5 €
AOUT	181	5 333 €	29,5 €	179	6 496 €	36,3 €	167	7 524 €	45,1 €
SEPTEMBRE	189	7 100 €	37,6 €	193	7 955 €	41,2 €	184	8 142 €	44,3 €
OCTOBRE	192	7 406 €	38,6 €	198	8 366 €	42,3 €	184	8 122 €	44,1 €
NOVEMBRE	193	7 875 €	40,8 €	211	8 364 €	39,6 €	190	8 874 €	46,7 €
DECEMBRE	190	7 709 €	40,6 €	200	7 425 €	37,1 €	189	8 454 €	44,7 €
TOTAL	2 161	103 741 €	48,0 €	2 362	94 552 €	40,0 €	2 401	102 353 €	42,6 €

9.6 Annexes Parc Stalingrad

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires

ANNEXE 1

940112-Saint-Maur-des-Fossés Stalingrad

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes TTC

Cumul	2021	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	105 493 €	149 007 €	159 337 €	6,9
PREVENDUS	377 €	451 €	419 €	-7,1
ABONNEMENTS / LOCATIONS	0 €	0 €	0 €	-
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	1 000 €	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	0 €	-
DIVERS	0 €	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	106 870 €	149 459 €	159 757 €	6,9

ANNEXE 2

940112-Saint-Maur-des-Fossés Stalingrad

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2021	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	7 878 €	12 524 €	15 379 €	22,8
FEVRIER	7 694 €	11 015 €	13 008 €	18,1
MARS	8 305 €	13 975 €	16 951 €	21,3
AVRIL	6 764 €	13 907 €	16 742 €	20,4
MAI	9 414 €	14 765 €	16 112 €	9,1
JUIN	9 127 €	14 041 €	17 183 €	22,4
JUILLET	11 735 €	12 516 €	15 513 €	24,0
AOUT	44 €	-14 €	6 €	-144,5
SEPTEMBRE	8 444 €	13 437 €	9 794 €	-27,1
OCTOBRE	12 296 €	13 713 €	14 928 €	8,9
NOVEMBRE	13 257 €	15 948 €	12 514 €	-21,5
DECEMBRE	10 535 €	13 181 €	11 207 €	-15,0
TOTAL ANNUEL	105 493 €	149 007 €	159 337 €	6,9

ANNEXE 3

940112-Saint-Maur-des-Fossés Stalingrad

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2021			2022			2023		
	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	1 844	7 878 €	4,27 €	2 555	12 524 €	4,90 €	3 154	15 379 €	4,88 €
FEVRIER	1 745	7 694 €	4,41 €	2 229	11 015 €	4,94 €	2 613	13 008 €	4,98 €
MARS	1 897	8 305 €	4,38 €	2 874	13 975 €	4,86 €	3 382	16 951 €	5,01 €
AVRIL	1 503	6 764 €	4,50 €	2 882	13 907 €	4,83 €	3 385	16 742 €	4,95 €
MAI	2 103	9 414 €	4,48 €	2 421	14 765 €	6,10 €	3 470	16 112 €	4,64 €
JUIN	2 140	9 127 €	4,26 €	2 980	14 041 €	4,71 €	3 510	17 183 €	4,90 €
JUILLET	2 792	11 735 €	4,20 €	2 726	12 516 €	4,59 €	3 339	15 513 €	4,65 €
AOUT	0	44 €		0	-14 €		0	6 €	
SEPTEMBRE	1 824	8 444 €	4,63 €	2 868	13 437 €	4,69 €	1 905	9 794 €	5,14 €
OCTOBRE	2 638	12 296 €	4,66 €	2 965	13 713 €	4,62 €	2 708	14 928 €	5,51 €
NOVEMBRE	2 749	13 257 €	4,82 €	3 056	15 948 €	5,22 €	2 340	12 514 €	5,35 €
DECEMBRE	2 182	10 535 €	4,83 €	2 562	13 181 €	5,14 €	2 119	11 207 €	5,29 €
TOTAL	23 417	105 493 €	4,50 €	30 118	149 007 €	4,95 €	31 925	159 337 €	4,99 €

9.7 Annexes Parc Jardin des Facultés

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles preendus
Annexe 5	Recettes mensuelles lissées abonnements et locations
Annexe 6	Fréquentation abonnements et locations

ANNEXE 1

940113-Saint-Maur-des-Fossés Jardin des Facultés

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes TTC

Cumul	2021	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	0 €	358 €	3 835 €	971,9
PREVENDUS	0 €	0 €	0 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	0 €	0 €	1 176 €	-
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	0 €	-
DIVERS	0 €	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	0 €	358 €	5 012 €	1300,7

ANNEXE 2

940113-Saint-Maur-des-Fossés Jardin des Facultés

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2021	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	0 €	0 €	137 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	431 €	-
MARS	0 €	0 €	408 €	-
AVRIL	0 €	0 €	319 €	-
MAI	0 €	0 €	336 €	-
JUIN	0 €	49 €	271 €	457,6
JUILLET	0 €	0 €	184 €	-
AOUT	0 €	0 €	80 €	-
SEPTEMBRE	0 €	43 €	294 €	576,7
OCTOBRE	0 €	0 €	306 €	-
NOVEMBRE	0 €	129 €	575 €	343,9
DECEMBRE	0 €	136 €	495 €	263,0
TOTAL ANNUEL	0 €	358 €	3 835 €	971,9

ANNEXE 3

940113-Saint-Maur-des-Fossés Jardin des Facultés

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2021			2022			2023		
	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	0	0 €		0	0 €		40	137 €	3,42 €
FEVRIER	0	0 €		0	0 €		129	431 €	3,34 €
MARS	0	0 €		0	0 €		111	408 €	3,67 €
AVRIL	0	0 €		0	0 €		92	319 €	3,47 €
MAI	0	0 €		0	0 €		104	336 €	3,23 €
JUIN	0	0 €		9	49 €	5,40 €	77	271 €	3,52 €
JUILLET	0	0 €		1	0 €	0,00 €	68	184 €	2,71 €
AOUT	0	0 €		2	0 €	0,00 €	43	80 €	1,87 €
SEPTEMBRE	0	0 €		13	43 €	3,34 €	84	294 €	3,50 €
OCTOBRE	0	0 €		6	0 €	0,00 €	99	306 €	3,09 €
NOVEMBRE	0	0 €		4	129 €	32,35 €	161	575 €	3,57 €
DECEMBRE	0	0 €		10	136 €	13,64 €	128	495 €	3,87 €
TOTAL	0	0 €		45	358 €	7,95 €	1 136	3 835 €	3,38 €

ANNEXE 4

940113-Saint-Maur-des-Fossés Jardin des Facultés

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes TTC

Mois	2021	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	0 €	0 €	-
MAI	0 €	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	0 €	0 €	-
AOUT	0 €	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	0 €	0 €	0 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	0 €	0 €	-
DECEMBRE	0 €	0 €	0 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	0 €	0 €	-

ANNEXE 5

940113-Saint-Maur-des-Fossés Jardin des Facultés

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

Mois	2021	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	0 €	46 €	-
MAI	0 €	0 €	46 €	-
JUIN	0 €	0 €	75 €	-
JUILLET	0 €	0 €	150 €	-
AOUT	0 €	0 €	150 €	-
SEPTEMBRE	0 €	0 €	113 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	183 €	-
NOVEMBRE	0 €	0 €	183 €	-
DECEMBRE	0 €	0 €	230 €	-
TOTAL ANNUEL	0 €	0 €	1 176 €	-

ANNEXE 6

940113-Saint-Maur-des-Fossés Jardin des Facultés

FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

Mois	2021			2022			2023		
	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	0	0 €	-	0	0 €	-	51	0 €	0,0 €
FEVRIER	0	0 €	-	0	0 €	-	51	0 €	0,0 €
MARS	0	0 €	-	0	0 €	-	51	0 €	0,0 €
AVRIL	0	0 €	-	0	0 €	-	52	46 €	0,9 €
MAI	0	0 €	-	0	0 €	-	52	46 €	0,9 €
JUIN	0	0 €	-	50	0 €	0,0 €	52	75 €	1,4 €
JUILLET	0	0 €	-	51	0 €	0,0 €	52	150 €	2,9 €
AOUT	0	0 €	-	51	0 €	0,0 €	52	150 €	2,9 €
SEPTEMBRE	0	0 €	-	51	0 €	0,0 €	54	113 €	2,1 €
OCTOBRE	0	0 €	-	51	0 €	0,0 €	53	183 €	3,5 €
NOVEMBRE	0	0 €	-	51	0 €	0,0 €	54	183 €	3,4 €
DECEMBRE	0	0 €	-	51	0 €	0,0 €	53	230 €	4,3 €
TOTAL	0	0 €	-	356	0 €	0,0 €	627	1 176 €	1,9 €

Contact :

Indigo Park
Direction régionale Nord Est
Tour Voltaire
1 place des degrés
92800 – Puteaux
01.49.03.13.31

Coordonnées Responsable de District
François LIMPENS
Francois.limpens@group-indigo.com
06.09.75.36.11

